



ONAGRI
TUNISIE

MICROFICHE N°

10632

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

Observatoire National de l'Agriculture
30, Rue Alain Savary - 1002 Tunis

المركز الوطني للفلاحة
41. محمد السادس - 1002 تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



BUDGET ECONOMIQUE 2000
AGRICULTURE ET PECHE

Novembre 1999

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE



BUDGET ECONOMIQUE 2000
AGRICULTURE ET PECHE

Novembre 1999

SOMMAIRE

	PAGE
RESUME	1
CHAPITRE PREMIER	8
LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1999	8
1. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT	8
2. LES RESULTATS QUANTITATIFS	18
A. La production	19
B. La balance commerciale	21
C. Les investissements	22
CHAPITRE DEUXIEME	23
LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 2000	23
1. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT	23
2. LES RESULTATS QUANTITATIFS	26
A. La production	26
B. La balance commerciale	27
C. Les investissements	27
CHAPITRE TROISIEME	28
APERCU SECTORIEL	28
I. La céréaliculture	28
II. Les cultures fourragères	43
III. Les légumineuses à graines	45
IV. Les cultures industrielles	48
V. L'arboriculture	51
VI. Les cultures maraîchères	67
VII. L'élevage	77
VIII. La pêche	90
IX. L'hydraulique agricole	94
X. La conservation des eaux et du sol	107
XI. Les forêts	110
XII. Les parcours	114
ANNEXES STATISTIQUES	

RESUME

I. Les réalisations de l'année 1999 :

1. La politique de développement :

L'année 1999 a connu la poursuite de la mise en œuvre des réformes et de la politique de développement retenues dans le cadre du IX^{ème} Plan 1997-2001. Ces réformes sont axées essentiellement sur l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole dans le but de le rendre capable de faire face à deux défis majeurs à savoir, l'ouverture sur les marchés extérieurs et la libéralisation complète du marché intérieur.

Les principales actions et mesures prises dans ce cadre ont concerné la poursuite de la restructuration du secteur de l'agriculture et de la pêche, l'amélioration de l'environnement général du secteur, la poursuite de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, la poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales de mobilisation et d'exploitation des ressources naturelles, l'organisation de la profession et l'amélioration de la tenure foncière.

Au niveau des réformes structurelles, l'année 1999 a connu le démarrage de la troisième phase de restructuration des terres domaniales agricoles qui concerne 100 000 ha. Une attention particulière a été accordée au suivi-évaluation de l'exploitation de ces terres. En effet 110 sociétés de mise en valeur exploitant 63 000 ha ont fait l'objet d'une évaluation.

Le programme de mise à niveau du secteur agricole, entamé en 1998, a été poursuivi en 1999. Dans ce cadre, les études suivantes ont été lancées :

- L'étude relative à l'évaluation de la compétitivité actuelle des secteurs productifs dont les résultats seront approfondis au cours de l'année 2000 en vue de déterminer les mécanismes de promotion et de consolidation de cette compétitivité.
- L'étude relative au renforcement des services d'appui à l'agriculture qui aboutira à l'élaboration d'un plan d'actions permettant d'améliorer les performances du système recherche-vulgarisation-formation, de renforcer le rôle de la profession dans les activités de services et d'améliorer l'efficacité des services rendus par le secteur public.
- L'étude relative à l'élaboration de la carte agricole qui a démarré pour 13 gouvernorats et qui servira de référence pour une exploitation adéquate des potentialités existantes.

Au niveau de l'amélioration de l'environnement général du secteur, les efforts ont été poursuivis essentiellement en matière de crédit agricole, de politique foncière et de renforcement du rôle de la profession.

Concernant le financement du secteur et vu le problème d'endettement qui constitue une entrave au développement agricole, des mesures spécifiques ont été mises en œuvre concernant l'abandon des reliquats des crédits agricoles obtenus avant la fin de 1998 pour les montants ne dépassant pas 2 000 D en principal et le rééchelonnement sur 7 ans des dettes dont le montant en principal est compris entre 2 000 D et 40 000 D avec une prise en charge de 50% des taux d'intérêts ordinaires et un abandon total des intérêts de retard. Les dettes dépassant 40 000 D seront étudiées au cas par cas.

Aussi, pour assurer un bon démarrage de la nouvelle campagne agricole 1999/2000, des mesures ont été prises pour la mise à disposition des petits agriculteurs des semences et des engrais qui seront distribués dans le cadre des programmes de crédits supervisés.

En matière de politique foncière et en application des mesures retenues lors de la consultation nationale sur la productivité agricole et le problème de morcellement des terres, organisée en 1998, trois lois ont été promulguées portant respectivement sur la liquidation des Enzel et Kirdar grevant les terres à vocation agricole, le certificat de possession et l'extension des interventions de l'ARAPPI aux terres exploitées en sec.

Au niveau du renforcement du rôle de la profession, l'année 1999 a connu la poursuite des activités des groupements interprofessionnels pour lesquels 11 millions de dinars ont été réservés dans le cadre du Fonds de Développement de la Compétitivité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, soit presque le même niveau de 1998.

La mise en œuvre des stratégies sectorielles a continué à bénéficier d'une attention particulière en 1999 eu égard à l'importance de la réalisation de l'autosuffisance en denrées de base et le développement des exportations de certains produits.

En effet, concernant le lait et après avoir enregistré en 1999 l'autosuffisance en lait de boisson, une évaluation de la stratégie d'autosuffisance a été réalisée et a débouché sur une série de mesures notamment en matière de stockage et d'écoulement de l'excédent et d'amélioration de la qualité du lait. Ces mesures sont en cours de concrétisation. D'autres mesures ont été prises pour écouler l'excédent de

concentré de tomates enregistré au cours de 1999, ainsi que pour encourager l'agriculture biologique.

En outre, l'année 1999 a enregistré la poursuite de la mise en œuvre de plusieurs programmes et projets de mobilisation et d'exploitation des ressources naturelles et ce, dans le cadre des stratégies nationales des ressources en eau, de développement de l'espace forestier et pastoral et de conservation des eaux et du sol.

2. Les résultats quantitatifs :

L'année hydrologique 1998-99 a été caractérisée par une pluviométrie favorable à la production agricole sur toutes les régions du pays à l'exception des régions du Centre. Comparée à la normale, la pluviométrie de cette campagne (1998-1999) a été excédentaire dans le Nord et le Sud et déficitaire dans le Centre du pays.

2. 1. La production

Les réalisations probables de 1999 tablent sur une production d'une valeur de 2 761 MD et une valeur ajoutée de 2 298 MD aux prix constants contre 2 484 MD et 2 070 MD respectivement en 1998. Il en résulte des taux de croissance respectifs de 11% aussi bien pour la production que pour la valeur ajoutée du secteur.

Ces performances sont dues aux bons résultats de la plupart des sous-secteurs. En effet, la production d'olives à huile a doublé par rapport à la campagne précédente soit 900 000 T contre 450 000 T.

La production céréalière de la campagne 1998/1999 a atteint 18,1 millions de quintaux contre 16,6 millions au cours de la campagne 1997/98 et une moyenne annuelle du VIII^e Plan de 16 millions de quintaux.

Pour le secteur maraîcher, la production est en hausse notamment pour les tomates (+40%), la pomme de terre (+8%) et les melons et pastèques (+17%).

La production du secteur de l'élevage a connu un taux de croissance de 8% par rapport à l'année 1998 grâce aux bons résultats enregistrés par la production de la viande bovine (+8,6%), les produits avicoles (viande avicole : +9%, œufs: +8%) et le lait (+8%).

2. 2. La balance commerciale

Les résultats des neufs premiers mois de 1999 font ressortir un taux de couverture excédentaire de 115% contre 58% au cours de la même période de 1998, reflétant un accroissement de la valeur des exportations (+48%) et la régression de la valeur des importations (-25%), soit un solde positif de 69,6 MD contre -266,7 MD en 1998.

Compte tenu des résultats des 9 premiers mois et des prévisions d'importation et d'exportation jusqu'à la fin de l'année, il est attendu que la balance commerciale alimentaire réalise un taux de couverture de 105% avec des exportations d'une valeur de 676,5 MD et des importations d'une valeur de 644,5 MD contre respectivement 548,7 MD et 802,5 MD au cours de 1998.

2. 3. Les investissements :

Les investissements probables au cours de 1999 sont estimés à 854,2 MD, représentant 13% des investissements totaux dans l'économie contre 824,7 MD et 14,6% respectivement en 1998. L'accroissement des investissements agricoles (+3,6% par rapport à 1998) provient essentiellement de la reprise de l'investissement privé (arboriculture : +11%, élevage: +4,4%, installations hydrauliques:+6%) et de la poursuite de la mise en œuvre des différentes stratégies de mobilisation et de conservation des ressources naturelles.

Il est à noter qu'en 1999, l'intervention du système bancaire dans le financement des investissements agricoles a continué sa progression pour atteindre 108,8 millions de Dinars contre 102,7 millions de Dinars en 1998. Cette progression continue est un important indicateur de l'attrait du secteur de l'agriculture et de la pêche, et du climat de confiance qui règne entre les banques et le secteur.

Au niveau des projets agréés par l'APIA, le montant total des investissements ayant bénéficié des avantages de l'État, au terme des 8 premiers mois de l'année 1999, s'est élevé à 187,1 MD contre 166 MD au cours de la même période de l'année 1998.

II. Prévisions pour l'année 2000

1. La politique de développement :

L'année 2000 connaîtra la poursuite des réformes retenues dans le cadre du IX^{ème} Plan et sera axée sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes et mesures d'ajustement déjà engagées et l'entreprise de nouvelles réformes s'intégrant dans le cadre de la mise à niveau du secteur et sa préparation pour faire face aux défis de la libéralisation.

Au niveau de la restructuration du secteur de l'agriculture et de la pêche, l'année 2000 connaîtra la poursuite de la réflexion relative à la nouvelle organisation des services centraux du Ministère de l'Agriculture qui s'intègre dans le cadre de la mise à niveau de l'administration ainsi que la poursuite de la restructuration des terres domaniales. De même, l'étude relative au renforcement des services d'appui au secteur agricole sera achevée et débouchera sur l'identification d'un projet d'investissement dans ce domaine.

Concernant l'amélioration de l'environnement général du secteur agricole, l'année 2000 connaîtra le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie visant le développement de la production de semences et plants et la protection des ressources génétiques d'une part, et l'intensification des interventions des Groupements Interprofessionnels dans la régulation des prix et des marchés des produits relevant de leur champ d'intervention d'autre part.

Au niveau de la promotion des investissements, le programme de formation au profit des jeunes promoteurs dans le secteur de l'agriculture et de la pêche qui a démarré en 1999, se poursuivra en 2000. Ce programme est supervisé par l'APIA et les services concernés du Ministère de l'Agriculture.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'année 2000 sera marquée par la mise à niveau de 7 centres de formation professionnelle agricole situés à Tibar, Sfax, Alia, Fahs, Chott Mariem, Barroua et Testour en plus de la mise à niveau de l'Institut National de Pédagogie et de Formation Continue de Sidi Thabet, et ce, dans le cadre du programme de mise à niveau de la formation professionnelle (MANFORME).

En matière de politique foncière, l'accent sera mis en 2000 sur la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie visant l'amélioration des structures foncières, arrêtée à la suite de la consultation nationale relative à l'amélioration de la productivité du secteur. L'accent sera mis sur l'identification de moyens efficaces pour lutter contre l'abandon et les problèmes de morcellement des terres agricoles.

La mise en œuvre des stratégies sectorielles sera poursuivie durant l'année 2000. Les efforts seront axés sur l'accélération du rythme d'exécution des stratégies sectorielles visant la réalisation de l'autosuffisance en produits de base tout en signalant que l'autosuffisance a été déjà atteinte pour le lait et se situe à un taux de 98% pour les viandes rouges.

De même, la mise en œuvre des stratégies nationales de mobilisation et de préservation des ressources naturelles sera poursuivie en l'an 2000. En outre, il sera procédé à l'évaluation des stratégies décennales entamées depuis 1990. De nouvelles stratégies seront élaborées pour être mises en œuvre au cours du Xème et XIème Plan.

Concernant l'organisation de la profession, une attention particulière sera accordée au renforcement des rôles des différentes structures professionnelles (groupements interprofessionnels, coopératives centrales, coopératives de services, centres techniques et autres). Ainsi, environ 13 millions de dinars seront réservés à leurs activités dans le cadre du Fonds de développement de la compétitivité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche contre 11 millions de dinars en 1999. Il est à signaler qu'une étude sur la restructuration des groupements interprofessionnels et des centres techniques en vue de la diversification de leurs sources de financement sera réalisée en l'an 2000.

2. Les prévisions quantitatives :

2.1. La production

Compte tenu des performances attendues pour les différents sous-secteurs dont notamment la production de 18 millions de quintaux de céréales, 1 million de tonnes d'olives, 220 000 T d'agrumes, 330 000 T de pomme de terre, 730 000 T de tomates, 880 000 T de lait et 90 000 T de poissons, il est attendu que le secteur de l'agriculture et de la pêche réalise en 2000, un taux de croissance de 3,5 % aussi bien pour la production que pour la valeur ajoutée par rapport à 1999.

Le secteur arboricole réalisera le meilleur taux de croissance (+6,7%) grâce à l'augmentation de la production oléicole, suivi par le secteur de la pêche (+4,8) et du secteur de l'élevage (+4,1%). Les productions de viandes et de pomme de terre connaîtront une légère augmentation par rapport à l'année 1999.

2.2. La balance commerciale

Les projections de la balance commerciale pour l'année 2000 prévoient une stagnation de la valeur des importations par rapport à 1999. Les importations de céréales connaîtront une augmentation (soit une valeur de 248 MD contre 239,5 MD en 1999), alors que celles des huiles alimentaires, du lait, des viandes et de la pomme de terre seront en baisse.

De même, les exportations connaîtront une stagnation par rapport à celles de 1999 avec une diminution des exportations d'huile d'olive dont la valeur passera de 368 MD à 345 MD en 2000 et un accroissement des exportations des produits de la mer dont la valeur passera de 105 MD à en 1999 à 116 MD en 2000. Le reste des exportations gardera les mêmes niveaux de 1999.

Le taux de couverture des importations par les exportations se situera à 104% contre 105 % en 1999.

2.3 Les investissements:

Le volume des investissements prévu pour 2000 se situe à 950,8 millions de Dinars courants, représentant 13,4% du total des investissements prévus dans toute l'économie. Ce volume d'investissement sera réalisé à concurrence de 51% (soit 485 MD) par le secteur privé. Le volume des investissements restant soit 452 millions de Dinars (49%) sera réalisé par le secteur public.

Le financement de ces investissements sera assuré à concurrence de 52,8% (502,27 millions de Dinars) par les fonds publics (trésor et financement extérieur), 13,2% (125,5 millions de Dinars) par les crédits bancaires et 29,3% (278,7 millions de Dinars) par les fonds propres et 4,7% (44,3MD) par les fonds spéciaux et de concours.

CHAPITRE PREMIER

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1999

I. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE:

L'évaluation à mi-parcours du IXème Plan pour la période 1997-1999 a permis de dégager des résultats satisfaisants à savoir:

- des taux de réalisation très proches des objectifs fixés tant au niveau des indicateurs de production et de croissance qu'au niveau de l'état d'avancement des différentes stratégies et programmes de développement,
- l'amélioration de la qualité des produits et la régularité de l'approvisionnement des marchés en produits agricoles et de pêche le long de l'année notamment à travers les groupements interprofessionnels, qui jouent un rôle de plus en plus important dans la régulation des prix et du marché,
- une nette amélioration de l'organisation du secteur accompagnée d'une consolidation de la participation de la profession dans la gestion des secteurs de production.

Partant de ces performances, il a été recommandé d'accélérer le rythme de réalisation de manière à consolider les acquis et atteindre les objectifs arrêtés en matière de productivité et de modernisation des moyens de production et ce, afin de préparer le secteur aux défis de la libéralisation et de la concurrence. En effet, l'année 2000 connaîtra le démarrage des négociations avec l'UE en vue d'une plus grande libéralisation des échanges des produits agricoles d'une part et d'un nouveau round de négociations dans le cadre de l'OMC d'autre part.

Dans ce cadre, l'année 1999 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre des réformes retenues dans le cadre du IXème Plan. Ces réformes visent l'amélioration de la compétitivité du secteur, en vue de le préparer à faire face, à moyen terme, à deux défis majeurs à savoir l'ouverture totale sur les marchés extérieurs et la libéralisation complète du marché intérieur.

Plus précisément, les réformes mises en œuvre en 1999 ont porté sur:

- La poursuite des réformes structurelles du secteur de l'agriculture et de la pêche
- l'amélioration de l'environnement général du secteur
- la poursuite de la mise en œuvre des stratégies sectorielles de développement
- l'organisation de la profession.

1. Restructuration du secteur de l'agriculture et de la pêche:

L'année 1999 a été marquée par la poursuite de la restructuration des terres domaniales à travers le démarrage de la troisième phase qui porte sur une superficie globale de 100 000 ha. Il est à signaler que l'opération de restructuration a concerné jusqu'à la fin de 1999, une superficie de 315 000 ha sur une superficie totale à restructurer de 500 000 ha.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée aux opérations de suivi-évaluation de l'exploitation des terres domaniales agricoles dont les attributaires ont bénéficié d'avantages et d'incitations, dans le cadre du code d'incitation aux investissements, et ce, conformément aux contrats et aux programmes de mise en valeur approuvés. Dans ce cadre, 110 sociétés de mise en valeur exploitant 63 000 ha ont fait l'objet d'une évaluation.

Egalement, dans le cadre de la mise à niveau de l'administration, l'année 1999 a connu la poursuite de la réflexion sur la nouvelle organisation des services centraux du Ministère de l'Agriculture, dans le but d'un meilleur encadrement des secteurs de production par la réorganisation des sous secteurs selon l'approche filière.

1.1. Préparation du programme de mise à niveau:

La préparation du programme de mise à niveau du secteur, entamée en 1998, a été poursuivie en 1999. Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture a lancé une série d'études dont notamment:

- **l'étude relative à l'évaluation de la compétitivité** actuelle des secteurs productifs et les possibilités de son amélioration dans le futur pour pouvoir faire face aux engagements pris, tant dans le cadre de l'accord de partenariat avec l'Union Européenne, que dans le cadre de l'OMC.

Tenant compte de l'accroissement du rythme de libéralisation du commerce extérieur des produits agricoles, cette étude, achevée en 1999, a démontré qu'un certain nombre de produits resteraient compétitifs en cas de libéralisation: il s'agit notamment de l'huile d'olive, des agrumes et des produits de la mer. Ladite étude a également démontré que certains produits jugés peu compétitifs comme le blé dur au niveau des moyennes exploitations et le blé tendre au niveau des grandes exploitations de la zone semi-aride pourraient devenir compétitifs moyennant des actions appropriées.

Les résultats de cette étude seront approfondis au cours de l'an 2000 en vue de déterminer les mécanismes et mesures qui pourraient être appliqués en vue de consolider la compétitivité du secteur d'un côté et protéger les secteurs sensibles et soutenir et aider les petits agriculteurs d'un autre côté tout en respectant nos engagements dans le cadre des accords internationaux.

- La deuxième étude concerne le renforcement des services d'appui à l'agriculture qui a pour objectif d'identifier les politiques et les moyens permettant d'améliorer la qualité et l'efficacité des services d'appui à l'agriculture afin de contribuer au développement du secteur agricole. Cette étude doit aboutir à la définition d'un plan d'actions destiné à améliorer les performances du système recherche-vulgarisation-formation, à renforcer le rôle des organisations professionnelles et du secteur privé dans les activités de services, et à améliorer l'efficacité des services rendus par le secteur public.

Les résultats attendus de l'étude intéresseront particulièrement les décideurs et seront également destinés aux différents intervenants et opérateurs économiques qui seront appelés à mettre en œuvre les différents ajustements qui en résulteraient (mise à niveau, réformes, incitations, etc.) en vue de préparer le secteur agricole au nouveau contexte marqué par une plus grande libéralisation des échanges des produits agricoles et de pêche et des répercussions en matière de concurrence et de compétitivité. Cette étude sera achevée au cours de l'année 2000 et débouchera sur un projet d'investissement qui sera mis en œuvre au début de 2001.

- la troisième étude concerne l'élaboration, sur la base des résultats de l'étude sur la compétitivité, de la **Carte de la Production Agricole**. Cette étude a pour objectif l'élaboration de Cartes Agricoles Régionales, identifiant les caractéristiques de différentes zones du pays et pouvant servir de référence en matière d'orientation, d'incitations et d'encouragements, afin d'assurer l'exploitation adéquate des potentialités existantes.

L'étude a déjà démarré en octobre 1999 pour 13 Gouvernorats à savoir: les Gouvernorats du Nord-Ouest (Jendouba, Kef, Siliana et Béja), les Gouvernorats du Centre-Ouest (Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan) et les Gouvernorats du Nord-Est (Ariana, Tunis, Ben Arous, Nabeul, Zaghouan et Bizerte). L'achèvement de cette tranche est prévu à la fin de l'an 2000.

Les 10 Gouvernorats restant seront couverts en 2001.

1.2. L'amélioration de l'environnement général du secteur agricole

Au niveau de l'amélioration de l'environnement général du secteur, l'année 1999 a connu la poursuite des efforts entamés dans ce domaine notamment en ce qui concerne le traitement des problèmes liés au système de crédit agricole, de l'endettement des agriculteurs, de la restructuration du système d'assurance et de garantie contre les calamités naturelles et la concrétisation des recommandations issues de la consultation nationale sur le renforcement de la productivité du secteur agricole.

a) Le crédit agricole

* Les principales mesures prises :

En dépit des mesures prises en faveur des petits exploitants tant au niveau de la décentralisation de l'octroi des crédits qu'au niveau de la diversification des sources de financement, le problème de l'endettement demeure un frein majeur pour le développement de la plupart des activités agricoles. Cette situation a engendré l'accumulation des impayés qui ont atteint 632 MD à la fin de 1998, dont 388 MD en principal et 244 MD en intérêts au profit de 165 000 agriculteurs, soit 87 % du total des agriculteurs ayant obtenus des crédits.

Les impayés dont le montant en principal ne dépasse pas 2000 dinars concernent 120 000 agriculteurs représentant 63 % des agriculteurs ayant obtenu des crédits et 73 % des agriculteurs endettés.

Face à cette situation, de nouvelles mesures présidentielles ont été prises le 12 mai 1999 pour les trois catégories de crédits à savoir :

- L'abandon des reliquats des crédits agricoles obtenus avant la fin de l'année 1998 et totalisant un montant en principal ne dépassant pas 2000 D. Cette mesure concerne 170 000 agriculteurs soit 36% des agriculteurs.
- Le rééchelonnement sur une période de 7 ans des dettes dont le montant en principal est compris entre 2000 D et 40 000 D avec une prise en charge de 50% des taux d'intérêts ordinaires et un abandon total des intérêts de retard.
- Le règlement des dettes dépassant 40 000 D par agriculteur sur la base de l'étude des dossiers au cas par cas.

Par ailleurs, et pour permettre aux agriculteurs de démarrer la nouvelle campagne 1999/2000 dans les meilleures conditions, des mesures spécifiques ont été prises et ont concerné:

- La mise à la disposition des petits agriculteurs d'une première tranche d'un montant de 1,5 MD sur le budget de l'Etat et ce, dans le cadre des programmes des crédits supervisés ordinaires estimés généralement à 3 MD par an en faveur de 3 500 exploitants.
- La mise à la disposition des petits agriculteurs n'ayant pas les garanties nécessaires pour accéder aux crédits bancaires (40 000 bénéficiaires) de 60 000 qx de semences d'orge en vue de les distribuer sous forme d'aides en nature au début de la campagne. Ces quantités permettront l'emblavement de près de 74 000 ha pour un montant de 1,5 MD contre 1 MD la campagne écoulée.

D'autres aides en nature seront distribuées au cours de la campagne agricole (mois de janvier) au profit de 20 000 agriculteurs localisés dans les régions du Nord. Ces aides concernent 24 000 qx d'ammonitre pour un montant de 0,5MD et couvrent 22 000 ha.

En outre, une étude sur la petite agriculture à caractère familial et social a été entamée et a pour objectif de concevoir un nouveau mécanisme de financement approprié à cette catégorie d'agriculteurs.

En matière d'assurance agricole, et vu les problèmes que posent les risques climatiques pour l'appareil bancaire et pour l'agriculteur, il a été programmé d'engager une étude afin d'évaluer le système actuel d'assurance agricole et ce, en application des mesures présidentielles prises le 12 mai 1999. A cet effet, un dossier est en cours de préparation sous la tutelle du Ministère des Finances avec la participation des parties concernées y compris la profession et les compagnies d'assurances.

*** Evolution des crédits de campagne :**

Les crédits de campagnes ont connu une stagnation au cours de la campagne 1998/99 par rapport à la campagne précédente et un accroissement d'environ 8% par rapport à la campagne 1996/97. En effet les montants globaux sont passés de 61,1 MD en 1996/97 à 66,1 MD en 1998/99 suite à l'amélioration de la participation du secteur bancaire (Fonds BNA) qui a atteint 62,6 MD en 1999 contre 58,8 MD en 1997. Les crédits accordés au profit des grandes cultures représentent près de 79 % du montant global, soit 52,3 MD.

**EVOLUTION DES CREDITS DE CAMPAGNE
AU COURS DES ANNEES 1997-1999
ET PREVISION 1999/2000**

Unité : MD

SOURCES DE FINANCEMENTS	96/97	97/98	98/99	99/2000*	TAUX (%) 99/98 p.p 97/98
Fonds BNA	54,4	59,0	57,7	67,5	+3
Credits super. BNA	4,4	4,9	4,9	4,5	.
Fonds budgétaires	2,3	3	3,5	3	-3
TOTAL	61,1	67,5	66,1	75	-2

* Previsions

*** Financement de la campagne 1999-2000.**

Les besoins de financement pour la campagne agricole 1999/2000 ont été estimés à 75 MD au profit de 13 000 agriculteurs contre 66,1 MD au profit de 11000 agriculteurs au cours de la campagne précédente. Cette enveloppe se répartit selon les sources de financement comme suit :

- Crédits BNA pour les grands agriculteurs : 67,5 MD au profit de 5 500 bénéficiaires.
- Crédits supervisés bancaires (petits agriculteurs) : 4,5 MD au profit de 4 000 bénéficiaires.
- Crédits supervisés ordinaires (petits et grands agriculteurs) : 3 MD au profit de 3 500 bénéficiaires.

*** Les investissements privés**

Au terme des 8 premiers mois de l'année 1999, le montant total des investissements ayant bénéficié des avantages de l'Etat et approuvés par l'APIA a atteint 187,1 MD contre 166 MD au cours de la même période de l'année précédente (1998), soit une hausse de l'ordre de 13%.

b) La politique foncière

Face aux problèmes de morcellement des terres agricoles, une consultation nationale sur la productivité des terres agricoles a été organisée au cours de 1998. Plusieurs mesures visant l'amélioration de la productivité agricole à travers l'assainissement de la tenure foncière ont été retenues et seront mises en œuvre progressivement dans les années à venir.

Au cours de 1999, les mesures suivantes ont été prises :

- la promulgation de la loi relative à la liquidation des Enzel et Kirdar grevant les immeubles à vocation agricole et d'une loi relative au certificat de possession.
- la promulgation de la loi portant organisation administrative et financière de l'Agence de la Réforme Agraire dans les Périmètres Publics Irrigués modifiant sa dénomination en « Agence Foncière Agricole » dans la perspective de l'extension de ses interventions au niveau des terres exploitées en sec.

e) L'organisation de la profession

L'année 1999 a connu le renforcement des activités des groupements interprofessionnels pour lesquels 11 millions de dinars ont été réservés dans le cadre du Fonds de développement de la compétitivité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche contre 8,5 millions de dinars en 1998. Ces fonds permettent la régulation des prix de certains produits agricoles par l'acquisition et le stockage de près de 10 000 tonnes de pomme de terre, de 50 millions d'œufs de consommation, de 1000 tonnes de viande avicole, de 21 millions de litre de lait et de 6500 agneaux.

Dans le cadre de la restructuration des organisations professionnelles, les coopératives centrales ont fait l'objet d'une attention particulière et l'accent a été mis sur l'assainissement de leur situation financière et l'élaboration d'un plan de développement à moyen terme spécifique à chaque coopérative.

2. La poursuite de la mise en œuvre des stratégies sectorielles

La mise en œuvre des stratégies sectorielles a continué à bénéficier en 1999 d'une attention particulière eu égard à leur importance dans la réalisation de l'autosuffisance en denrées de base (pomme de terre, tomate, viandes, lait, œufs,...) et le développement des exportations (huile d'olive, vin, agrumes,...).

L'objectif d'autosuffisance assigné dans le cadre de la stratégie du lait a été atteint en 1999 et un excédent saisonnier a été enregistré depuis 1998. Face à cette situation, des mesures consignées dans une nouvelle stratégie, ont été arrêtées pour faire face à « l'après autosuffisance » et ont porté sur la répartition des éventuels excédents entre les industriels du lait, l'octroi d'une prime pour le

stockage de l'excédent, et l'encouragement de l'élevage des génisses nées et élevées en Tunisie.

Pour les viandes rouges, les objectifs assignés à la stratégie ont été réalisés pour l'année 1999.

Les objectifs d'autosuffisance ont été dépassés en matière de production de tomates et des stocks importants en concentré de tomates ont été constitués pour être écoulés sur les marchés extérieurs.

Par ailleurs, de nouvelles mesures ont été prises pour le développement de l'agriculture biologique et ont porté sur la création d'un centre technique spécialisé dans l'agriculture biologique, l'octroi d'une prime à l'investissement de 30% pour l'acquisition du matériel spécifique à l'agriculture biologique en plus d'une prime pour le financement des activités de contrôle et de certification du produit biologique.

3. La poursuite de la mise en œuvre des stratégies nationales des ressources naturelles

a. Les ressources en eau :

L'année 1999 a vu la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau de manière à répondre aux besoins sans cesse croissants de la population en eau potable ainsi qu'à la demande en eau des secteurs agricole, industriel et touristique. Parallèlement, des efforts ont été consentis pour l'élaboration d'une stratégie d'économie d'eau en agriculture visant l'équipement de toute la superficie irrigable du pays en matériel d'économie d'eau à l'horizon 2010.

L'étude stratégique sur le Secteur de l'eau en Tunisie qui a démarré en 1997 a été achevée au cours de l'année 1999 et a montré que les ressources en eau traditionnelles (eaux de surface et eaux souterraines) seront en totalité mobilisées à la fin de la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau.

Face à cette situation et pour répondre à la demande croissante en eau des différents secteurs et alléger la pression sur les ressources traditionnelles, il s'avère nécessaire d'améliorer les outils de gestion des ressources en eau, en incitant les utilisateurs à l'économie d'eau et à sa valorisation, en impliquant davantage les utilisateurs dans la gestion des ressources et en adaptant la

législation en vigueur pour qu'elle réponde au mieux à la rationalisation de la gestion des ressources. Dans cette perspective, la gestion future des ressources en eau, reposera sur trois axes principaux, à savoir :

- la maîtrise de la demande en eau
- l'utilisation intégrée des ressources en eau, et
- la protection des ressources.

b. La conservation des eaux et du sol :

En matière de CES, l'année 1999 a connu la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale. Les études de planification régionale en matière de CES ont été poursuivies et il est attendu qu'elles couvrent l'ensemble des gouvernorats à la fin de 1999. Au stade actuel, les études relatives aux gouvernorats de Sousse, Sfax, Monastir et Tozeur sont en cours d'achèvement et celles des gouvernorats de Kébili et Ben Arous sont en cours de préparation.

Les réalisations physiques ont porté sur :

- l'aménagement des bassins versants, sur 33 350 Ha, (soit un taux de réalisation de 60% par rapport aux prévisions),
 - l'entretien et la sauvegarde de 8 138 ha contre 19 900 ha prévus
 - la réalisation des techniques douces sur 350 ha contre 1700 ha prévus.
- Les travaux d'aménagements ont été effectués par des entreprises privées.

Concernant la mobilisation des eaux de surface, il a été enregistré au cours de 1999 un ralentissement dans l'exécution des travaux aussi bien pour l'épandage des eaux de crues et de recharge de la nappe qu'au niveau de la création des lacs collinaires. En effet, sur les 336 ouvrages d'épandage et d'alimentation de la nappe prévus, seulement 22 sont en cours de réalisation. Quant aux lacs collinaires, 11 unités (sur les 67 lacs programmés) sont en cours de construction avec un taux de réalisation de 50%. Cette situation est due à l'insuffisance et au retard de l'ouverture des crédits alloués notamment pour les projets concernant les lacs financés sur certaines ressources étrangères.

c. Les forêts :

L'année 1999 a connu l'achèvement de l'étude «Analyse du bilan de bois-énergie et identification d'un plan d'action» qui a débuté en 1997. Par ailleurs, l'étude concernant les activités industrielles liées au secteur forestier et celle traitant des produits forestiers non ligneux pour la mise en oeuvre d'un plan d'actions sont en cours d'achèvement.

Les réalisations en matière de forestation arrêtées au 31 août 1999, ont porté sur :

- le reboisement de 7 720 Ha dans le domaine forestier de l'Etat contre des prévisions de 14 460 Ha,
- la régénération artificielle de 2 235 Ha contre des prévisions de 4 800 Ha,
- l'entretien des plantations sur une superficie de 2 225 Ha contre des prévisions de 8 835 Ha.

Dans le cadre du désengagement progressif de l'Etat et conformément aux orientations du Code forestier une série de mesures ont été prises dont notamment:

- l'encouragement à la création d'entreprises privées d'exploitation et de transformation des différents produits forestiers. Actuellement, on compte plus de 100 petites entreprises opérant dans les gouvernorats du Nord,
- l'application de l'approche participative au niveau de la conception, de la programmation et la mise en oeuvre des projets intégrés de développement forestier,
- l'organisation des usagers des forêts dans le cadre d'associations forestières d'intérêt collectif (AFIC). Au total, 9 AFIC sont déjà créées dont 6 à Kairouan, 2 à Bizerte et 1 à Kasserine.

d. Les parcours:

La mise en oeuvre des actions de développement des parcours dans le cadre de la stratégie nationale s'est poursuivie au cours de l'année 1999. Ces actions sont réalisées par l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour les parcours privés, et par la Direction Générale des Forêts pour les parcours du domaine forestier de l'Etat et les parcours collectifs. La Direction de la Conservation des

Eaux et du Sol assure la consolidation des ouvrages de CES par la plantation d'arbustes fourragers.

Au cours des neuf premiers mois de 1999, les plantations d'arbustes fourragers ont porté sur 15 100 ha contre 28 300 ha prévus, soit un taux de réalisation de 53%.

L'opération d'aménagement des parcours a concerné au cours des neuf premiers mois de 1999 près de 9 700 ha sur 25 100 ha prévus, soit 39% des prévisions. Il est à noter que les réalisations en matière de plantations et d'aménagements pastoraux demeurent en deçà des objectifs assignés dans le cadre de la stratégie nationale de développement pastoral. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce faible taux de réalisation dont principalement:

- les difficultés rencontrées lors de la mise en oeuvre des plans d'aménagement des parcours collectifs (les bénéficiaires et les conseils de gestion ne sont pas encore convaincus de l'utilité de ces actions),
- les problèmes sociaux liés à la propriété foncière (la propriété privée dans l'indivision, le parcellement et le morcellement des exploitations) sont à l'origine des difficultés d'intervention et de l'impossibilité d'application des techniques de protection et de ressemis,
- le manque de moyens des bénéficiaires qui sont tenus de réaliser les travaux d'aménagement et notamment l'irrigation des arbustes fourragers,
- le manque de moyens matériels et humains (techniciens) alloués à la réalisation de ces actions par rapport aux objectifs assignés, et
- les problèmes techniques liés aux conditions climatiques variables, à la qualité du sol et à l'insuffisance des ressources hydrauliques qui constituent un facteur déterminant de la réussite des actions d'amélioration pastorale.

2. LES RESULTATS QUANTITATIFS :

L'année hydrologique 1998-99 a été caractérisée par une pluviométrie favorable à la production agricole sur toutes les régions du pays à l'exception des régions du Centre. Comparée à la normale, la pluviométrie de cette campagne (1998-1999) a été excédentaire sur le Nord et le Sud et déficitaire dans le Centre du pays.

Comparée à l'année hydrologique 1997-98, la pluviométrie enregistrée au cours de la campagne 1998-99 a été moins importante sur les régions du Nord et du Centre, alors qu'elle est plus élevée sur les régions du Sud du pays.

La répartition saisonnière de la pluviométrie au cours de la campagne 1998-99 comparée à la moyenne de la période a été comme suit :

- Excédentaire sur les régions du Nord et la région du Centre-Est et déficitaire sur le reste des régions au cours de la période automnale,
- Légèrement déficitaire sur le Nord-Ouest (-4%) et excédentaire sur toutes les autres régions du pays durant la période hivernale,
- Déficitaire sur toutes les régions du pays durant la période printanière
- Excédentaire sur toutes les régions du pays au cours de la période estivale.

A. LA PRODUCTION :

Les objectifs du IXème Plan pour l'année 1999 ont tablé sur la réalisation d'une production d'une valeur de 2724 millions de dinars et une valeur ajoutée de 2199 millions de dinars aux prix constants de 1990. Il en résulte ainsi des taux de croissance respectifs de 9,6 % et 6,2 % par rapport l'année 1998.

Les réalisations de 1999 en matière de production et de valeur ajoutée ont dépassé les prévisions du IXème Plan, la moyenne du VIIIème Plan ainsi que les réalisations de 1998 comme l'indique le tableau ci-après :

PRODUCTION ET VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE (AUX PRIX CONSTANTS DE 1990)

Unité : MD

	Moy. VIIIe Plan	Res 1998	1999			Variation en %	
			Prévision IXe Plan	Prévision BE 99	Réalisation	1999/Moy. VIIIe Plan	1999/98
Production en MD	2225,5	2485,24	2724	2777,2	2760,68	+24	+11
Valeur ajoutée en MD	1785,5	2071	2199	2296	2298	+29	+11

Le taux de croissance relativement important réalisé par le secteur s'explique par les bonnes performances de la plupart des sous-secteurs dont notamment l'arboriculture. En effet, la production d'olives à huile de la campagne 1998/99 a doublé par rapport à celle de la campagne écoulée

atteignant 900 000 tonnes, soit l'équivalent de 180 000 T d'huile contre respectivement 450 000 tonnes d'olives et 90 000 T d'huile au cours de la campagne précédente.

De même, les productions de raisin de table et de raisin de cuve ont enregistré des hausses importantes par rapport à la campagne écoulée soit 26% et 23% respectivement.

La production céréalière de la campagne 1998/1999 a atteint 18,1 millions de quintaux contre 16,6 millions au cours de la campagne 1997/98 et une moyenne annuelle du VIII^e Plan de 16 millions de quintaux.

Dans la région du Nord, les rendements de blé dur, de blé tendre et de triticales ont enregistré des baisses respectives de 3%, 5% et 23% alors que le rendement de l'orge a augmenté de 10% par rapport à la campagne précédente. Dans le Centre et le Sud, les rendements de blé dur, de blé tendre et d'orge ont progressé de 59%, 3% et 69% respectivement.

Pour le secteur maraîcher, la production est en hausse notamment pour les tomates (+40%), la pomme de terre (+8%) et les melons et pastèques (+17%). Des baisses ont été enregistrées au niveau des productions d'artichaut et du piment.

Au cours de l'année 1999, la production du secteur de l'élevage a connu un taux de croissance de 8% par rapport à l'année 1998 grâce aux bons résultats enregistrés par la production de la viande bovine (+8,6%), les produits avicoles (viande avicole : +9%, œufs : +8,7%) et le lait (+8%). Des taux d'accroissement positifs ont été également enregistrés au niveau de la production des viandes ovine et caprine.

Enfin, en ce qui concerne le secteur de la pêche, compte tenu du déroulement de la campagne de crevettes et de mollusques, la production pourrait atteindre 88 000 T contre 90 200 T, soit une légère régression de 2,4%.

Le tableau ci-après présente l'évolution des productions pour les principaux sous secteurs au cours des deux dernières années:

EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Production en 1000 T
Valeur en MD

	1998	1999			Variation %	
		Prévision INé Plan	Prévision BE 99	Réalisations	1999/Prév INé Plan	1999/98
Céréales	1665	1824	1758	1812	-0,6	+8,8
Olives à huile	450	700	951	960	+28	+100
Agrumes	229	252	280	210,5	-16	-8
Dattes	103	95	103	100	-5	-3
Plumier de terre	295	330	330	320	-3	-8,5
Tomate	663	690	690	930	+35	+40
Vian des rouges	204	231	215,2	218,3	-5	+7
Vian des volailles	98,9	83	112,8	107	+29	+9
Lait	740	740	820	800	+8	+8
Œufs (106)	1407	1242	1530	1530	+23	+8,7
Produits de la mer	93,2	99	95	88	-11	-2,4
Valeur de la production	2485,24	2724,3	2777,25	2760,68	+1,3	+11
Valeur ajoutée	2071	2199,4	2296,0	2298	+4,5	+11

B. LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE:

Au terme des neuf premiers mois de 1999, la balance commerciale alimentaire s'est soldée par un taux de couverture excédentaire de 114,6% contre 58,1% au cours de la même période de 1998. Cet excédent est le résultat de l'augmentation importante de la valeur des exportations de 48% et la régression significative des importations, soit 25%.

L'accroissement de la valeur des exportations par rapport à la même période de 1998 est dû essentiellement à l'augmentation des exportations d'huile d'olive de 69% en quantité (149 100 T contre 88 000 T) et de 118% en valeur (343,4 MD contre 157,2 MD). D'autres produits ont enregistré des augmentations de la valeur de leurs exportations à l'instar des produits maraichers (+231%), l'harissa (+61%) et les préparations et farines de céréales (+12%).

Quant à la valeur des importations, elle a connu une baisse suite à la diminution des prix sur le marché international du blé dur (-35,7%) et du blé tendre (-20,5%) et de la régression des achats en blé dur qui ont atteint 254 600 T contre 393 500 T au cours de la même période de 1998. Ceci en plus de la régression de la plupart des importations de produits alimentaires à

L'exception du maïs, des huiles végétales et de l'orge dont les importations ont augmenté en valeur de 30%, 15% et 7% respectivement.

**BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE
(POUR LES 9 PREMIERS MOIS)**

DESIGNATION	1998	1999	Variation (En %)
Exportation (En MD)	369,2	546,1	+48
Importation (En MD)	635,9	476,5	-25
Solde (En MD)	-266,7	+69,6	
TX. couv. (En %)	58,1	114,6	

Compte tenu des prévisions d'exportation et d'importation jusqu'à la fin de l'année, il est prévu que la balance commerciale alimentaire réalisée à la fin de l'année 1999 un taux de couverture de 105 %, avec des exportations pour une valeur de 676,5 MD et des importations de 644,5 MD contre respectivement 548,7 MD et 802,5 MD au cours de l'année 1998.

C. LES INVESTISSEMENTS:

Les investissements réalisés dans le secteur au cours de l'année 1999 ont atteint 854,2 millions de Dinars, représentant 13,17% des investissements totaux dans l'économie contre 824,2 millions de Dinars et 14,59% en 1998. L'accroissement des investissements agricoles (+3,6% par rapport à 1998) provient essentiellement de la reprise de l'investissement privé (arboriculture : +11%, élevage: +4,4%, installations hydrauliques: +6%) et de la poursuite de la mise en œuvre des différentes stratégies de mobilisation et de conservation des ressources naturelles.

Il est à noter qu'en 1999, l'intervention du système bancaire dans le financement des investissements agricoles a continué sa progression pour atteindre 108,8 millions de Dinars contre 102,7 millions de Dinars en 1998. Cette progression continue est un important indicateur de l'attrait du secteur de l'agriculture et de la pêche, et du climat de confiance qui règne entre les banques et le secteur.

Au niveau des projets agréés par l'APIA, le montant total des investissements ayant bénéficié des avantages de l'État, au terme des 8 premiers mois de l'année 1999, s'est élevé à 187,1 MD contre 166 MD au cours de la même période de l'année 1998, soit une hausse de l'ordre de 13%.

CHAPITRE DEUXIEME

LES PREVISIONS POUR L'ANNEE 2000

1. LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE:

L'année 2000 connaîtra la poursuite des réformes retenues dans le cadre du IXème Plan et sera axée sur la poursuite de la mise en œuvre des réformes et mesures d'ajustement déjà engagées et l'entreprise de nouvelles réformes s'intégrant dans le cadre de la mise à niveau du secteur et sa préparation pour faire face aux défis de la libéralisation. Ces actions s'articulent autour des principaux axes suivants :

- la poursuite des réformes structurelles du secteur de l'agriculture et de la pêche
- la poursuite de l'amélioration de l'environnement général du secteur
- la poursuite de l'exécution des stratégies sectorielles de développement
- l'organisation de la profession.

* Restructuration du secteur de l'agriculture et de la pêche:

L'année 2000 connaîtra la poursuite de la réflexion relative à la nouvelle organisation des services centraux du Ministère de l'Agriculture qui s'intègre dans le cadre de la mise à niveau de l'administration et vise un meilleur encadrement des secteurs de production par la réorganisation des sous secteurs selon l'approche filière.

En outre, l'année 2000 sera marquée par la poursuite de la restructuration des terres domaniales et des opérations de suivi-évaluation de l'exploitation des terres domaniales agricoles dont les attributaires ont bénéficié d'avantages et d'incitations, dans le cadre du code d'incitation aux investissements, et ce conformément aux contrats et aux programmes de mise en valeur approuvés.

Par ailleurs, l'élaboration du programme de mise à niveau du secteur agricole entamée en 1999 par le Ministère de l'Agriculture dans la perspective de libéralisation des échanges de produits agricoles et qui s'intègre dans la mise à niveau globale de l'économie nationale sera poursuivie et l'année 2000 connaîtra la mise en œuvre de certaines composantes. Dans ce cadre, l'étude relative au renforcement des services d'appui au secteur agricole sera achevée et débouchera sur l'identification d'un projet d'investissement dans ce domaine.

La mise à niveau des services d'appui à l'agriculture permettra au secteur de tirer le meilleur profit des opportunités nouvelles qui sont ou seront créées suite à la mise en œuvre des différents accords commerciaux ratifiés par la Tunisie dont notamment les accords de l'OMC et l'accord d'association avec l'Union Européenne. En effet, l'année 2000 sera marquée par la reprise des négociations avec l'Union Européenne en vue d'une plus grande libéralisation des échanges des produits agricoles.

*** L'amélioration de l'environnement général du secteur agricole**

L'année 2000 connaîtra la poursuite des efforts entamés dans le domaine de l'amélioration de l'environnement tout en accordant une attention particulière à la résolution des problèmes se situant à l'amont et à l'aval des filières agro-alimentaires. Les principales mesures concerneront le démarrage de la mise en œuvre de la stratégie visant le développement de la production de semences et plants et la protection des ressources génétiques d'une part, et l'intensification des interventions des Groupements Interprofessionnels dans la régulation des prix et des marchés des produits relevant de leur champ d'intervention d'autre part.

Au niveau de la promotion des investissements, le programme de formation au profit des jeunes promoteurs dans le secteur de l'agriculture et de la pêche qui a démarré en 1999, se poursuivra en 2000. Ce programme est supervisé par l'APIA et les services concernés du Ministère l'Agriculture.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'année 2000 sera marquée par la mise à niveau de 7 centres de formation professionnelle agricole situés à Tibar, Sfax, Alia, Fahs, Chott Mariem, Bartouta et Testour en plus de la mise à niveau de l'Institut National de Pédagogie et de la Formation Continue de Sidi Thabet, et ce, dans le cadre du programme de mise à niveau de la formation professionnelle (MANFORME).

En matière de politique foncière, l'accent sera mis en 2000 sur la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie visant l'amélioration des structures foncières, arrêtée à la suite de la consultation nationale relative à l'amélioration de la productivité du secteur. L'accent sera mis sur l'identification des meilleurs moyens pour lutter contre l'abandon et les problèmes de morcellement des terres agricoles.

Par ailleurs, l'année 2000 connaîtra la mise en œuvre d'un programme d'assainissement des anciennes structures foncières, la réalisation d'une étude

2. LES PROJECTIONS QUANTITATIVES POUR L'ANNEE 2000

A. LA PRODUCTION:

Compte tenu des performances attendues pour les différents sous-secteurs dont notamment 18 millions de quintaux de céréales, 1 million de tonnes d'olives, 220 000 T d'agrumes, 330 000 T de pomme de terre, 730 000 T de tomates, 880 000 T de lait et 90 000 T de poissons, il est attendu que le secteur de l'agriculture et de la pêche réalise en 2000, un taux de croissance de 3,5 % aussi bien pour la production que pour la valeur ajoutée par rapport à 1999.

Le secteur arboricole réalisera le meilleur taux de croissance (+6,7%) grâce à l'augmentation de la production oléicole, suivi par le secteur de la pêche (+4,8) et du secteur de l'élevage (+4,1%). Les productions de viandes et de pomme de terre connaîtront une légère augmentation par rapport à l'année 1999.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTEE AGRICOLES
(QUANTITE EN 1000 TONNES, VALEUR EN MD AUX PRIX CONSTANTS DE 1990)

Produits	1998	1999	2000	Croissance 99/98 %	Croissance 2000/99 %
Céréales	1665	1812	1800	+8,8	-0,7
Olives	450	950	1000	+111	+5,3
Agrumes	229	210,5	220	-8	+4,5
Dattes	103	100	105	-3	+5
Pomme de terre	295	320	330	+8,5	+3,1
Tomates	663	930	730	+40	-21
Viande bovine	88,5	96,1	100	+8,6	+4
Viande ovine	96,4	102,2	104,5	+6	+2,2
Volailles	98	107	110	+9,2	+2,8
(Eufs (millions d'unités)	1407	1530	1450	+8,7	-5,2
Lait	740	800	880	+8	+10
Poissons	90,2	88	92	-2,4	+4,5
Production (MD)	2485,24	2760,68	2757,62	+11	+3,5
Valeur ajoutée(MD)	2071	2298	2379	+11	+3,5

B. LA BALANCE COMMERCIALE:

Les projections de la balance commerciale pour l'année 2000 prévoient une stagnation de la valeur des importations par rapport à 1999. Les importations de céréales connaîtront une augmentation (soit une valeur de 248 MD contre 239,5 MD en 1999), alors que celles des huiles alimentaires, du lait, des viandes et de pomme de terre seront en baisse.

De même les exportations connaîtront une stagnation par rapport à celles de 1999 avec une diminution des exportations d'huile d'olive dont la valeur passera de 368 MD à 345 MD en 2000 et un accroissement des exportations des produits de la mer dont la valeur passera de 105 MD en 1999 à 116 MD en 2000. Les autres exportations garderont les mêmes niveaux de 1999.

Le taux de couverture des importations par les exportations se situera à 104% contre 105 % en 1999 comme il ressort du tableau ci-après :

**BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE
(EN MD)**

DESIGNATION	Réalisations VIII ^{ème} Plan	1999*	2000**	Variation (en %)
Exportations	420,5	676,5	668	-1,2
Importations	555,2	644,5	640	-0,6
Solde	-134,7	+32	28	
T _s couv. (en %)	76	105	104	

* Réalisations probables

** Prévisions

C. LES INVESTISSEMENTS:

Le volume des investissements prévu pour 2000 se situe à 950,8 millions de Dinars courants, représentant 13,4% du total des investissements prévus dans toute l'économie. Ce volume d'investissement sera réalisé à concurrence de 51% (soit 485 MD) par le secteur privé. Le volume des investissements restant soit 452 millions de Dinars (49%) sera réalisé par le secteur public.

Le financement de ces investissements sera assuré à concurrence de 52,8% (502,27 millions de Dinars) par les fonds publics (trésor et financement extérieur), 13,2% (125,5 millions de Dinars) par les crédits bancaires et 29,3% (278,7 millions de Dinars) par les fonds propres et 4,7% (44,3MD) par les fonds spéciaux et de concours.

CHAPITRE TROISIEME

APERCU SECTORIEL

I. LA CEREA LICULTURE:

I. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1998/99:

La campagne céréalière 1998/1999 a été caractérisée par:

- Une bonne préparation du sol à la suite des quantités de pluie d'automne enregistrées dans toutes les régions du pays;
- La réalisation de la totalité du programme de semis dans les régions du Nord suite aux bonnes conditions climatiques qui ont caractérisé la période de semailles;
- La non réalisation du programme de semis dans le Centre et Sud suite au manque de pluie enregistré pendant la période de semailles;
- Le bon développement végétatif des céréales dans les régions du Nord suite aux pluies enregistrées pendant le mois de janvier et février 1999;
- La maturité précoce des grains de céréales causée par le déficit pluviométrique et la hausse des températures pendant le mois de mai 1999.

a. Les emblavures:

Les superficies céréalières emblavées au cours de la campagne 1998/1999 ont atteint 1,519 millions d'hectares contre 1,446 millions d'hectares réalisées au cours de la campagne 1997/1998, soit une progression de 5%. Par rapport aux prévisions (1,603 millions d'hectares), le taux de réalisation des emblavures a atteint 95%.

Par région, les superficies emblavées dans le Nord ont atteint 893 000 ha enregistrant une augmentation de 2,5% par rapport à la campagne précédente (871 000 ha). Dans la région du Centre-Sud, les superficies ont atteint 626 000 ha, soit une hausse de 9% par rapport à la campagne 1997/1998 (575 000 ha). Toutefois, le niveau des emblavures de la campagne 1998/1999 reste en deçà du niveau moyen du VIII^e Plan (1,560 millions d'hectares)

SUPERFICIES EMBLAVEES PAR REGION
(1000 HA)

REGION	Moy.VIII ^e Plan	97/98	98/99
NORD	842	871	893
CENTRE-SUD	718	575	626
TOTAL	1560	1446	1519

Au niveau des espèces, les superficies emblavées en blé dur, en blé tendre et en orge ont progressé respectivement de 3,5% , de 3% et de 8% par rapport à la campagne agricole 1997/1998. Quant aux superficies du triticales, elles ont stagné au niveau de la campagne agricole 1997/1998.

SUPERFICIES EMBLAVEES PAR ESPECE
(EN 1000 HECTARES)

ESPECE	Moy.VIII ^e Plan	97/98	98/99
BLE DUR	877,5	821,8	850,8
B.TENDRE	146,9	143,6	148,1
ORGE	526,1	477	516,5
TRITICALE	9,7	3,6	3,6
TOTAL	1 560,2	1 446	1 519

b. Les intrants:

***Les semences sélectionnées:**

Les quantités de semences sélectionnées mises en place au cours de la campagne agricole 1998/99 ont porté sur 169 120 quintaux contre 160 428 quintaux au cours de la campagne précédente, enregistrant une hausse de 5%.

**DISPONIBILITE EN SEMENCES SELECTIONNEES DE CEREALES
(EN QUINTAUX)**

ESPECE	Moy.VIII ^e Plan	97/98	98/99
BLE DUR	131 904	123 456	118 971
BLE TENDRE	36 402	30 455	43 587
ORGE	9 655	6 517	6 562
TRITICALE	346	-	-
TOTAL	178 307	160 428	169 120

Quant aux quantités vendues de semences sélectionnées, elles ont porté sur 158 398 quintaux (soit 94% de la quantité mise en place), dont 112 094 quintaux de blé dur (soit 93% de la quantité mise en place), 40 159 quintaux de blé tendre (soit 94% de la quantité mise en place) et 6 145 quintaux d'orge (soit 94% de la quantité mise en place).

*** Les engrais chimiques :**

Les quantités d'engrais chimiques utilisées dans la céréaliculture au cours de la campagne 1998/1999 ont atteint 154 605 tonnes, soit une régression de 4% par rapport au niveau de la campagne précédente et de 7% par rapport à la moyenne annuelle du VIII^e Plan.

**UTILISATION DES ENGRAIS CHIMIQUES EN CERÉALICULTURE
(EN TONNES)**

Espèce	Moy.VIII ^e Plan	97/98	98/99
Ammonitrite	90 840	82 500	86 350
Super 45%	29 878	23 400	19 550
DAP	44 850	55 400	48 705
TOTAL	165 568	161 300	154 605

- Le désherbage chimique :

Les superficies céréalières désherbées chimiquement ne cessent de s'accroître d'une année à l'autre, elles ont atteint au cours de la campagne 1998/1999 environ 463 000 hectares, soit un taux de réalisation de 98,5% par rapport au programme (470 000 ha), contre 443 milles ha en 1997/1998 et 310 000 ha comme moyenne du VIII^e Plan. Par gouvernorat le taux de réalisation a dépassé les 100% à Bizerte, Zaghouan, Béja, Jendouba, El Kef et Ben Arous.

EVOLUTION DU DESHERBAGE CHIMIQUE DES CEREALES (EN HECTARES)

Produit	Moy.VIII ^e Plan	97/98	98/99
Polyvalents	195 288	273 000	279 500
2-4-D	114 246	170 000	183 500
Total	309 534	443 000	463 000

Les superficies désherbées par les polyvalents ont atteint 279 500 ha au cours de la campagne 1998/1999 contre 273 000 ha en 1997/1998 . Quant aux superficies traitées par les 2-4-D, elles s'élèvent à 183 500 ha contre 170 000 ha au cours de la campagne écoulée.

c. La production :

La production céréalière de la campagne 1998/1999 a atteint 18,1 millions de quintaux contre 16,6 millions au cours de la campagne 1997/98 et une moyenne annuelle du VIII^e Plan de 16 millions de quintaux, enregistrant ainsi des augmentations de 9% et 13% respectivement.

**LA PRODUCTION CERÉALIERE DE LA CAMPAGNE 1998/99
(EN 1000 QUINTAUX)**

Produit	Nord	Centre-Sud	Total
Blé dur	9 898	1 541	11 439
Blé tendre	2 407	124	2 531
Orge	2 588	1 493	4 081
Triticale	74	-	74
Total	1 4967	3 158	18 125

Les superficies récoltées pendant la campagne 1998/99 ont atteint 1,332 million d'ha, soit 88% des superficies emblavées. L'écart entre les superficies emblavées et celles récoltées est dû aux dégâts causés par les conditions climatiques défavorables ayant caractérisé la campagne agricole 1998/1999 au Centre et au Sud du pays.

Le taux de récolte par espèce a été de 87% pour le blé dur, 95% pour le blé tendre, 86% pour l'orge et 100% pour le triticale.

**EVOLUTION DU TAUX RECOLTE PAR ESPECE
(EN % DES SUPERFICIES EMBLAVEES)**

Produit	Moy.VIIIè Plan	97/98	98/99
Blé dur	79	75	87
Blé tendre	76	88	95
Orge	75	65	86
Triticale	90	92	100
Total	78	73	88

Par espèce, la production céréalière au cours de la campagne 1998/99 a enregistré une hausse par rapport à celle de la campagne 1997/98, de 5 % pour le blé dur et 35% pour l'orge et une baisse de 4% et de 14% respectivement pour le blé tendre et le triticale.

**LA PRODUCTION CERÉALIERE DE LA CAMPAGNE 1998/99
(EN 1000 QUINTAUX)**

Produit	Nord	Centre-Sud	Total
Blé dur	9 898	1 541	11 439
Blé tendre	2 407	124	2 531
Orge	2 588	1 493	4 081
Triticale	74	-	74
Total	1 4967	3 158	18 125

Les superficies récoltées pendant la campagne 1998/99 ont atteint 1,332 million d'ha, soit 88% des superficies emblavées. L'écart entre les superficies emblavées et celles récoltées est dû aux dégâts causés par les conditions climatiques défavorables ayant caractérisé la campagne agricole 1998/1999 au Centre et au Sud du pays.

Le taux de récolte par espèce a été de 87% pour le blé dur, 95% pour le blé tendre, 86% pour l'orge et 100% pour le triticale.

**EVOLUTION DU TAUX RECOLTE PAR ESPECE
(EN % DES SUPERFICIES EMBLAVEES)**

Produit	Moy.VIIIè Plan	97/98	98/99
Blé dur	79	75	87
Blé tendre	76	88	95
Orge	75	65	86
Triticale	90	92	100
Total	78	73	88

Par espèce, la production céréalière au cours de la campagne 1998/99 a enregistré une hausse par rapport à celle de la campagne 1997/98, de 5 % pour le blé dur et 35% pour l'orge et une baisse de 4% et de 14% respectivement pour le blé tendre et le triticale.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION CERÉALIERE
(EN 1000 QUINTAUX)**

Produit	Moy. VIII ^e Plan	97/98	98/99
Blé dur	4 996	10 901	11 439
Blé tendre	1 830	2 634	2 531
Orge	3 966	3 028	4 081
Triticale	190	86	74
Total	15 976	16 649	18 125

Pour ce qui est du rendement moyen des céréales rapporté aux superficies emblavées, il a atteint 11,9 quintaux à l'hectare, enregistrant une hausse de 16% par rapport au rendement moyen du VIII^e Plan et une hausse de 3% par rapport à celui de la campagne 1997/98.

**EVOLUTION DES RENDEMENTS CERÉALIERS
(EN QUINTAUX A L'HA)**

Produits	Moy. VIII ^e Plan	97/98	98/99
Blé dur	11,4	13,3	13,4
Blé tendre	12,7	18,3	17,1
Orge	7,7	6,3	7,9
Triticale	19,4	24	20,1
TOTAL	10,3	11,5	11,9

Dans la région du Nord, les rendements du blé dur (18 qx/ha), du blé tendre (18,7 qx/ha) et du triticale (20,1 qx/ha) ont régressé respectivement de 3%, 5% et 23% par rapport à ceux de la campagne 1997/98. Quant au rendement moyen de l'orge, il a enregistré une hausse de 10%.

Dans la région du Centre-Sud, les rendements du blé dur (5,1 qx/ha), du blé tendre (6,4 qx/ha) et de l'orge (4,9 qx/ha) ont progressé respectivement de 59%, 3% et 69% par rapport à ceux de la campagne écoulée.

Par Gouvernorat, les meilleurs rendements de la campagne 1998/99, ont été enregistrés à Bizerte pour le blé dur (24,2 qx/ha) et le blé tendre (25,7 qx/ha), à Nabeul pour l'orge (17,5 qx/ha) et à Jendouba pour le triticale (28,2 qx/ha).

**EVOLUTION DES RENDEMENTS CEREAALIERS PAR REGION
(EN QUINTAUX PAR HECTARE)**

	Nord		Centre/Sud	
	1998	1999	1998	1999
Blé dur	18,6	18	3,2	5,1
Blé tendre	19,6	18,7	6,2	6,4
Orge	11,1	12,2	2,9	4,9
Triticale	25,9	20,1		
Total	17,1	16,8	3,1	5

*** Les céréales irriguées:**

Les superficies céréalières irriguées ont atteint 72 222 ha au cours de la campagne 1998/99 contre 70 000 ha au cours de la campagne précédente, enregistrant une progression de 3%. Les superficies emblavées en blé tendre et en orge ont progressé respectivement de 5% et de 19% par rapport à la campagne agricole 1997/98. Quant aux superficies de blé dur, elles ont régressé de 2% par rapport à la campagne écoulée.

**SUPERFICIES EMBLAVEES PAR ESPECE
(EN HECTARE)**

Espèces	1996/97	1997/98	1998/99
Blé Dur	48 985	47 500	46 399
Blé Tendre	5 964	7 000	7 347
Orge	12 453	15 500	18 473
Triticale	342	-	3
Total	67 744	70 000	72 222

La production des céréales irriguées a atteint 2,642 millions de quintaux, enregistrant une hausse de 6% par rapport à la campagne écoulée. Par espèce, la production des céréales irriguées au cours de la campagne 1998/99 a enregistré une hausse par rapport à celle de la campagne 1997/98, de 2% pour le blé dur, de 15% pour le blé tendre et de 16% pour l'orge.

**PRODUCTION DES CEREALES IRRIGUEES
(EN 1000 QUINTAUX)**

Espèces	1996/97	1997/98	1998/99
Blé dur	1 270	1 805	1 847
Blé tendre	157,5	252	291
Orge	225,2	434	504
Triticale	7,8	-	0,1
Total	1 660,5	2 491	2 642,1

Le rendement moyen des céréales irriguées a atteint 36,6 quintaux à l'hectare, enregistrant une hausse de 3% par rapport au rendement moyen réalisé au cours de la campagne 1997/98 (35,6 q/ha), tout en restant en deçà de l'objectif fixé dans le cadre de la stratégie céréalière (55 quintaux à l'hectare).

Par espèce, les blés ont enregistré un rendement moyen de 39,8 qx/ha pour le blé dur et 39,6 qx/ha pour le blé tendre, soit respectivement des hausses de 5% et de 10% par rapport à la campagne écoulée. Quant à l'orge, il a enregistré un rendement moyen de 27,3 qx/ha, soit une baisse de 2,5% par rapport à la campagne 1997/98.

**EVOLUTION DES RENDEMENTS DES CEREALES IRRIGUEES
(EN QUINTAUX A L'HECTARE)**

Espèce	1996/97	1997/98	1998/99
Blé dur	25,9	38	39,8
Blé tendre	26,4	36	39,6
Orge	18,1	28	27,3
Triticale	22,8	-	33,3
Total	24,5	35,6	36,6

d. Le financement de la campagne céréalière 1998/1999:

Le volume des crédits alloué au secteur des grandes cultures au cours de la campagne agricole 1998/99 a atteint 52 millions de dinars, soit 79% de la totalité des crédits agricoles (66 millions de dinars). Le barème des crédits de campagne de céréales a été révisé au début de la campagne 1998/99, avec des augmentations variant entre 11 et 13% par rapport à celui appliqué au cours de la campagne 1997/98.

Le rééchelonnement des crédits a touché au cours de la campagne agricole 1998/99 environ 1100 petits agriculteurs, affectés par la sécheresse dans les régions du Centre et quelques régions du Nord. Les aides en nature (42 500 quintaux d'orge, soit l'équivalent de 1 million de dinars) ont concerné 30 milles petits agriculteurs dans les régions affectées par la sécheresse.

Afin de valoriser les bonnes conditions climatiques qui ont caractérisé les régions du Nord au cours de la campagne agricole 1998/99, d'autres mesures présidentielles ont été mises en œuvre :

- * La distribution des aides en nature sous forme d'engrais azotés (23 255 qx d'ammonitre, soit l'équivalent de 500 milles dinars) au profit de 20 000 agriculteurs (cultivant une superficie moins de 10 hectares).
- * L'octroi des crédits complémentaires pour l'acquisition des quantités supplémentaires d'ammonitre au profit de 1800 agriculteurs, soit l'équivalent de 2,9 millions de dinars, selon les zones:

Zone n°1 (humide -subhumide) : 32 d/ha

Zone n°2 (semi-aride) : 24 d/ha

Céréales irriguées: 32 d/ha.

e. La commercialisation:

*La collecte :

Les quantités de céréales collectées de la récolte 1998/99 ont atteint 9,3 millions de quintaux représentant 51% de la production totale contre 10 millions de quintaux et 60% de la récolte précédente.

**EVOLUTION DE LA COLLECTE DE CEREALES
(EN 1000 QUINTAUX)**

Produits	Ville Plan	97/98	98/99
Blé dur (Taux de collecte)	6410,8 (64%)	7200 (67%)	6800 (60%)
Blé tendre (Taux de collecte)	1433,8 (78%)	1959 (74%)	2139 (85%)
Orge (Taux de collecte)	1053,8 (26%)	763 (25%)	296 (7%)
Triticale (Taux de collecte)	96,8 (51%)	23 (27%)	13 (18%)
Total (Taux de collecte)	8997,2 (56%)	10044 (60%)	9257 (51%)

Par espèce, la collecte de blé dur, d'orge et de triticale, a enregistré respectivement une régression de 7%, 61% et 43% par rapport à la campagne 1997/98. Par contre la collecte de blé tendre a enregistré une progression de 9%.

Les prix à la production n'ont pas subi d'augmentation depuis la campagne 1996/97 et ont gardé le même niveau que la campagne précédente, soit 28,5 D/ql pour le blé dur, 25 D/ql pour le blé tendre et 17 D/ql pour l'orge et le triticale.

*** Les importations :**

En volume, les importations totales des céréales au 31/08/1999 ont atteint 12,387 millions de quintaux enregistrant une régression de 2% par rapport à la même date de l'année précédente (12,636 millions de qx).

En valeur les importations ont atteint 171,552 millions de dinars, soit une régression de 29% par rapport à la même date de l'année précédente (240,110 millions de dinars).

Les prix moyens à l'importation du blé dur, du blé tendre, d'orge et du maïs ont enregistré jusqu'au 31/08/99 une baisse respective de 31%, 19%, 16% et 12% par rapport aux prix réalisés à la même date de l'année précédente.

Toutefois, il est à signaler qu'au cours des huit premiers mois de l'année 1999, le marché mondial des céréales a été caractérisé par la poursuite de la baisse des cours en raison d'une offre mondiale abondante conjuguée à une demande décroissante.

**EVOLUTION DES IMPORTATIONS DE CEREALES
(EN 1000 QUINTAUX)**

Produits	VIII ^e Plan	1997	1998	Au 31/08/98	Au 31/08/99
Blé dur	1 966	2 388	3 929	3 929	2 387
Blé tendre	7 142	8 029	7 834	5 166	4 620
Orge	2 293	7 735	1 396	722	930
Mais	1 982	4 457	4 670	2 819	4 454
Total	13 383	17 609	17 829	12 636	12 391

*** Le stockage:**

Les résultats de l'actualisation de la deuxième phase du plan directeur de développement des capacités de stockage tablent sur une capacité additionnelle à mettre en place à l'horizon 2003 d'environ 308 600 tonnes réparties à raison de 163 000 tonnes de silos de collecte, 97 000 tonnes de silos de stockage stratégique et 48 600 tonnes de silos destinés à loger les semences certifiées, sachant que la capacité dont dispose le pays à la fin de 1997 est de 842 000 tonnes dont 425 000 tonnes réalisées au cours de la première phase, la capacité globale de stockage serait de 1,151 million de tonnes à l'horizon 2003.

La capacité des silos portuaires s'élève actuellement à 90 000 tonnes. Compte tenu de la projection du volume d'importation à l'horizon 2003, la capacité additionnelle des silos portuaires à l'horizon 2003 seraient de 77 000 tonnes.

2. LES PREVISIONS POUR LA CAMPAGNE 1999/2000:

a. Les emblavures:

Les superficies à emblaver en céréales pour la campagne 1999/2000 porteront sur 1,6 million d'hectares dont 52% en blé dur, 11% en blé tendre et 37% en orge et triticale.

SUPERFICIE CERELIERE PROGRAMMEE POUR LA CAMPAGNE 1999/2000 (EN 1000 HA)

Produits	Nord	Centre-Sud	Total
Blé dur	511	322	833
Blé tendre	137	42	179
Orge	199	391	590
Triticale	3,5	-	3,5
Total	850,5	755	1 605,5

Les superficies à emblaver en irrigué porteront sur environ 83 125 ha dont 46 925 ha dans les régions du Nord et 36 200 dans les régions du Centre-Sud.

SUPERFICIE DES CEREALES A EMBLAVER EN IRRIGUE POUR LA CAMPAGNE 1999/2000, EN HECTARES

Produits	Nord	Centre-Sud	Total
Blé dur	34865	19660	54525
Blé tendre	6910	2800	9710
Orge	5150	13740	18890
Total	46925	36200	83125

b. Les intrants:

* Les semences:

La production nette de semences sélectionnées au cours de la campagne 1998/99 a été estimée à 226 000 quintaux, soit une augmentation de 29% par rapport aux besoins (175 000 qx). Ces disponibilités se répartissent par espèces comme suit:

- Blé dur: 161 000 qx contre un besoin de 123 000 qx.
- Blé tendre: 60 000 qx contre un besoin de 42 000 qx.
- Orge: 5000 qx contre un besoin de 10 000 qx.

Toutefois, et pour encourager l'utilisation des semences certifiées des blés, il a été décidé l'interdiction des semences ordinaires des blés dans les régions dites céréalières, et ce à partir de la campagne agricole 1999/2000.

Afin de satisfaire les besoins en semences ordinaires pour la campagne 1999/2000 dans les régions affectées par la sécheresse au cours de la campagne 1998/99 (Les régions du Centre et quelques régions dans le Nord du Kef et de Siliana), il a été programmé de collecter 50 000 quintaux de semences ordinaires de blé. En ce qui concerne l'orge, le stock de sécurité des semences ordinaires (environ 220 000 quintaux), constitué au cours de la campagne agricole 1998/99, sera utilisé au cours de la campagne 1999/2000.

Il est à signaler qu'un stock de sécurité pour la campagne agricole 2000/2001 sera constitué. Ce stock se répartit comme suit:

- Blé dur: 50 000 quintaux en semences sélectionnées.
- Blé tendre: 25 000 quintaux en semences sélectionnées.
- Orge: 150 000 quintaux en semences ordinaires.

* Les engrais chimiques:

Pour les engrais, les besoins de la campagne 1999/2000 sont évalués à 250 000 tonnes répartis comme suit:

- Super phosphate 45%: 40 000 T
- D.A.P : 60 000 T
- Ammonitre 33,5% : 150 000 T

* Le désherbage chimique:

Le programme de traitement chimique des champs céréaliers contre les mauvaises herbes concernera 473 000 ha.

c. La production:

La production céréalière de la campagne 1999/2000 est estimée à 19 millions de quintaux, dont 60% de blé dur (11,5 millions de quintaux), 14% de blé tendre (2,7 millions de quintaux), 25% d'orge (4,7 millions de quintaux) et 1% de triticale (100 000 quintaux).

PREVISION DE LA PRODUCTION POUR 1999/2000
(EN 1000 QUINTAUX)

	Nord	C-Sud	Total
Blé dur	9 660	1 840	11 500
Blé tendre	2 457	243	2 700
Orge	2 867	1 833	4 700
Triticale	100	-	100
Total	15 084	3 916	19 000

d. Les crédits de campagne:

Pour la campagne 1999-2000 le barème des crédits de campagne appliqué pour les céréales sera le même que celui de la campagne 1998-1999, étant donné que les prix des intrants n'ont pas subi des augmentations.

**BAREME DES CREDITS DE CAMPAGNE
(EN DINARS/ HA)**

	Campagne 97- 98	Campagne 98- 99	Campagne 99- 2000
Blé			
Zone I	315	350	350
Zone II	248	275	275
Orge			
Zone I	207	230	230
Zone II	188	210	210
Zone III	80	90	90
Céréales irriguées	441	441	441

e. Encouragements au secteur:

Pour assurer un bon démarrage de la nouvelle campagne 1999/2000, des mesures spécifiques ont été prises et ont concerné :

- La révision à la hausse des prix à la production des blés:
 - * Blé dur: 29,5 dinars/quintal au lieu de 28,5 dinars/quintal
 - * Blé tendre: 26 dinars/quintal au lieu de 25 dinars/quintal.
- Le maintien des prix actuels des semences et d'engrais chimiques tout en poursuivant la pratique du système de troc selon les taux de l'année écoulée pour les semences sélectionnées.
- L'abandon des crédits dont le montant ne dépasse pas les 2000 dinars
- Le rééchelonnement des crédits dont le montant varie entre 2000 dinars et 40 000 dinars
- L'étude cas par cas des dossiers dont le montant des crédits dépasse 40 000 dinars
- L'octroi d'aides en nature sous forme de semences d'orge au profit d'environ 40 000 petits exploitants agricoles (60 000 quintaux, soit l'équivalent de 1,380 million de dinars)
- L'octroi d'aides en nature sous forme d'engrais au profit de 20 000 petits exploitants agricoles (23 750 quintaux, soit 0,5 million de dinars).

II- LES CULTURES FOURRAGERES:

1) LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1998/99:

* Les cultures d'automne:

Au cours de la campagne 1998/99, les cultures fourragères d'automne ont porté sur une superficie de 286 000 hectares dont 41 000 ha en irrigué, contre 270 000 hectares au cours de la campagne précédente dont 34 000 ha en irrigué, soit des progressions respectives de 6% et de 20,5%. Ces superficies se répartissent par catégorie comme suit:

- Le foin: 170 000 hectares contre 159 000 ha au cours de la campagne 1997/98.
- L'ensilage: 19 000 hectares contre 20 000 ha au cours de la campagne 1997/98.
- Les fourrages en vert: 74 000 hectares contre 69 000 ha au cours de la campagne 1997/98.
- Les semences fourragères: 23 000 ha contre 22 000 ha au cours de la campagne 1997/98.

Quant à la production des fourrages au cours de la campagne 1998/99, elle a connu des niveaux élevés par rapport à la campagne 1997/98, à l'exception de l'ensilage :

- Le foin: 680 000 tonnes contre 574 000 tonnes pendant la campagne 1997/98.
- L'ensilage: 569 000 tonnes contre 654 000 tonnes pendant la campagne 1997/98.
- Les fourrages en vert: 2,446 millions de tonnes contre 2,233 millions de tonnes pendant la campagne 1997/98.

La production de semences fourragères a atteint 289 709 quintaux contre 210 000 quintaux au cours de la campagne précédente.

* Les cultures d'été

Au cours de la campagne 1998/99, les cultures fourragères d'été en irrigué ont porté sur une superficie de 15 111 hectares, contre 14 744 hectares au cours de la campagne précédente, soit une progression de 3 %.

Ces superficies se répartissent par catégorie comme suit:

- Sorgho fourrager: 8023 ha contre 7726 ha au cours de la campagne 1997/98.
- Maïs fourrager: 3930 ha contre 3754 ha au cours de la campagne 1997/98.
- Luzerne: 3158 ha contre 3264 ha au cours de la campagne 1996/97.

Quant à la production des fourrages, elle se situe autour de 698 000 tonnes, répartie par espèces comme suit:

- Sorgho fourrager: 393 000 tonnes
- Maïs fourrager: 157 000 tonnes
- Luzerne: 148 000 tonnes.

2) LES PREVISIONS POUR LA CAMPAGNE 1999/2000

Les superficies des fourrages d'hiver à emblaver au cours de la campagne 1999/2000 porteront sur 293 000 hectares. Quant aux superficies des fourrages d'été, elles porteront sur 18 000 hectares, soit au total 311 000 hectares.

**PREVISIONS DES SUPERFICIES DES FOURRAGES
POUR LA CAMPAGNE 1999/2000
(EN HECTARES)**

Espèce	Superficie	%
* Fourrage d'hiver	293000	94
Foin	171 000	55
Ensilage	22 000	7
Fourrage en vert	74 000	24
Semences	26 000	8
* Fourrage d'été	18 000	6
Sorgho fourrager	9 000	3
Maïs fourrager	5 000	2
Luzerne	4 000	1
Total	311 000	100

III. LES LEGUMINEUSES A GRAINES:

I. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1998/99:

a. Les superficies emblavées:

Les superficies emblavées en légumineuses à graines au cours de la campagne 1998/1999 ont atteint 71 540 hectares contre 74 720 hectares pendant la campagne précédente, enregistrant une régression de 5%. Par rapport aux prévisions (103 000 hectares), le taux de réalisation des emblavures a atteint 69%.

Les superficies emblavées en légumineuses à graines d'hiver ont enregistré une légère baisse par rapport à la campagne écoulée, en passant de 54 600 ha hectares au cours de la campagne 1997/98 à 54 430 ha au cours de la campagne 1998/99. Le taux de réalisation des emblavures par rapport aux prévisions (65 000 hectares) a atteint 84%. Ce taux s'explique par la non réalisation du programme notamment dans les régions du Centre et Sud essentiellement pour les lentilles à cause du manque des pluies

Quant aux emblavures des légumineuses à graines de printemps, elles ont accusé une régression de 15% par rapport à la campagne précédente. Le taux de réalisation par rapport aux prévisions (38 000 hectares) n'a atteint que 45%. Ce faible taux s'explique par la réticence des agriculteurs à réaliser les emblavures en pois chiches essentiellement à Bizerte et à Béja à cause du manque des pluies pendant la période de semailles.

**EVOLUTION DES SUPERFICIES DES LEGUMINEUSES A
GRAINES (EN HECTARES)**

Espèces	VIII ^e Plan		97/98		98/99	
	Sup	%	Sup	%	Sup	%
*Légumineuses d'hiver	57 954	68	54 600	73,5	54 430	76
Fèves	37 851	45	36 500	49	33 750	47
Féveroles	9 679	11	8 900	12	11 440	16
Petits pois	7 544	9	8 000	11	7 200	10
Lentilles	2 880	3	1 200	1,5	2 040	3
*Légumineuses de printemps	27 331	32	20 120	26,5	17 110	24
Pois chiches	25 840	30	19 000	25	16 600	23
Haricots	1 491	2	1 120	1,5	510	1
Total	85 285	100	74 720	100	71 540	100

b. La production:

La production totale des légumineuses à graines a atteint 60 770 tonnes en 1998/1999 contre 52 975 tonnes au cours de la campagne 1997/98. Les légumineuses d'hiver ont atteint 51 350, celles de printemps 9 419 tonnes.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES
RENDEMENTS DES LEGUMINEUSES
(PRODUCTION EN T ET RENDEMENT EN Q/HA)**

Espèces	VIII ^e Plan		97/98		98/99	
	Prod	Rend	Prod	Rend	Prod	Rend
*Légum. d'hiver	39 606		39950		51351	
Fèves	26011	6,9	25000	6,8	29533	8,7
Féveroles	8143	8,4	9300	10,4	15050	13,1
P. Pois	4218	5,6	5470	5,8	4683	6,5
Lentilles	1234	4,3	180	1,5	2085	10,2
*Lég. de printemps	18005		13025		9419	
Pois chiches	16995	6,6	12295	6,5	9067	5,5
Haricots	1010	6,8	730	6,5	352	6,9
Total	57611		52975		60770	

2. LES PREVISIONS POUR LA CAMPAGNE 1999/2000

Les superficies des légumineuses d'hiver à emblaver au cours de la campagne 1999/2000 porteront sur 61 560 hectares. Quant aux superficies des légumineuses de printemps, elles porteront sur 27 000 hectares, soit un total de 88 560 hectares.

**PREVISIONS DES SUPERFICIES DES LEGUMINEUSES
POUR LA CAMPAGNE 1999/2000 (EN HA)**

Espèce	Superficie	%
*Légumineuses d'hiver	61560	69,5
Fèves	38650	44
Féveroles	10860	12
Petits pois	7470	8,5
Lentilles	4580	5
*Légumineuses de printemps	27000	30,5
Pois chiches	25000	28
Haricots	2000	2,5
Total	88560	100

Quant aux productions attendues au cours de la campagne 1999/2000, elles porteront sur 67 094 tonnes dont 50 774 tonnes de légumineuses d'hiver et 16 320 tonnes de légumineuses d'été.

**PREVISIONS DE LA PRODUCTION POUR LA CAMPAGNE 1998/99
(PRODUCTION: EN TONNES; RENDEMENT: EN QX/HA)**

Espèce	Rend	Prod	%
*Légumineuses d'hiver		50774	76
Fèves	7,7	29761	45
Fèveroles	11,9	12923	19
Petits pois	6,6	4930	7
Lentilles	6,9	3160	5
*Légumineuses de printemps		16320	24
Pois chiches	6	15000	22
Haricots	6,6	1320	2
Total		67094	100

IV. LES CULTURES INDUSTRIELLES:

1. LA BETTERAVE A SUCRE:

a. LES REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1998/99:

Les superficies emblavées en betterave à sucre au cours de la campagne 1998/99 ont atteint 2 290 hectares contre 3 126 hectares au cours de la campagne précédente, enregistrant une baisse de 27%. Cette baisse s'explique essentiellement par la réticence des agriculteurs à pratiquer cette culture, à cause de la faiblesse des rendements et de la concurrence d'autres cultures.

**EVOLUTION DES SUPERFICIES SEMEES EN BETTERAVE A SUCRE
(EN HECTARES)**

	VIII ^e Plan		1997/1998		1998/1999	
	Sup	%	Sup	%	Sup	%
En irrigué	5 296	92	2 760	88	1 896	83
En sec	434	8	366	12	394	17
Total	5 730	100	3 126	100	2 290	100

Par région, ces superficies se répartissent comme suit:

- Jendouba: 1330 ha contre 1711 ha en 1997/98,
- Beja: 590 ha (dont 237 ha en sec) contre 1049 ha au cours de la campagne 1997/98
- Bizerte: 370 ha (dont 157 ha en sec) contre 332 ha au cours de la campagne 1997/98
- Ariana: 0 ha contre 34 ha au cours de la campagne 1997/98

En ce qui concerne les superficies retournées au cours de la campagne 1998/99, elles se sont élevées à 156 hectares, rapportant par conséquent les superficies récoltées à 2134 ha, soit un taux de réalisation de 93% des superficies semées (2290 ha).

Les superficies récoltées ont permis d'obtenir une production brute de 89 358 tonnes, enregistrant une baisse de 37% par rapport à la production de la campagne précédente qui était de 142 620 tonnes.

Les rendements bruts obtenus au cours de la campagne 1998/99 (39T/ha), ont enregistré une baisse de 15% par rapport à la campagne précédente (45,6 T/ha).

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DES RENDEMENTS BRUTS
DE BETTERAVE A SUCRE**

	VIII ^e Plan	1997/98	1998/99
Production(T)	26 8728	142 620	89 358
Rend. moyen(T/ha)	46,9	45,6	39

Au cours de cette campagne, le taux de la tare a atteint 13,6% contre un taux de 14 % la campagne précédente. Cependant la production nette se situe autour de 77 191 Tonnes contre 122 500 T la campagne écoulée, enregistrant une régression de 37%.

b. LES PREVISIONS POUR LA CAMPAGNE 1999/2000:

Le programme de la campagne 1999/2000 porte sur une superficie de 1700 ha (dont 230 ha en sec) .

2. LE COLZA:

a. LES REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1998/99:

Au cours de la campagne 1998/99, les emblavures ont porté sur 1 686 ha contre 1 220 ha réalisés en 1997/98, enregistrant une progression de 38%. Les superficies retournées ont été de 575 ha, rapportant les superficies récoltées à 1 111 hectares.

SUPERFICIES EMBLAVEES EN COLZA PAR REGION
(EN HECTARES)

Gouvernorat	1996/1997	1997/1998	1998/1999
Béja	352	722	718
Bizerte	550	387	640
Jendouba	155	107	291
Autres régions	-	-	37
Total	1 057	1 216	1 686

Quant à la production, elle a atteint 11 239 quintaux au cours de la campagne 1998/99 contre 10 706 quintaux au cours de la campagne écoulée, soit une progression de 5%.

b. LES PREVISIONS POUR LA CAMPAGNE 1999/2000

Le programme de la campagne 1999/2000 porte sur une superficie de 4000 hectares. Par région, ces superficies se répartissent comme suit:

Bizerte: 2 000 ha

Beja: 1 500 ha

Jendouba: 500 ha

IV- L'ARBORICULTURE

1- L'Oléiculture

1.1- La production:

La production d'olives à huile de la campagne 1998/99 a atteint 900 000 tonnes, soit l'équivalent de 180 000 tonnes d'huile. Ce niveau de production a doublé par rapport à la production de la campagne précédente (450 000 tonnes d'olives et 90 000 T d'huile). De même ce niveau a été supérieur à la moyenne de la décennie (1988-1998) estimée à 165 000 tonnes. Cette amélioration est essentiellement due aux conditions climatiques favorables.

La campagne de collecte a démarré dès le début du mois de novembre 1998, sachant que pendant la campagne précédente, la collecte a commencé au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre. En effet, les oléiculteurs sont de plus en plus conscients de l'impact de l'avancement de la date de collecte sur l'amélioration de la qualité des huiles produites.

Les coûts de cueillette enregistrés au cours de la campagne 1998/99 ont oscillé entre 38 et 69 mill/kg contre 36 et 67 mill/kg enregistrés au cours de la campagne précédente.

Sur les principaux marchés d'olives, les prix moyens des olives étaient inférieurs à ceux de la campagne précédente malgré l'amélioration enregistrée vers la fin de la campagne.

La comparaison des prix d'olives de la campagne 98/99 avec ceux de la dernière campagne montre que les prix maximums ont enregistré une baisse due à l'amélioration du niveau de l'offre. Toutefois, il est à noter que les prix minimums ont augmenté. Ceci est dû à la pression de la demande des ménages, à la bonne qualité des huiles produites et à l'amélioration des taux d'extraction.

La variation des prix des olives à huile au cours de la campagne oléicole 1998/1999 dans les différentes régions se présente comme suit:

**VARIATION DES PRIX DES OLIVES A HUILE.
(EN DT/TONNE)**

Régions	Début de la campagne	Mois de décembre	Fin de la Campagne
Nord	150-250	220-280	320-400
Sahel	120-260	200-280	250-400
Centre	260-270	240-290	400-480
Sfax	110-330	240-350	320-500
Sud	250-300	250-350	350-420

1.2- La transformation et la collecte:

Concernant la transformation, le nombre d'unités de trituration agréées par l'ONH a atteint 550 unités contre 415 unités au cours de la campagne précédente. Ce nombre représente 38% des huileries recensées dans le pays. Néanmoins, le nombre d'unités fonctionnelles est supérieur à ce niveau du fait que plusieurs huileries travaillent sans agrément.

Les coûts de trituration ont varié entre 32 et 50 mil/kg pour la campagne 98/99 contre 35 mill/kg et 50 mill/kg au cours de la campagne 97/98.

Les quantités d'huile d'olive collectées par l'ONH ont atteint environ 11 000 tonnes contre respectivement 42 500 tonnes et 177 000 tonnes collectées respectivement au cours des campagnes 1997/98 et 1996/97.

Au niveau du marché intérieur, toutes les ventes ont été réalisées dès le début de la campagne à partir des huileries, avec des prix variant entre 1,5 et 2 Dinars/kg.

Les prix à la production ont remarquablement baissé par rapport à ceux de la campagne précédente, à savoir 1300 D/T pour l'huile extra (degré d'acidité égal à 0,3) et 1005 D/T pour l'huile lampante (degré d'acidité égal à 4). En plus, une ristourne fixée à 600 D/T est accordée aux oléiculteurs ayant délivré leurs huiles à l'ONH au nom de la campagne 1998/99.

Compte tenu des quantités collectées par l'ONH, le prix moyen de l'avance payé par l'ONH au nom de la campagne 1998/99 est de 1 257 D/tonne contre 1 520 D/T en 1997/98.

**EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DE L'HUILE D'OLIVE
(EN DINAR/TONNE)**

Quatre	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99
Super	1 750	1 750	1 315	1 315	2 730	1 800	1 800	1 300
Lampante	1 390	1 390	1 055	1 055	2 330	1 420	1 420	1 005

1.3- L'exportation:

Au cours de la campagne 1998/99, les exportations réalisées jusqu'au 26 octobre 1999 ont atteint 170 503 tonnes. La part des exportateurs privés dont le nombre pour cette campagne a atteint 39 exportateurs, s'élève à 93 532 tonnes soit 55 % du total exporté. L'essentiel de ces quantités est écoulé en vrac vers le marché européen dans le cadre du Trafic de Perfectionnement Actif (T.P.A). La répartition des exportations entre les différents opérateurs fait ressortir le classement suivant :

- 3 exportateurs ont réalisé des quantités variant entre 11 000 et 16 000 T
- 5 exportateurs ont réalisé des quantités variant entre 5 000 et 8 000 T
- 8 exportateurs ont réalisé des quantités variant entre 1 000 et 4 500 T
- 14 exportateurs ont réalisé des quantités variant entre 100 et 1 000 T
- 9 exportateurs ont réalisé des quantités inférieures à 100 T.

Par ailleurs, les exportations d'huile d'olive réalisées par l'O.N.H. durant la même période s'élèvent à 76 971 tonnes. La répartition des exportations d'huile d'olive réalisées par l'O.N.H selon la destination se présente comme suit:

- 45 591 tonnes dans le cadre du contingent préférentiel accordé par l'Union Européenne.
- 21 400 tonnes dans le cadre du Trafic de Perfectionnement Actif.
- 9 572 tonnes vers la Libye.
- 408 tonnes vers diverses destinations dont principalement les U.S.A., la Norvège, la Slovénie et Malte.

Une amélioration importante des prix moyens à l'exportation est enregistrée au cours de cette campagne. La hausse des prix sur le marché international avait pour origine la baisse relative de la production mondiale d'huile d'olive et la sensible augmentation de la demande, notamment dans les pays nouveaux consommateurs d'huile d'olive.

1-1- Les prévisions de la campagne 1999/2000:

Concernant la campagne 1999/2000, la production attendue est estimée à 1 million de tonnes d'olives à huile soit l'équivalent de 200 000 T d'huile.

La hausse de la production est due aux conditions climatiques favorables d'autant plus que les attaques par le dacus au niveau des oliveraies des zones côtières étaient traitées à temps. Les traitements contre le dacus ont concerné 2,11 millions de pieds situés dans les gouvernorats de Sfax et du Sahel.

En outre, les moyens logistiques existants en matière de main d'oeuvre pour la cueillette, d'unités de transformation des olives, de capacité de transport et de stockage sont suffisants pour couvrir les besoins et réussir cette campagne oléicole.

2- L'Agrumiculture

2.1- La production:

La production d'agrumes de la campagne 1998/99 a enregistré une baisse de 8% par rapport au niveau de la production de la campagne précédente, soit 210 500 tonnes contre 229 000 tonnes en 1997/98.

La répartition de la production entre les différentes variétés d'agrumes, montre que la baisse de la production a concerné essentiellement les oranges malaises et les mandarines avec des taux respectifs de -14% et -17%.

La baisse de la production est due à la chute physiologique des fruits suite à la hausse importante de la température au cours du mois de juin 97.

Néanmoins, les citrons et les autres variétés ont enregistré des augmentations respectives de 16% et 11% grâce à l'entrée en production des nouvelles plantations.

**VENTILATION DE LA PRODUCTION DES AGRUMES PAR VARIÉTÉ
(EN TONNES)**

Variété	1997/98	1998/99	Variation (%)
Maltaise	121 500	104 500	- 14
Clementine	28 700	28 400	- 1
Mandarine	11 500	9 600	- 16,5
Citron	14 700	17 000	+ 15,6
Meski	24 000	21 500	- 10,4
Navel	14 800	13 900	- 6
Divers	14 000	15 600	+ 11,4
Total	229 200	210 500	- 8

Par ailleurs, une baisse de la part des fruits de petit calibre et une amélioration de la part des fruits de calibre moyen ont été enregistrées par rapport à la campagne écoulée et ce suite aux pluies enregistrées au début du mois d'août et pendant l'automne. La répartition de la production selon les calibres est la suivante:

- Grand calibre : 25% en 98/99 contre 25% en 97/98
- Calibre moyen : 60% en 98/99 contre 55% en 97/98
- Petit calibre : 15% en 98/99 contre 20% en 97/98

En outre, la maturité des fruits a enregistré un peu de retard à cause de la baisse de la température durant la période automnale.

2.2- Le programme phytosanitaire:

2.2.1- La mineuse:

L'attaque des jeunes pousses de printemps et d'été était insignifiante. Néanmoins, une attaque importante a été enregistrée pour les pousses d'automne à cause de la pluviométrie et la hausse de la température enregistrées vers la fin du mois d'août.

Le programme national de lutte contre la mineuse est poursuivi avec ses trois composantes: biologique, culturale et chimique à travers la sensibilisation des agriculteurs pour l'application du nouveau calendrier cultural et la dispersion des insectes prédateurs importés de l'Australie : *Sémielacher pétiolatus*. La dispersion de cet insecte a commencé vers le début du mois de septembre 1998 jusqu'au 24 décembre 1998. Le nombre d'insectes dispersés a atteint 23 400 insectes dans toutes les régions productrices d'agrumes. Sachant



SUITE EN

F

2



ONAGRI
TUNISIE

MICROFICHE N°

10632

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

Observatoire National de l'Agriculture
30, Rue Alain Savary - 1002 Tunis

المركز الوطني للفلاحة
بجهد السافاري - 1002 تونس

F 2

que le nombre d'insectes dispersés était de 18 000 au niveau de trois gouvernorats (Nabeul, Bizerte et Ben Arous).

Par ailleurs, le projet présidentiel lancé depuis 1998 pour protéger les jeunes plantations (moins de 5 ans) a touché pendant sa première année 984 000 pieds soit l'équivalent de 2 880 ha répartis entre 4 064 agriculteurs. Ce projet se déroule sur trois années 1998, 1999 et 2000.

Pour l'année 1999, les traitements ont concerné près de 1 million de pieds d'agrumes. La première évaluation de ce traitement a montré des résultats satisfaisants.

2.2.2- La cécidite:

La campagne nationale de la lutte contre la cécidite a commencé à partir du 10 septembre 1998 par les moyens aériens et terrestres pour les plantations d'agrumes en production occupant 13.600 ha.

Trois traitements aériens dans le gouvernorat de Nabeul ont eu lieu au cours de la campagne 1998/99 :

- le premier traitement: du 10 au 20 septembre 98.
- le deuxième traitement: du 4 au 15 octobre 98.
- le troisième traitement: du 25 au premier novembre 98.

Les traitements terrestres ont concerné toutes les régions productrices d'agrumes, soit une superficie de 3 600 ha.

2.3- Les exportations:

La campagne d'exportation d'agrumes a commencé le 9 janvier 1999, soit en avance d'une journée par rapport à la campagne dernière (10 janvier 1998).

Les quantités exportées à partir de la production de la campagne 1998/99 ont totalisé 21 178 tonnes soit 85% des prévisions (25 000 tonnes). Le marché français a absorbé 98,6% de la quantité totale exportée. Une faible quantité a été exportée vers le marché de l'ex-Yougoslavie (288 tonnes) et vers le marché allemand (9 tonnes).

Par rapport à la campagne précédente, une baisse de 7% a été enregistrée aussi bien sur les exportations totales que sur les exportations vers le marché

que le nombre d'insectes dispersés était de 18 000 au niveau de trois gouvernorats (Nabeul, Bizerte et Ben Arous).

Par ailleurs, le projet présidentiel lancé depuis 1998 pour protéger les jeunes plantations (moins de 5 ans) a touché pendant sa première année 984 000 pieds soit l'équivalent de 2 880 ha répartis entre 4 064 agriculteurs. Ce projet se déroule sur trois années 1998, 1999 et 2000.

Pour l'année 1999, les traitements ont concerné près de 1 million de pieds d'agrumes. La première évaluation de ce traitement a montré des résultats satisfaisants.

2.2.2- La cératite:

La campagne nationale de la lutte contre la cératite a commencé à partir du 10 septembre 1998 par les moyens aériens et terrestres pour les plantations d'agrumes en production occupant 13.600 ha.

Trois traitements aériens dans le gouvernorat de Nabeul ont eu lieu au cours de la campagne 1998/99 :

- le premier traitement: du 10 au 20 septembre 98.
- le deuxième traitement: du 4 au 15 octobre 98.
- le troisième traitement: du 25 au premier novembre 98.

Les traitements terrestres ont concerné toutes les régions productrices d'agrumes, soit une superficie de 3 600 ha.

2.3- Les exportations:

La campagne d'exportation d'agrumes a commencé le 9 janvier 1999, soit en avance d'une journée par rapport à la campagne dernière (10 janvier 1998).

Les quantités exportées à partir de la production de la campagne 1998/99 ont totalisé 21 178 tonnes soit 85% des prévisions (25 000 tonnes). Le marché français a absorbé 98,6% de la quantité totale exportée. Une faible quantité a été exportée vers le marché de l'ex-Yougoslavie (288 tonnes) et vers le marché allemand (9 tonnes).

Par rapport à la campagne précédente, une baisse de 7% a été enregistrée aussi bien sur les exportations totales que sur les exportations vers le marché

français. En effet, les exportations sur le marché français ont totalisé 20 881 tonnes contre 22 435 tonnes au cours de la campagne 1997/98.

Le manque de réalisation des prévisions d'exportation (-15%) est le résultat des deux facteurs suivants :

- 1- Les dégâts provoqués par la chute de neige et de grêle ainsi que les vents forts qui ont sévi pendant l'hiver. Ces dégâts ont été estimés à près de 15% de la production des Maltaises. Cette perte avait causé la régression de l'offre sur le marché local à partir du mois de mars et donc une forte hausse des prix à la production variant entre 500 et 600 mill/kg. En conséquence le rythme d'exportation a considérablement baissé dès le début du mois d'avril.
- 2- L'exportation vers les nouveaux marchés n'a pas dépassé 297 tonnes contre 2000 tonnes programmées.

Le prix moyen à l'exportation a enregistré une hausse de 8,7% par rapport à celui de la campagne précédente. Sur le marché français, les prix ont atteint 4,13 FF/KG contre 3,6 FF au cours de la campagne précédente et 4,42 FF pour la campagne 1996/97.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'AGRUMES (EN TONNES)

Destination	1994/95		1995/96		1996/97		1997/98		1998/99	
	Quantité	%								
France	22 589	92	19 120	88	15 264	94	22 435	98,5	20 881	98,6
Autres pays	1 926	8	2 612	12	820	6	341	1,5	297	1,4
Total	24 515	100	21 732	100	16 084	100	22 776	100	21 178	100

2.3- Les prévisions de 1999/2000:

Concernant la campagne 1999/2000, les premières estimations de la production montrent une progression de 7% par rapport à la production de la campagne précédente. Les variétés qui marqueront une hausse sont les Maltaises (11%), les citrons (8%) les navels (45%) et la variété Meski (11%). Les mandarines et les autres variétés marqueront une baisse allant de 6% à 33%.

Quant à l'exportation, elle portera sur 30 000 T dont 25 000 T sur le marché français.

3- Le Palmier Dattier:

3.1- La production:

La production des dattes de l'année 1999 est estimée à 100 000 tonnes contre 103 000 tonnes en 1998, soit presque le même niveau. La production de la variété Deglet Nour a baissé de 7,5%, alors que les dattes communes ont enregistré une hausse de 9%.

Concernant la qualité des dattes produites, la hausse excessive de la chaleur durant la période allant de juillet à octobre conjuguée aux précipitations des mois d'août et septembre avaient des effets néfastes sur la qualité des dattes.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES DATTES
(EN TONNES)

variété	année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Deglet Nour		41.000	52.100	44.700	42.500	48.700	65.400	68.917	63.360
Dattes communes		33.750	33.950	29.350	26.500	24.900	29.900	34.083	36.640
Total		74.750	86.050	74.050	69.000	73.600	95.300	103.000	100.000

3.2- La protection des régimes contre les pluies:

Dans le cadre de son programme de protection des régimes contre les pluies, le Groupement Interprofessionnel des Dattes a mis à la disposition des phéniculteurs 350 tonnes de gaines jaunes et feuilles transparentes en plus de 4,5 tonnes de papier kraft. L'objectif étant de protéger 7,5 millions de régimes.

Les réalisations ont concerné 7,288 millions de régimes répartis par gouvernorat comme suit :

- 7,035 millions de régimes au gouvernorat de Kébili.
- 245 000 régimes au gouvernorat de Tozeur.
- 8 000 régimes au gouvernorat de Gabès.

Les agriculteurs bénéficient d'une subvention de 40% de la valeur du matériel de protection.

3.3- La lutte contre la pyrale (ver des dattes) :

Une campagne de lutte contre la pyrale est lancée dès le mois de septembre. A cet effet, une quantité de 40.000 litres d'insecticide biologique "Bacillus Thuringiensis" a été acquise par le GID. Les traitements aériens ont commencé à partir du 18 septembre 1999, deux passages ont été effectués au gouvernorat de Tozeur, le premier passage a concerné 7400 ha et le deuxième 7650 ha.

3.3- Les exportations:

La campagne d'exportation 1998/99 (à partir de la production de 1998), a démarré dès le début du mois d'octobre 1998.

Les exportations arrêtées jusqu' au 27 septembre 1999 ont atteint 28 442 T pour une valeur de 76 millions de dinars environ, contre 25 044 T et une valeur de 60,3 millions de dinars réalisées pendant la campagne 1997/98 enregistrant, ainsi, une augmentation de 14% en quantité et de 26% en valeur.

Concernant la répartition des exportations selon la destination, il est à noter que 25 946 T ont été exportées vers les pays européens, soit une part de 91%. La part des pays arabes était de 5 %, celle des pays du continent américain n'a pas dépassé 2%, alors que les marchés des pays asiatiques et africains n'ont représenté que 1% chacun des quantités exportées.

Cependant, la comparaison avec la campagne écoulée montre une légère amélioration du niveau des exportations vers les pays arabes, américains et africains. La part des pays européens reste prépondérante malgré la légère baisse: 91% en 1998/99 contre 92% en 1997/98.

Le démarrage de la campagne d'exportation 1999/2000 prélevée sur la production de 1999 a eu lieu le 9 septembre 1999. Les prévisions d'exportation pour cette campagne tablent sur une quantité de 30 000 T.

Les quantités exportées jusqu'au 19 octobre 1999 ont totalisé 3 604 tonnes pour une valeur de 10,53 millions de dinars contre une quantité de 2 654 tonnes pour une valeur de 6,53 millions de dinars réalisées au cours de la même période de la campagne précédente. Ainsi, on note un accroissement en volume pour les exportations de 36% et en valeur de 61 %.

3.3- Les prévisions de 1999/2000:

Les prévisions de production des dattes pour l'année 2000 tablent sur un niveau de 105 000 tonnes.

4- Les Autres Arbres fruitiers :

La production des espèces fruitières a connu une nette amélioration au cours de la campagne 1998/99 grâce à l'entrée en production d'une part importante des jeunes plantations et la vague de froid qui a duré pendant l'hiver et a favorisé l'initiation florale et la nouaison des arbres fruitiers.

Par ailleurs, il est à noter que la campagne 98/99 a connu pour la première fois, l'exportation de certains fruits. En effet, depuis le 24 mai 1999, plusieurs fruits ont été exportés vers les marchés du Moyen Orient tels que les nectarines, les nèfles, les pêches, les prunes, les pommes, les poires, les figues et les figues de barbarie.

Malgré la faiblesse des quantités exportées, cette initiative mérite d'être développée davantage pour une réelle diversification des exportations.

a- Les amandes :

La production d'amandes de l'année 1999 a atteint 58 000 tonnes, soit à peu près le même niveau que celui de la campagne précédente (58 700 T). Cette production provient essentiellement des gouvernorats de Sfax (15 540 T), Kairouan (10 500 T), Mahdia (7 870 T), Sidi Bouzid (7 280 T) et Kasserine (5 730 T).

La campagne d'exportation d'amandes fraîches a commencé le 10 mai 1999. Les quantités exportées jusqu'au 29 Juin 1999 ont atteint 173 T écoulées essentiellement vers le marché français contre 128 T en 1998 et 74 T en 1997, soit des augmentations respectives de 35% et de 233%.

Les prix à l'exportation ont oscillé au début de la campagne entre 8 FF et 11 FF par kilo. Cependant une forte chute des prix a été enregistrée vers la fin de la campagne d'exportation. Les prix ont oscillé entre 3 FF à 7 FF le Kg.

b- Les abricots:

La production d'abricots pour l'année 1999 a atteint 30 700 T contre 27 000 T en 1998, avec une augmentation de la production de la variété Amerleuch de 5% et des autres variétés précoces (Badri, Bakour, Wardi, Saïb) de 9%. Pour les variétés de saison et tardives, une amélioration importante a été enregistrée pour la variété Canino (24%) et pour les autres variétés (17%).

Concernant la qualité des abricots, une nette amélioration des calibres allant de 30% à 40% a été enregistrée. Cette amélioration est le résultat, d'une part, des bonnes conditions climatiques durant cette campagne et d'autre part du programme de taille et de fertilisation potassique mis en oeuvre par le GIAF et les CRDA au profit des gouvernorats de Gabès et Kairouan.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES ABRICOTS PAR VARIETE (EN TONNES)

année Variétés	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Précoce	16 500	15 000	13 500	17 000	18 200	19 950
de saison	10 000	11 000	11 500	9 000	8 800	10 750
Total	26 500	26 000	25 000	26 000	27 000	30 700

L'objectif d'exportation des abricots est fixé à 700 tonnes dont 250 tonnes sur le marché français, 300 tonnes vers les pays du Golf et 150 tonnes vers d'autres destinations.

Les exportations ont démarré le 27 avril 1999 et ont atteint 426 T contre 355 tonnes réalisées au cours de 1998, soit un taux de croissance de 20%. Par rapport aux prévisions, les réalisations ne représentent que 60%. La répartition des exportations par destination montre que le marché français a enregistré le plus faible niveau de réalisation à savoir 14% seulement. Les quantités exportées sur ce marché ont totalisé 59 tonnes en 1999 contre 153 tonnes en 1998, soit une régression de 61%. Cette régression peut être expliquée par:

- l'abondance des abricots d'origine espagnole vendus à bas prix en plus de l'existence d'autres fruits tels que les pêches, les nectarines, les fraises, etc...

- Les difficultés d'approvisionnement des stations de conditionnement en abricots exportables à cause de la multitude d'intermédiaires dans les opérations d'achats.

La quantité exportée vers les pays du Golfe a atteint 200 tonnes soit 67% des prévisions. Ce sont les autres pays européens qui ont dépassé les prévisions pour une quantité de 166 tonnes contre 150 tonnes programmées, soit un taux de réalisation de 110%.

Le niveau des prix à l'export a marqué une régression par rapport à celui de l'année précédente.

Le prix moyen à l'exportation sur les pays du Moyen Orient a été de 2,23\$ US contre 2,25 \$ US en 1998.

De même, le prix moyen de vente sur le marché français a noté une baisse d'environ 13% par rapport aux prix réalisés en 1998 en passant de 6,53 FF/kg en 1998 à 5,67 FF/Kg en 1999.

Le marché intérieur:

Les quantités d'abricots ayant transité par le marché de gros de Bir el Kassaï au cours de la période allant de fin avril au début juillet a atteint 6 252 tonnes contre 4 779 tonnes au cours de la même période de l'année 1998 soit une augmentation d'environ 31%.

Quant au prix moyen observé sur le marché de gros, il a enregistré une baisse importante de 32% par rapport au prix de 1998 en passant de 501 mill/kilo en 1998 à 341 mill/kilo en 1999.

c- Les grenades :

La production des grenades de l'année 1999 est estimée à 65 000 tonnes, soit une progression de 6,5% par rapport à la campagne écoulée (61 000 T). Cette production provient essentiellement des gouvernorats de Gabès (20 300 T), de Béja (9 700 T), de Sousse (7 400 T) et de Kairouan (4 100 T).

La qualité a enregistré une nette amélioration en comparaison avec la campagne dernière. Les fruits de grand calibre représentent 35% du total de la production contre 30 % l'année précédente. Les fruits de calibre moyen et petit représentent 35% chacun. La maturité des fruits a connu une précocité de 15 jours et la cueillette a commencé dès le début du mois de septembre.

A la date du 18 octobre 1999, les exportations de grenades ont atteint environ 287 T contre 373 T et 109 T pour la même période de 1998 et 1997 respectivement.

La campagne d'exportation, dont l'objectif est d'atteindre 1000 T (dont 550 T vers le marché européen et 450 T vers les pays du Golfe) a démarré le 6 septembre 1999 soit en avance d'une semaine par rapport à la campagne précédente (démarrage le 14 Septembre).

Il est à rappeler que les quantités de grenades exportées au cours de l'année 1998 ont totalisé 634 tonnes contre 290 tonnes en 1997, soit une progression de 218%.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE GRENADES (EN TONNES)

Qualité	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*
Europe	126	245	362	165	170	79	462	121	424	156
Pays du Golfe	23	203	200	155	165	131	282	169	210	131
Total	149	448	562	320	335	210	744	290	634	287

* arrêtées au 18 octobre 1999.

d- La vigne :

1- le raisin de table:

La production de raisin de table de la campagne 1998/99 est estimée à 76 000 tonnes, enregistrant ainsi un taux de croissance de 24% par rapport à la campagne écoulée. L'abondance de la production de raisin en une courte période a créé des difficultés au niveau de l'écoulement, par conséquent une baisse significative des prix. En effet, le prix moyen observé sur le marché de gros de Bir el Kassaâ a atteint 564 mill/kg contre un prix moyen de 697 mill/kg enregistré au cours de l'année dernière.

2- le raisin de cuve:

La production de raisin de cuve pour l'année 1999 a atteint 54 000 tonnes contre 43 000 tonnes enregistrées au cours de la campagne 1997/98, soit un accroissement de 26%.

La campagne de transformation a commencé au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août. La transformation a permis de fournir près de 450 000 hl de vin contre 352 457 hl produits en 1997/98.

Compte tenu des stocks et report de vin de la campagne 1997/98 qui s'élèvent à 137 794 hl, la quantité de vin disponible et destinée à la commercialisation pour la campagne 1999/2000 serait de 587 794 hl contre 457 714 hl en 1997 soit une augmentation de 28%.

Le prix de raisin de cuve a été fixé par consensus de la profession (UTAP et UTICA) à un minimum de 420 mill/kg à base 12° d'alcool.

Il est à rappeler que le nombre de caves s'élève à 25 avec une capacité de transformation journalière de 3000 tonnes et une capacité de stockage totale de 841 000 hl.

L'ouverture des caves est soumise depuis la campagne écoulée à un agrément, et ce pour améliorer la qualité et les conditions dans lesquelles opèrent ces caves. Une commission d'agrèage regroupant des représentants du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Industrie et de l'Office National de la Vigne a procédé à l'examen des caves et a accordé des autorisations à toutes les caves à l'exception d'une cave.

Le programme d'exportation pour la campagne 1999/2000 prévoit une quantité de 97 500 hl contre 85 926 hl réalisés pendant la campagne précédente.

e- Le Pommier :

La production de pommes a atteint 97 000 T contre 82 500 T pendant l'année précédente. L'essentiel de la production provient du gouvernorat de Kasserine avec 32 300 tonnes contre 25 000 tonnes l'année précédente.

Cette production est répartie en 41 000 T de pommes de saison et 56 000 T de pommes de stockage.

La production des pommes de stockage a augmenté de 35% en passant de 42 000 T en 1998 à 56 000 T en 1999. Concernant les pommes de saison, elles ont enregistré une légère augmentation de 1% en passant de 40 500 T en 1998 à 41 000 T en 1999.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE POMMES
(EN TONNES)**

Variétés	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Pomme de saison	29 000	23 000	31 000	39 000	40 500	41 000
Pomme de stockage	32 000	42 000	50 000	43 000	42 000	56 000
Total	61 000	65 000	81 000	82 000	82 500	97 000

f- Le Poirier :

La production de poires de l'année 1999 a enregistré une baisse de 7%, par rapport à l'année précédente, soit 50 000 T contre 53 900 T en 1998. La baisse de la production est due à la l'attaque de tavelure au cours du printemps.

La production de poires de saison a atteint 14 000 T soit le même niveau que celui de la campagne précédente.

Concernant les poires de stockage, une baisse de la production de 10% a été enregistrée, soit 36 000 T en 1999 contre 39 900 T en 1998.

g- Les autres fruits d'été :

Le niveau de production a augmenté de 19% par rapport à l'année écoulée. Par variété, à l'exception des productions de coings et de nèfles qui ont gardé les mêmes niveaux, celles des autres fruits ont augmenté à des taux allant de 8 à 21%.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES AUTRES FRUITS
(EN TONNES)**

Fruits	Production 1998	Production 1999	Variation (%)
Pêches	65 000	79 000	+ 21
Prunes	13 000	15 000	+ 15
Pistaches	1 200	1 300	+ 8
Coings	4 700	4 700	-
Figues	26 000	31 000	+ 19
Nèfles	3 300	3 300	-
Total	113 200	134 300	+18,6 %

5- LES NOUVELLES PLANTATIONS :

La superficie des nouvelles plantations a atteint en 1999 environ 37 000 ha dont 32 300 ha en sec (87%) et 4 823 en irrigué (13%). La répartition de la superficie de ces nouvelles plantations selon les espèces est la suivante:

- oliviers à huile: 25 000 ha
- oliviers de table: 1 500 ha
- vigne de cuve : 750 ha
- vigne de table : 100 ha
- agrumes : 470 ha
- arbres à pépins : 3 073 ha
- arbres à noyau : 6 230 ha.

Pour l'année 2000, le programme de plantation concerne une superficie de 32 500 ha soit une baisse de 12% par rapport à l'année précédente.

Ce programme se répartit selon les espèces comme suit:

- oliviers à huile: 20 055 ha
- oliviers de table: 1 560 ha
- vigne : 1 100 ha
- agrumes : 405 ha
- arbres à pépins : 1 749 ha
- arbres à noyau : 7 589 ha.

V. LES CULTURES MARAICHÈRES

1. La pomme de terre

1.1. La pomme de terre de consommation

La production de la pomme de terre a atteint le niveau record de 320 000 T, soit une hausse de 8,4% par rapport au niveau enregistré au cours de la campagne 1997-98 (295 000 T). Le rendement moyen a également enregistré un record passant de 13,88 T/ha en 1997-98 à 15,72 T/ha. Le rendement de la culture de saison a atteint 18,83 T/ha contre 16,34 T/ha en 1997-98.

EVOLUTION DE LA CULTURE DE POMME DE TERRE

UNITE: SUP: HA, PROD: T, RDT: T/HA

CAMPAGNE	1996-97			1997-98			1998-99		
	SUP.	PROD.	REND.	SUP.	PROD.	REND.	SUP.	PROD.	REND.
ARR.SAISON	9 770	120 000	12,3	10 200	115 000	11,3	10 200	140 500	13,73
PRIMEUR	2 230	30 000	13,5	1 880	30 000	16,0	2 450	35 000	14,29
SAISON	10 200	139 000	13,6	9 180	150 000	16,3	7 700	145 000	18,83
TOTAL	22 200	289 000	13,0	21 260	295 000	13,9	20 350	320 000	15,72

Ces performances sont dues à l'extension des superficies irriguées au moyen des systèmes goutte-à-goutte et à la maîtrise des traitements phytosanitaires. En effet, les superficies semées connaissent une tendance vers la baisse passant de 22 200 ha en 1996-97 à 21 260 ha en 1997-98 et à 20 350 ha en 1998-99, soit une baisse annuelle de 1,2%. Selon les saisons les superficies se répartissent comme suit : 10 200 ha d'arrière-saison, 2 450 ha de primeur, 7 700 ha de saison. Du fait des difficultés d'approvisionnement en semences importées sur le marché international, les superficies de la culture de saison ont connu une baisse de 16%.

Toutefois, les superficies en goutte-à-goutte ne cessent de se développer et ont atteint 24% des superficies plantées contre 8% en 1997-98 et 3% en 1996-97 comme le montre le tableau suivant:

EVOLUTION DES SUPERFICIES IRRIGUEES AU GOUTTE-A-GOUTTE

UNITE: SUP: HA

CAMPAGNE	1996-97		1997-98		1998-99	
	SUP.	%	SUP.	%	SUP.	%
ARR.SAISON	282	2,9	861	8,4	2 136	20,9
PRIMEUR	-	-	-	-	125	5,1
SAISON	335	3,3	763	8,3	2 534	32,9
TOTAL	617	2,7	1 624	7,6	4 795	23,6

Il est à noter que ces superficies représentent le cinquième des superficies des cultures d'arrière-saison et le tiers des superficies des cultures de saison.

En ce qui concerne l'approvisionnement du marché en pomme de terre de consommation, les importations ont considérablement diminué. De 6 460 T durant l'année 1997 et 14 750 T durant la période de soudure de printemps de 1998, les importations sont nulles pour les huit premiers mois de 1999.

Pour ce qui est des interventions de stockage, le GIL a établi un programme de stockage de la production de saison portant sur 10 000 T de pomme de terre à écouler durant la période du 1/10/99 au 15/11/99 afin de satisfaire les besoins de consommation avant l'entrée en production de la pomme de terre d'arrière-saison 1999/2000. Au total, 10 050 T ont été stockées dont 8 523 T par 22 opérateurs privés sur la base d'un contrat de sous-traitance avec le GIL et 1527 T en achat direct par le GIL à un prix de 250 D/T au niveau du centre de collecte. Il est à signaler que l'état des stocks est satisfaisant.

Quant aux exportations de pomme de terre de consommation, elles ont été réalisées en majorité par des producteurs-exportateurs et se sont élevées à 4 938 T étalées sur une période allant de décembre 1998 à mai 1999, contre 814 T en 1997-98 et 1 846 T en 1996-97. Les principaux marchés de destinations sont l'Allemagne, l'Italie et la France. Cet accroissement des exportations s'explique d'une part, par la mise en place de cultures exclusivement destinées à l'exportation dans le cadre de contrats de cultures liant des partenaires tunisiens et européens et d'autre part, par l'institution d'une prime de 50% du coût de transport accordée par le FOPRODEX sur demande individuelle des importateurs. Ainsi, il en est résulté une demande induite exprimée par certains multiplicateurs pour des variétés de semences destinées à l'exportation.

1.2. Les semences de pomme de terre :

Les objectifs quantitatifs de production de semences ont été de nouveau révisés à la baisse tenant compte des possibilités d'écoulement des semences locales. Malgré une capacité de production annuelle de 5 000 T à 6 000 T de semences de pomme de terre de type A, il a été constaté que le marché ne pouvait en absorber que 3 000 T. Aussi, il a été convenu de produire annuellement 3 000 T de semences de pomme de terre A pour les cultures

d'arrière-saison et d'extra-primeur et de veiller à l'amélioration de la qualité et à la maîtrise des coûts de production.

MULTIPLICATION DES SEMENCES DE POMME DE TERRE

CAMPAGNE	1996-97	1997-98	1998-99
SEMENCES	RESULTATS	RESULTATS	RESULTATS
VITRO-PLANTS	260 000 UNITES	499 000	288 000
MINI-TUBERCULES	16,6 T	17,6 T	19,213 T
SEMENCES SE	92 T	93,250 T	DECLASSEE
SEMENCES E	DECLASSEE	DECLASSEE	DECLASSEE
SEMENCES A	6 940 T	3 561 T	3 273 T

Au cours de la campagne 1998-99, la production de semences A a atteint 3 273 T à partir de 950 T de semences E importées, soit un taux de multiplication de 3,5 (contre 2,1 en 1997-98) malgré un taux de refus des parcelles de 21%. Les semences produites localement ont été collectées et stockées par le GIL et sont écoulées à 530 D/T durant la période du 16/08/99 au 15/10/99 et à 580 D/T à partir du 16/10/99 en vue d'encourager leur utilisation pour les cultures d'arrière-saison et d'extra-primeur. Quant à la production des semences de base (SE et E) il est à noter que depuis la mise en place du programme de multiplication en 1995, les multiplicateurs ne sont pas parvenus à produire la semence E. Les principales raisons sont les suivantes : présence d'un mélange variétal en 1997, taux d'infections virales supérieurs aux normes en 1998, apparition en 1999 d'une maladie en cours d'identification à un taux important. Ainsi, pour la campagne 1998-99, les semences produites de SE et de E ont été soit déclassées en A (152 T) soit vendues pour la consommation (617 T). Au niveau du Ministère de l'Agriculture, une réflexion est menée dans le cadre d'une commission pour dégager les orientations futures du secteur de la production de semences de pomme de terre.

Pour la campagne 1999-2000, l'objectif du programme national de multiplication des semences est de produire 3 000 T de semences A à partir 1000 T de semences E importées (dont 850 T de variété Spunta et 150 T de variété Nicola). La production de vitro-plants et de mini-tubercules a été réduite en conséquence.

Au cours de la campagne 1998-99, les quantités de semences importées (et admises par les services de contrôle sanitaire) se sont élevées à 16 241 T de semences A et 950 T de semences E contre respectivement 15 614 T et 1700 T en 1997-98.

Pour la campagne 1999-2000, les besoins en semences importées ont été évalués à 24 500 T dont 1500 T de semences E et 23 000 T de semences A. La répartition des contingents tarifaires a été faite sur la base des courants d'échanges traditionnels (85%) en admettant une participation des importateurs nouveaux (15%). La période d'importation s'étale du 15 novembre 1999 au 15 janvier 2000. L'importation est soumise à un cahier des charges. Il est prévu de faire bénéficier les quantités totales importées d'un taux de droit de douane nul. Après dépouillement des offres, 11 opérateurs ont été retenus pour importer 23 000 T de semences A. Les importations de semences E portent sur 1500 T et sont à la charge du GIL.

Pour la campagne 1999-2000, les superficies à emblaver pour la production de pomme de terre seront de l'ordre de 21 760 ha (19 760 ha pour la culture d'arrière saison, 2 500 ha pour la primeur et 9 500 ha pour la culture de saison) ; la production attendue est de 330 000 T.

2. La tomate:

La production de tomate a enregistré un nouveau record en atteignant 930 000 T contre 663 000 T en 1998, soit une hausse de 40%. Le précédent record a été enregistré en 1996 avec 700 000 T, soit une hausse de 33%. Cette progression remarquable est en partie due à l'extension des superficies globales, particulièrement celles conduites en goutte-à-goutte et à l'utilisation de variétés à forte teneur en résidu sec. De plus, la campagne de transformation a démarré avec un stock de report nul.

Les superficies de la culture de saison ont connu une hausse quantitative et qualitative, soit 21 500 ha dont 8 322 Ha irrigués par un système goutte-à-goutte contre 21 000 ha dont 4 763 Ha irrigués au goutte-à-goutte en cours de la campagne écoulée.

La production de saison s'élève à 830 000 tonnes. Le programme de transformation porte sur la transformation de 670 000 T de tomate fraîche pour produire l'équivalent de 120 000 T de DCT. La campagne a démarré au cours de la dernière semaine du mois de juin avec un rythme d'arrachage élevé. Au terme de la campagne, 729 500 T de tomates fraîches ont été transformées par 37 usines et ont permis de produire l'équivalent de 124 300 T de DCT contre 84 000 T de DCT produites en 1998.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES
ET DES RENDEMENTS DE TOMATE**

	1996	1997	1998	1999
Production (1000 T)	700	560	663	930
Superficies (1000 ha)	25,8	20,7	23,3	24,06
Rendement (T/ha)	29,4	24,2	28,4	38,6

Compte tenu d'un stock de report nul et d'une consommation annuelle estimée à 80 000 T de DCT, des engagements d'exportation vers la Libye, portant sur 25 000 T et d'un contingent tarifaire sur l'Union Européenne de 2 000 T, l'excédent probable sera de 17 300 T de DCT. Une commission composée des parties concernées (Ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture, CEPEX, GICA, UTAP, UTICA) a été créée en vue de présenter sur la base d'un bilan diagnostique des résultats de la campagne, des propositions opérationnelles pour le financement des stocks de DCT et de boîtes vides détenus par les industriels d'une part et par la promotion des exportations d'autre part.

Les exportations de DCT ont atteint au 24 octobre 1999, un volume global de 12 590 T de DCT, dont 12 464 T vers la Libye et 126 T vers la France et le Canada.

Pour la campagne 1999-2000, il est attendu que les superficies atteignent 23 000 ha et la production 730 000 T (soit le niveau des prévisions du IX^{ème} plan), le rendement moyen sera ainsi de 31,7 T/ha.

3. Le piment

La production de piment de la campagne 1998-99 est évaluée à 185 000 tonnes soit une légère baisse de 2% par rapport à la campagne précédente (189 000 T).

Les superficies cultivées se sont maintenues au niveau de la campagne précédente (15 400 ha) et les rendements ont tendance à stagner au niveau de 12 T/ha.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES ET DES RENDEMENTS DU PIMENT

Désignation	1996	1997	1998	1999
Production (1000 T)	190	186	189	185
Superficies (1000 ha)	16,3	15,3	15,5	15,4
Rendement (T/ha)	11,66	12,16	12,19	12,01

La campagne de transformation a démarré au cours de la première semaine du mois de septembre avec un stock de report de 1500 T de conserve d'harissa. Le programme de transformation porte sur 19 500 T de piment frais (soit l'équivalent de 9 750 T d'harissa) contre environ 20 340 T de piment frais transformées soit un niveau comparable à celui de la campagne précédente (9 765 T d'harissa).

Au 13/10/99, les quantités transformées par 14 usines en activité se sont élevées à 8 057 T contre 10 916 T transformées à la même date de 1998. Le prix d'achat du piment frais a varié entre 280 et 360 mill/kg à cette date contre 140 et 170 mill/kg à la même période de la campagne 1998.

Pour la campagne 1999-2000, les prévisions de la culture de piment portent sur une superficie de 16 000 ha et une production de 200 000 T, soit un rendement moyen de 12,5 T/ha.

4. L'artichaut

La production de l'artichaut accuse une baisse importante depuis 1997, malgré des superficies variant autour d'un niveau moyen de 2 670 ha. En effet, la production de la campagne 1998-99 est estimée à 19 000 T contre 22 900 T soit une baisse de 17%. Les superficies ont régressé de 5% passant de 2 740 ha en 1998 à 2 600 ha en 1999. Les rendements ont atteint un niveau très faible 7,3 T/ha contre 8,4 T/ha en 1998 soit une baisse de 13%.

En revanche, les exportations d'artichaut sont en nette progression, grâce aux contrats de partenariat tuniso-italien. En effet, les quantités exportées d'artichaut frais se sont élevées à 72 T et se sont étalées de novembre 1998 à avril 1999 contre 11 T au cours de la campagne précédente, 20 T en 1997 et 21 T en 1996. Il est à signaler que les quantités d'artichaut transformées ont atteint 700 T soit l'équivalent de 3 500 T de produit frais.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES
ET DES RENDEMENTS DE L'ARTICHAUT**

Désignation	1996	1997	1998	1999
Production (1000 T)	21	24	22,9	19
Superficies (1000 ha)	2,58	2,67	2,74	2,6
Rendement (T/ha)	8,1	9,0	8,4	7,3

Pour la campagne 1999-2000, les superficies devraient atteindre 2 700 ha et la production escomptée est de l'ordre de 22 000 T.

5. Les melons et pastèques

La production des melons et pastèques a enregistré une reprise, atteignant 350 000 T contre 300 000 T en 1998 et 315 000 T en 1997, soit une hausse appréciable de 17% due principalement à l'extension des superficies en irrigué, et par conséquent un produit de meilleure qualité. La superficie totale cultivée en melon et pastèque a par contre enregistré une baisse suite à la régression des superficies en sec (23 300 ha contre 26 000 ha en 1998) alors que le rendement a dépassé le niveau de 15 T/ha.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES
ET DES RENDEMENTS DES MELONS ET PASTÈQUES**

	1996	1997	1998	1999
Production (1000 T)	370	315	300	350
Superficies (1000 ha)	35,0	26,9	26,0	23,3
Rendement (T/ha)	10,6	11,7	11,5	15,2

Pour la campagne 1999-2000, il est prévu de produire 360 000 T de melons et pastèques sur une superficie de 24 500 ha, soit un rendement moyen de 14,7 T/ha.

6. L'oignon

La production d'oignon accuse une baisse de 11%, atteignant 241 000 T contre 270 000 tonnes en 1997-98. Les superficies ont régressé de 5%, passant de 15 300 ha à 14 600 ha. Les rendements moyens, malgré une légère baisse, demeurent au niveau de 16,5T/ha.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES

ET DES RENDEMENTS DE L'OIGNON

	1996	1997	1998	1999
Production (1000 T)	238	246	270	241
Superficies (1600 ha)	14,5	14,9	15,3	14,6
Rendement (T/ha)	16,4	16,5	17,7	16,5

Pour la campagne 1999-2000, il est prévu de porter la superficie au niveau de 15 000 ha avec une production de 260 000 tonnes, soit un rendement de 17,3 tonnes à l'hectare.

7. La fraise

La production de fraise se maintient à un niveau élevé, malgré une légère baisse de 9% par rapport à la campagne précédente. En effet, la production a atteint 7 300 T en 1999 contre 8 000 T en 1998 et 4 400 T en 1997. Les superficies ont atteint 376 ha contre 400 ha en 1998 et 245 ha en 1997.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION, DES SUPERFICIES ET DES RENDEMENTS DE LA FRAISE

	1997	1998	1999
Production (T)	4400	8000	7300
Superficies (ha)	245	400	376
Rendement (T/ha)	18,0	20,0	19,4

Les exportations de fraise ont porté sur 34 T contre 40 T en 1998 (et 3,4 T en 1997). Il est à signaler que les variétés exportées sont orientées vers la confiserie et la pâtisserie.

Pour la campagne 1999-2000, il est prévu de réaliser une superficie de 460 ha pour produire environ 9 200 T, sur la base d'un rendement prévu de 20 T/ha.

8. les cultures sous serres

8.1. les cultures sous serres non chauffées

Les superficies cultivées sous serres non chauffées ont atteint 1 554 ha contre 1 479 ha en 1997-98, ce qui correspond à une hausse de 5% expliquée par une utilisation plus intensive des serres. En effet, les cultures d'arrière-saison, qui contribuent à répondre à la demande additionnelle enregistrée au cours du mois de Ramadan, ont occupé 342 ha et celles de primeur 1211 ha (contre respectivement 273 ha et 1 207 ha en 1998). Ainsi, le taux d'intensification est

passé de 118% à 124%, sachant que les superficies sous serres sont globalement de 1250 ha et n'ont guère évolué.

La production totale est de 86 530 T dont 16 770T produites en arrière-saison et 69 760T en primeur contre respectivement 85 895 T, 13 545 T et 72 350 T pour la campagne 1997-98.

La répartition des superficies cultivées entre les différentes spéculations se présente comme suit :

EVOLUTION DES SUPERFICIES SOUS SERRES PAR PRODUIT

UNITE : HA

CULTURE	1994-95		1995-96		1996-97		1997-98		1998-99	
	SUP	%								
TOMATE	355,3	25,8	356,7	22,0	391,6	25,4	355,1	24,0	357,2	23,0
PIMENT	799,5	58,1	913,3	56,5	823,9	53,6	825,2	55,8	890,8	57,3
MELON	114,7	8,3	153,9	9,5	116,2	7,6	109,5	7,4	106,4	6,9
DIVERS	106,7	7,8	194,2	12,0	205,5	13,4	189,9	12,8	199,0	12,8
TOTAL	1376,2	100,0	1618,1	100,0	1537,2	100,0	1479,7	100,0	1553,4	100,0

En valeur relative, la répartition des cultures a légèrement changé par rapport à la campagne 1997-98. Les parts du piment et du melon ont augmenté au détriment de la tomate alors que les cultures diverses (concombre, fraise, courgette,...) ont stagné. Cependant, les superficies cultivées en piment ont augmenté de 8% par rapport à la campagne précédente alors que les superficies allouées à la tomate et au melon ont stagné.

Pour la campagne 1999-2000, le programme des cultures sous serres non chauffées porte sur une superficie globale de l'ordre de 1 600 ha, dont 352 ha pour les cultures d'arrière-saison et 1 248 ha pour les cultures de primeur.

8.2 Les cultures sous serres chauffées

Les superficies sous serres chauffées aménagées et équipées couvrent 77,4 ha et sont réparties sur les différentes régions comme suit : 33,3 ha à Gabès, 29,03 ha à Kébili, 11,65 ha à Tozeur, 3 ha à Nabeul et 0,4 ha à Sidi Bouzid.

Les superficies mises en cultures s'élèvent à 99,5 ha (contre 95,32 ha en 1997-98) dont 24,2 ha de cultures d'arrière-saison, 36,95 ha de cultures de primeur et 38,43 ha de cultures continues. Par espèce, la tomate occupe la première place avec 43,2 ha dont 32,9 ha en cultures continues, le concombre occupe 22,2 ha, le melon 20,45 ha et le piment occupe 4,3 ha. Les autres cultures : fraise, aubergine, pastèque, gombo et courgette, occupent 9,35 ha.

La production totale a atteint 7 290 T contre 6 660 T au cours de la campagne 1997-98 soit une hausse de 9%. Cette hausse de la production est le résultat de l'extension des superficies et d'une meilleure maîtrise des techniques de production par les agriculteurs (couchage de la tomate continue, fertigation, cultures en hors sol...)

Il est à signaler que la part des produits exportés est en croissance (20% contre 16% en 1997-98 et 11% en 1996-97) mais demeure inférieure aux prévisions de la stratégie de production des primeurs irriguées par les eaux géothermales. Ce faible niveau des exportations est expliqué par une organisation quasi absente de la profession et une réponse inadéquate de la production à la demande des marchés visés (coûts de production et d'exportation, type et qualité des produits demandés...). Des efforts sont également à déployer pour la maîtrise des techniques de production (irrigation fertilisante, maîtrise du climat, conduite phytosanitaire...) le choix des moyens de production (structure des serres, matériel d'irrigation, semences, engrais...) et la diversification des produits particulièrement à Kébili et à Tozeur où l'exportation est insignifiante voire inexistante.

Pour la campagne 1999-2000, les cultures sous serres chauffées couvriront sur une superficie globale de l'ordre de 110 ha.

VII- L'ELEVAGE :

1- Les réalisations de 1999 :

Au cours de l'année 1999, le secteur de l'élevage a enregistré un taux de croissance important, soit 8% par rapport à l'année 1998. Ce résultat est dû aux accroissements enregistrés par tous les produits animaux qui ont été de 8,6% pour les viandes, 9% pour le lait et 8,7% pour les oeufs de consommation.

Ces résultats ont été atteints grâce à la bonne production des fourrages cultivés et des parcours dans les régions du Nord d'une part et à la poursuite de la mise en œuvre du programme de sauvegarde du cheptel d'autre part. Ces mesures ont porté essentiellement sur l'organisation de l'approvisionnement des éleveurs du Centre et du Sud du pays en aliments de bétail et la prévention de la santé animale contre les maladies parasitaires occasionnées par la sécheresse.

1.1- Les ressources alimentaires du cheptel :

La campagne agricole de 1998-99 a été caractérisée par une pluviométrie importante dans les régions du Nord, un déficit dans les régions du Centre et une mauvaise répartition dans le temps dans les régions du Sud. Ceci a permis une bonne production des fourrages cultivés et une légère amélioration des rendements des parcours dans les régions du Centre et du Sud par rapport à la campagne précédente. Néanmoins, ces rendements sont restés inférieurs à la normale.

Par conséquent, un ensemble de mesures ont été appliquées dans le but d'assurer un approvisionnement régulier des différents aliments de bétail et à des prix abordables. Ces mesures ont concerné :

- La fixation du prix de rétrocession de l'orge à 19 D/Ql, les quantités vendues au cours des 9 premiers mois de 1999 sont d'environ 156 600 T contre 188 800 T au cours de la même période de l'année précédente, soit une baisse de 17%. Au cours de toute l'année 1998, les quantités d'orge vendues ont atteint 271 900 Ql.

- L'attribution à l'Office des Céréales de l'activité de distribution du son suite à l'augmentation de la demande en ce produit;

- La fixation du prix maximum du son à 11 D/Ql au niveau des minoteries et à 14,5 D/Ql au niveau des éleveurs. Les quantités de son produites

mensuellement (estimées à 300 000 Qx) sont réparties entre les éleveurs pour la consommation en nature (150 000 Qx) et les Unités d'Aliments de Bétail pour la consommation intermédiaire (150 000 Qx). Les quotas des différents gouvernorats ont été révisés sur la base des effectifs de 1998.

- La poursuite de la mise en œuvre du programme d'approvisionnement des régions du Sud en foin et paille (provenant des régions du Nord) moyennant une subvention de 50% du coût de transport supportée par le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges. Le volume transporté à la fin du mois de septembre 1999 est de 395 000 balles dont 266 000 balles de foin et 129 000 balles de paille ; l'opération se poursuit. Au cours de l'année écoulée cette opération a porté sur 240 000 balles.

- La programmation de l'importation de 15 000 T de bouillons de luzerne avec réduction des droits de douanes à l'importation. A la fin du mois de septembre, les quantités importées ont atteint 13 500T. Au cours de 1998, les quantités importées ont atteint 18 000 T.

a- Les cultures fourragères :

La production des fourrages de la campagne 1998-99 a été globalement comparable à celle de la campagne 1997-98. Par type de fourrage, elle est répartie comme suit :

- 680 000 T de foin contre 574 000 T pendant la campagne 1997-98,
- 569 000 T d'ensilage contre 654 000 T pendant la campagne 1997-98,
- 2,45 millions de tonnes d'orge en vert contre 2,4 millions de tonnes pendant la campagne 1997-98.

Concernant les cultures fourragères d'été en irrigué, elles ont porté sur 15 111 ha contre 14 744 ha emblavés au cours de la campagne 1997-98. Par espèce, les réalisations se répartissent comme suit :

- sorgho fourrager : 8 023 ha
- maïs fourrager : 3 930 ha
- luzerne : 3 158 ha.

b- Les sous produits des cultures :

La production de paille de la campagne 1998-99 a été estimée à 1,3 million de tonnes contre 1 million de tonnes au cours de la campagne précédente, soit une hausse importante de 30% due à l'augmentation des superficies céréalières ainsi que du niveau du rendement grâce aux conditions

climatiques favorables de cette campagne dans les régions de production des céréales.

De plus la consommation des autres sous-produits dont notamment les chaumes des céréales, les pulpes de tomate et de betterave et les fanes maraichères ont contribué à la couverture des besoins alimentaires totaux du cheptel.

c- Les aliments concentrés :

Au cours de 1998, la production d'aliments concentrés a continué à progresser pour atteindre 1,03 million de tonnes contre 886 000 T en 1997, soit un accroissement de 16%. La production probable de 1999 est estimée à 1 million de tonnes.

Le tableau ci-après présente l'évolution de la production des aliments concentrés industriels au cours des six dernières années.

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION
DES ALIMENTS CONCENTRES**
(en 1 000 T)

Type	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Aliments avicoles	490	540	570	580	675	650
Aliments pour ruminants	270	307	280	290	330	325
Autres aliments			14	16	25	25
TOTAL	760	847	864	886	1030	1000

De même le nombre des usines de production d'aliments concentrés a continué à progresser pour atteindre actuellement 570 dont 53 appartiennent à l'Etat et le reste relève du secteur privé. La capacité de production est estimée à environ 2,7 millions de tonnes par an, le niveau d'utilisation de cette capacité est de 35% seulement.

1.2- Les effectifs et les productions :

a- Les effectifs :

L'estimation du cheptel de production au cours de l'année 1998 montre une hausse de 6,5% des effectifs bovins par rapport à l'année 1997 avec un accroissement de 8,3% pour les vaches de race pure de 5,5% pour les vaches de races locale et croisée. Les effectifs ovins ont continué à stagner au même niveau de 1996 et 1997 alors que ceux des caprins ont enregistré une baisse de

7% par rapport à l'année 1997 qui elle-même a connu une baisse de l'effectif caprin de 5% par rapport à 1996.

Par ailleurs, il est à noter que l'importation des génisses pleines de race pure a porté sur 1 853 unités au cours des 9 premiers mois de 1999 (dont 1547 de race Holstein et 506 de race mixte viande-lait), sur un quota de 3 000 unités prévues pour toute l'année. Au cours de 1998, l'importation a porté sur 5 000 génisses.

EVOLUTION DES EFFECTIFS (EN 1 000 UNITES FEMELLES)

Espèce	1996	1997	1998	Acc. 97/96	Acc. 98/97
Vaches et génisses pleines	409,31	430,38	458,5	+5,1%	+6,5 %
- race pure	144,65	158,18	171,3	+9,3%	+8,3 %
- races locale et croisée	264,66	272,2	287,2	+ 2,8%	+5,5 %
Brebis	3980	3971	3943	0%	0 %
Chèvres	833,8	788,8	733	-5,3%	-7 %

Au cours de l'année 1999, on estime que les effectifs animaux ont évolué conformément aux objectifs des stratégies de développement des filières lait et viandes pour atteindre :

- 484 000 vaches et génisses pleines, dont 188 000 de race pure et 296 000 de races locale et croisée, soit des taux d'accroissement respectifs de 10% et 3%;
- 3,982 millions de brebis, soit un taux d'accroissement de 1%;
- 762 000 chèvres, soit un taux d'accroissement de 4%.

b- les productions

La production des viandes nettes au cours de l'année 1999 a enregistré une hausse importante de 8,6% par rapport à celle de 1998, soit 210 700 T contre 194 000 T en 1998. L'amélioration du niveau de production a été constatée pour tous les types de viandes notamment la viande bovine (+8,6%) et la viande blanche (+7,8% pour la viande avicole et +21% pour la viande de dinde).

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION
DES VIANDES NETTES
(EN TONNES)**

Type de viande	1997	1998	1999	variation 98/97 en %	variation 1999/98 en %
Viande bovine	45 000	46 000	50 000	+2,2	+8,6
Viande ovine	40 500	43 400	46 000	+7,1	+6,0
Viande caprine	6 700	8 000	8 500	+19	+6,2
Viande avicole	63 700	74 200	80 000	+16	+7,8
Viande de dinde	13 400	15 800	19 200	+18	+21,5
Autres viandes	6 600	6 600	7 000	-	+6
TOTAL	175 900	194 000	210 700	+10	+8,6

En effet, au cours de l'année 1999, plusieurs mesures incitatives ont été mises en oeuvre dans le secteur des viandes rouges dont notamment :

- l'instauration d'une prime pour l'amélioration du poids à l'abattage ;
- la subvention du transport des fourrages (foin et paille) vers les régions affectées par la sécheresse ;
- l'incitation des éleveurs pour la valorisation des vaches de réforme par l'engraissement et des vaches laitières mises à l'écart pour des raisons économiques par l'insémination avec des races à viande.

Cette amélioration du niveau de production des différents types de viandes a permis un approvisionnement régulier du marché en viandes et un moindre recours à l'importation. En effet les importations de viandes au cours des 8 premiers mois de 1999 ont été de 631 T (dont 220 T réfrigérées et 411 T congelées) contre 1 600 T importées au cours de la même période de 1998, soit une baisse de 61%. Pour toute l'année 1999, il est prévu l'importation de 1 600 T contre 4 170 T importées au cours de 1998, soit une baisse de 62%.

D'autre part, il est à noter qu'une offre très importante d'agneaux et d'antennais a eu lieu pendant les mois de mars, avril et mai et a entraîné une baisse importante du niveau des prix. A cet effet, le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges a réalisé une opération de stockage en sous-traitance de 60 tonnes de la viande ovine destinées au secteur touristique.

En outre, pour assurer un approvisionnement régulier en viandes rouges au cours du mois de Ramadhan 1999, un programme d'amélioration du poids à l'abattage a été mis en oeuvre par le GIVR avec les éleveurs pour préparer 15 000 têtes d'ovins à écouler au temps opportun. Au cours de 1998, l'opération de stockage sur pieds des ovins a porté sur 10 500 têtes dont 6 500 stockées par

les éleveurs en sous-traitance avec le GIVR et 4 000 têtes stockées par le secteur organisé. De même, il est à noter que pour subvenir aux besoins du mois de Ramadhan décembre 98-janvier 99, près de 24 700 têtes ovines ont été importées dont 16 000 têtes au cours du mois de décembre 1998 et 8 700 têtes au cours du mois de janvier 1999.

Concernant la viande avicole, il est à noter que l'accroissement de la production est dû à la révision des quotas d'importation des reproducteurs chair pour atteindre 563 000 unités, soit une hausse de 2,4% par rapport au quota de 1998 qui lui-même a enregistré une hausse de 28% par rapport au quota de 1997.

Par ailleurs, il est à noter que l'offre en viande avicole a été excédentaire au cours du dernier trimestre de l'année 1998 et au cours des 8 premiers mois de 1999. Ainsi pour éviter une baisse importante des prix à la production, une opération de stockage a été entamée le 22 janvier 1999 et a porté sur 452 T jusqu'à la fin du mois d'août. Compte tenu du stock de l'année 1998, le stock total est porté à 702 T à la même date.

Les prix d'intervention de la viande avicole ont été révisés à la baisse à deux reprises suite respectivement à la baisse des prix des aliments et celle du prix du poussin. Ces prix s'établissent comme suit:

- Achat direct (poids < à 1,8 Kg vif) : 1 270 mill/Kg
- Sous-traitance (poids compris entre 1,8 et 2 Kg vif) : 1 270 mill/Kg
- Sous-traitance (poids > à 2 Kg vif) : 1 220 mill/Kg.

La prime de transport est fixée à 50 Mill/Kg vif, les frais d'abattage (245 Mill/Kg) et les frais de stockage (40 Mill/Kg/mois) sont à la charge du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles.

Au cours du mois de septembre, l'offre a connu une légère baisse par rapport aux besoins de consommation, due à l'augmentation du taux de mortalité des poulets de chair suite à la vague de chaleur qui a sévi au cours de l'été 1999. A cet effet, en vue de corriger l'offre au cours du dernier trimestre de la même année, il a été décidé d'importer 1 million d'œufs à couver chair. L'opération d'importation a démarré au cours du mois d'août 1999.

La production des œufs de consommation au cours de l'année 1999 est estimée à 1,53 milliard d'unités contre 1,407 milliard au cours de l'année 1998, soit une hausse importante de 8,7%. Cet accroissement de la production est dû à l'augmentation du quota de reproducteurs importés d'une part et à l'effet des mesures de correction de la production de 1998, d'autre part.

Concernant l'approvisionnement du marché, il est à noter que la production d'œufs de consommation a enregistré un excédent par rapport aux besoins de consommation pendant la période allant du mois de février jusqu'au mois d'août de l'année 1999 entraînant une baisse du niveau des prix à la production (jusqu'à 50 millimes l'unité). Pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :

- le stockage de 60 millions d'unités dont 38,3 millions d'unités en sous-traitance et 21,7 millions sous forme d'achat direct. Ce stock est destiné à approvisionner le marché pendant la période de la rentrée scolaire (10 millions d'unités) et pendant le mois de Ramadhan 1999-2000 (50 millions d'unités).
- la réforme anticipée d'environ 570 000 poules pondeuses moyennant une prime de 300 Mill/poule pour la réforme anticipée d'un mois et de 400 Mill/poule pour la réforme anticipée de 2 mois et plus.
- Le stockage d'une quantité additionnelle de 10 millions d'unités par l'Office du Commerce de Tunisie.

D'autre part, dans le but d'éviter un excédent de production d'œufs de consommation et par conséquent un effondrement des prix au cours de l'an 2000, le quota d'importation de reproducteurs au cours de 1999 a été fixé à 62 000 unités, soit le niveau de 1998. Ceci en plus d'une opération d'interruption du cycle de production de 670 000 œufs à couver ponte (soit l'équivalent de 220 000 poules pondeuses) qui ont été écoulés sur le marché.

La production laitière a continué à progresser au cours de l'année 1999 pour atteindre 800 000 T contre 734 000 T au cours de l'année précédente, soit une hausse de 9%. Cette hausse s'explique par la poursuite de la mise en œuvre des mesures de développement de la filière. En effet, le nombre de centres de collecte a continué à accroître pour atteindre 248 au mois de septembre 1999 d'une capacité totale de 1,496 million de litres par jour contre 238 centres en septembre 1998 d'une capacité totale de 1,379 million de litres par jour. Ces centres sont répartis par promoteur comme suit :

- L'Office de l'Élevage et des Pâturages : 94 centres d'une capacité de 416 700 litres par jour;
- l'ODESYANO : 14 centres d'une capacité de 63 200 litres par jour;
- les CRDA : 27 centres d'une capacité de 142 030 litres par jour;
- les promoteurs privés: 100 centres d'une capacité de 603 685 litres par jour;
- la société STIL: 3 centres d'une capacité de 84 000 litres par jour;

- les coopératives de services : 10 centres d'une capacité de 186 650 litres par jour.

Ce réseau a permis la collecte de 272 millions de litres au cours des huit premiers mois de 1999 contre 255 millions de litres au cours de la même période de 1998, soit une hausse de 7%.

A l'instar de l'année 1998, l'année 1999 a connu un excédent de production de lait par rapport aux besoins de consommation pendant la période de haute lactation (mars- août) qui coïncide avec une baisse relative du niveau de consommation. A cet effet, une opération de stockage de lait frais industrialisé a été réalisée par les industriels en vue de subvenir aux besoins de consommation de la période de basse lactation pendant laquelle on assiste à un accroissement du niveau de consommation, comblé habituellement par l'importation de la poudre de lait.

La répartition des quantités à stocker par chaque industriel a été définie par décret selon la capacité de production de chacun. La prime de stockage est fixée à 40 Mill/litre/mois.

A la fin du mois d'août 1999, le stock total a atteint 28,3 millions de litres dont 7,5 millions de litres de stock technique et 20,8 millions de litres de stock de régulation. Au cours de la même période de 1998, le stock total a atteint 23,3 millions de litres.

Le prix à la production du lait a été maintenu à son niveau de l'année 1998 soit:

lait réfrigéré :

- à la ferme : 350 millimes le litre,
- quai usine ou au centre de collecte : 365 millimes le litre

lait non réfrigéré:

- à la ferme : 340 millimes le litre
- quai usine ou au centre de collecte : 355 millimes le litre.

De même la prime de collecte a été maintenue à son niveau de 1998, soit 40 millimes par litre.

Au cours de l'année 1999, la mise en oeuvre des différentes actions de la stratégie d'auto-suffisance en lait a été poursuivie. Dans ce cadre, un train de mesures de développement de l'élevage des génisses de race pure nées en Tunisie a été mis oeuvre dont notamment :

- la préparation d'un cahier des charges portant sur l'organisation de l'activité des centres d'élevage des génisses et l'organisation des éleveurs dans le cadre d'associations ;
- la révision à la hausse du montant de crédit alloué pour l'élevage des génisses de 900 D à 1 340 D ;
- l'octroi d'une prime de 60D/tête pour encourager l'élevage des génisses à raison de 40 D pour l'éleveur vendeur et 20 D pour le centre d'élevage.
- l'octroi d'une prime variant entre 100 D et 300 D par génisse au profit des éleveurs des génisses. Cette prime est accordée selon la race et la qualité du produit.

L'exécution et le suivi de ces mesures sont assurés par un comité central et des comités régionaux qui ont été créés par les décisions du Ministre de l'Agriculture n°65 et 66 du 25 janvier 1999.

Pour ce qui est de la qualité, il est à noter qu'un effort considérable a été consenti pour l'amélioration de la qualité du lait notamment par les campagnes de sensibilisation des éleveurs et des centres de collecte qui se sont équipés en matériel d'analyse de la qualité du lait. De plus, des comités d'arbitrage ont été créés au niveau des usines de transformation pour résoudre d'éventuels différends entre les livreurs de lait et les centrales laitières. Ce comité dispose de matériel d'analyse du lait pour assurer l'opération d'arbitrage.

Dans le but d'organiser et d'améliorer la relation entre les différents opérateurs de la filière, des contrats-types ont été élaborés avec la participation des différents intervenants. Ces contrats peuvent être conclus entre les centres de collecte et les éleveurs d'une part, et entre les centres de collecte et les centrales laitières d'autre part. L'application de ces contrats reste facultative jusqu'au 12 mai 2000, date à partir de laquelle elle deviendra obligatoire.

Concernant l'industrialisation du lait, il est à noter que les quantités industrialisées au cours de 1998 ont atteint 403 000 T dont 359 000 T sont passées à travers le réseau de collecte contre 337 000 T et 300 000 T respectivement au cours de 1997.

Par type de produit ces quantités sont réparties comme suit :

- 256 000 T pour la production de lait de boisson contre 208 000 T au cours de 1997.
- 73 000 T pour la production de yaourt contre 70 000 T en 1997.
- 59 000 T pour la production de fromage contre 40 000 T en 1997.
- 15 000 T pour la fabrication d'autres dérivés.

1.3- La santé animale :

Au cours de l'année 1999, aucun cas de maladie grave n'a été signalé et l'état sanitaire du cheptel a été jugé normal. Les campagnes habituelles de vaccination contre les principales maladies se sont poursuivies de même que le programme de lutte contre les maladies parasitaires internes et externes établi et mis en œuvre suite au prolongement de la période de sécheresse.

En outre, suite à l'apparition de quelques cas de fièvre aphteuse, un renforcement de la campagne de vaccination des bovins, ovins, caprins et camélins contre cette maladie a eu lieu et se poursuivra au cours de l'année prochaine.

Les campagnes de vaccination contre les principales maladies depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois d'août 1999 ont concerné principalement:

- la vaccination de 3,9 millions de têtes bovines, ovines, caprines et camélines contre la fièvre aphteuse. Au cours de l'année 1998, cette campagne a porté sur 3,264 millions de têtes.
- la vaccination de 1,034 million de têtes ovines contre la clavelée. Au cours de 1998, environ 2,104 millions de têtes ont été touchées.
- la vaccination de 1,049 million de têtes ovines et caprines contre la brucellose ovine. Le nombre de têtes vaccinées en 1998 a atteint 1,555 million.
- la vaccination de 58 500 têtes bovines contre la brucellose bovine. En 1998, près de 69 500 têtes ont été vaccinées.
- la vaccination de 258 500 têtes canines contre la rage. En 1998 environ 434 000 têtes ont été vaccinées.

Au cours des 8 premiers mois de 1999, le programme de lutte contre les maladies parasitaires a permis de traiter 1,378 million de têtes ovines et caprines contre les parasites internes et 1,851 million de têtes ovines et caprines contre des parasites cutanés. En 1998, les deux campagnes de vaccination ont porté respectivement sur 2,06 millions de têtes et 2,03 millions de têtes.

Le programme de mise à niveau du secteur de l'aviculture a concerné dans une première étape le premier maillon de la filière, soit les élevages des reproductrices mères (65 unités) et les couvoirs (26 unités). La deuxième étape qui consiste à mettre à niveau les élevages de poules pondeuses et des poulets de chair a déjà démarré et se poursuit. Cette opération a pour but d'éliminer les élevages non conformes aux normes sanitaires par l'instauration du système de carte professionnelle sans laquelle l'éleveur ne peut pas acheter le poussin.

De même, la mise en oeuvre du programme de mise à niveau des abattoirs avicoles a démarré par une première visite de tous les abattoirs. Un constat des défaillances a été établi pour chaque abattoir et un délai a été accordé pour réaliser les améliorations nécessaires.

En outre, l'année 1999 a connu le démarrage de la mise en oeuvre d'un programme de recherche de résidus de médicaments vétérinaires, pesticides, métaux lourds et mycotoxines dans les denrées alimentaires d'origine animale.

Par ailleurs, suite à l'apparition de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine dans un certain nombre de pays européens en 1996, les Ministères de l'Agriculture et de la Santé Publique ont mis en application un certain nombre de mesures en vue de protéger notre pays contre cette maladie. Actuellement, ces mesures consistent à :

- autoriser l'importation des bovins sur pieds, de la viande bovine et du sperme bovin en provenance de l'Allemagne;
- autoriser l'importation des produits laitiers en provenance de tous les pays à l'exception du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Toutes ces importations ont lieu sur avis de la commission de vigilance.

2- Les prévisions pour l'an 2000

2.1- Les produits de l'élevage

La production des viandes au cours de l'an 2000 continuera à progresser pour atteindre près de 218 000 T, soit un taux d'accroissement de 3,6% par rapport à celle de 1999. La production laitière atteindra 880 000 T, celle des œufs de consommation sera de 1,44 milliard d'unités.

EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Type de viande	1998	1999	2000	variation 00/99 %
Viande bovine (T)	46 000	50 000	52 000	+ 4,0
Viande ovine (T)	43 400	46 000	47 000	+ 2,2
Viande caprine (T)	8 000	8 500	9 000	+5,9
Viande avicole (T)	74 200	80 000	82 700	+ 3,4
Viande de dinde (T)	15 800	19 200	20 160	+ 5,0
Autres viandes (T)	6 600	7 000	7 500	+7,1
Total Viandes	194 000	210 700	218 360	+3,6
(Eufs (millions))	1407	1530	1440	-5,9
Lait (1 000 T)	734	800	880	10,0

2.2- La santé animale

Au cours de l'année 1999, les campagnes de lutte contre les principales maladies se poursuivront et porteront sur les actions suivantes :

- la vaccination du cheptel bovin, ovin et caprin contre la fièvre aphteuse. Cette campagne se déroulera au cours des mois de septembre, octobre et novembre et touchera 470 000 têtes bovines et 4,47 millions de têtes ovines et caprines.
- le programme de vaccination des bovins contre la brucellose bovine portera sur la vaccination des jeunes femelles bovines et le rappel pour les femelles bovines déjà vaccinées. Cette campagne se déroulera au cours de la période allant de septembre à décembre et portera sur 150 000 têtes bovines.
- le programme de lutte contre la brucellose des petits ruminants consistera à vacciner annuellement le cheptel des régions frontalières, et une fois tous les deux ans le cheptel des autres régions. La campagne de vaccination se déroulera au cours des mois de mars, avril et mai et touchera 1,5 million de têtes.
- le programme de lutte contre la clavelée ovine touchera près 3,7 millions de têtes ovines. Cette campagne se déroulera au cours de la période allant de septembre à décembre.
- le programme de lutte contre la rage touchera 500 000 têtes canines, soit 75% de l'effectif. Cette campagne se déroulera au cours du deuxième trimestre de l'année.

-le programme de lutte contre la tuberculose bovine consistera d'une part, à contrôler tous les élevages du secteur public et para-public (OTD, UCPA, SMVDA), soit 130 élevages comptant 20 000 UF et d'autre part à contrôler 5 000 troupeaux de vaches laitières du secteur privé comptant 50 000 têtes. Une priorité sera accordée aux élevages relevant des coopératives de services agricoles et des centres de collecte de lait. En outre, près de 2 000 vaches atteintes seront abattues et leurs propriétaires seront indemnisés.

- la poursuite de la mise en œuvre du programme de mise à niveau de la filière des produits avicoles (reproductrices mères avicoles et de dinde, poulets de chair, poules pondeuses, dindes et autruches).

- le suivi de la mise à niveau des abattoirs de volailles pour qu'ils deviennent conformes aux normes stipulées par l'arrêté du Ministre de l'Agriculture du 16 août 1996.

- la poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie de contrôle des résidus dans les produits avicoles conformément à l'accord avec l'Union Européenne.

VILLA PECHE:

1- LES REALISATIONS DE L'ANNEE 1999 :

Les principaux résultats de l'année 1999 dans le secteur de la pêche se résument en une légère régression de la production et une diminution des exportations, tant en quantité qu'en valeur.

1.1- La production:

La production des huit premiers mois de l'année 1999 a atteint 56 571 tonnes, accusant ainsi une diminution de 6 % par rapport à la même période de 1998.

Eu égard au déroulement de la campagne de crevettes et de mollusques au cours de la période restante de l'année en cours, la production pourrait atteindre 88 000 tonnes contre 90 045 tonnes en 1998.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRODUITS DE LA MER (EN TONNES)

Mode de pêche	Production 1998	Production 1999*	variation %
Pêche côtière	28521	27500	- 3,5
Pêche au chalut	24117	23000	- 4,6
Pêche au feu et P senne	32897	32000	- 2,7
Autres modes de pêche	4510	5500	+21,9
Total	90045	88000	- 2,3

* probable

Par mode de pêche, la production diminuerait de près de 4,6 % pour la pêche au chalut, 3,5 % pour la pêche côtière et 2,7 % pour la pêche au feu et petite senne. Cependant la pêche des autres modes de pêche accuseront une progression de 21,9 %.

Par région, la production montre une régression pour les gouvernorats de Mahdia, Sousse, Bizerte, Medenine et Sfax ; (respectivement 8,5 %, 5,4 %, 4 %, 3,9 % et 3,5 %), alors que pour les autres régions côtières leurs productions progressent de 1 % à 10 % par rapport à l'année précédente.

1.2- La commercialisation :

Au cours des huit premiers mois de l'année 1999, les exportations des produits de la mer ont atteint 8600 tonnes pour une valeur de 66,2 millions de dinars contre respectivement 11600 tonnes et 88 millions de dinars au cours de la même période de l'année 1998, enregistrant ainsi un fléchissement de 25,8 % en quantité et 24,7 % en valeur.

Pour toute l'année 1999 il est attendu que les exportations des produits de la mer atteignent 13600 tonnes pour une valeur de 105 millions de dinars soit une régression en quantité et en valeur par rapport à l'année 1998 de 17,6 % et 16,4 % respectivement. Cette diminution provient de la chute des prix et des quantités exportées des crustacés et mollusques.

Au cours de l'année 1999 près de 2 600 tonnes de sardine et 7 800 tonnes de thon frais (dont 6 000 T importés) ont été transformées contre 2 507 tonnes et 6 127 tonnes respectivement transformées au cours de 1998.

La consommation nationale moyenne de poissons frais serait de 7,8 kg tête d'habitant en 1999, soit au même niveau que l'année précédente, alors que la moyenne mondiale elle est de 13 kg/habitant/an.

1.2- La flottille :

La flottille de la pêche compte 14 196 unités en 1999. Sa répartition se présente comme suit :

- Barques côtières : 13 246 unités (dont 5157 actives et motorisées)
- Chalutiers : 431 unités (dont 375 actives)
- Sardiniers : 444 unités (dont 421 actives)
- Thoniers : 75 unités (dont 71 actives)

Les investissements probables pour l'année 1999 portent sur 100 barques côtières, 20 sardiniers, un chalutier et un thonier, pour un montant total de 11 Millions de Dinars.

1.4- La formation :

Les critères de la formation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été modifiés par le décret n° 96-1557 du 9 septembre 1996, fixant les conditions d'inscription, le régime des études et la sanction de la

formation dans les établissements de la formation professionnelle. La période de formation s'étalerait sur trois ans au lieu de deux ans auparavant

Le nombre des diplômés pour l'année scolaire 98/99 a atteint 585 personnes, soit un taux de réussite de 92,5 %.

Le programme de formation pour l'année 2000 concernera 630 personnes dont 115 motoristes, 106 marins pêcheurs, 40 mécaniciens, 20 patrons-hauturiers, 35 patrons-côtiers, 16 plongeurs subaquatiques, 6 techniciens de charpente marine.

1.5- La mise à niveau :

La deuxième phase des travaux de mise à niveau et qui concerne les ports de pêche situés dans la zone côtière centrale et septentrionale du pays est achevée. Le coût global de cette seconde phase est estimé à 4,4 millions de dinars.

Pour ce qui est de la flottille de pêche, les opérations de mise à niveau se poursuivent. Actuellement près de 5791 unités motorisées ont été diagnostiquées, les unités dont les programmes de mise à niveau ont été finalisés se répartissent en pourcentage comme suit :

- Barques côtières : 77 %
- Chalutiers : 97 %
- Sardiniers : 81 %
- Thonier : 77 %

Concernant la mise à niveau des entreprises exportatrices des produits de la mer, 50 unités ont achevé l'exécution de leur programme et 6 autres sont en cours.

1.6- Les mesures d'accompagnement :

Eu égard aux capacités d'exploitation qui existent dans la zone Nord et en haute mer et dans le but d'y encourager les investisseurs, il a été décidé de majorer la prime à l'investissement pour passer de 8 % à 25 % pour les projets de pêche dans les ports du littoral Nord, de Bizerte à Tabarka. D'autre part et dans le but d'inciter les nouveaux promoteurs à s'orienter vers ces zones il a été décidé, de relever le plafond de l'investissement pour passer de 500 milles dinars à trois millions de dinars moyennant une contribution du Fonds Spécial du

Développement Agricole et de la pêche, à l'instar de ce qui est appliqué dans le secteur industriel.

En outre et dans le but de renforcer les investissements en partenariat permettant l'accroissement de l'exportation et l'introduction de la technologie de pointe dans les modes de production, il a été décidé de porter à 66 % la participation étrangère au capital des sociétés oeuvrant dans le secteur de la pêche sur le littoral Nord et en haute mer, à l'instar de ce qui a été décidé pour l'exploitation des terres agricoles et la pisciculture.

2- LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2000 :

Les prévisions de production du secteur de la pêche au cours de 1999 tablent sur un volume de 92 000 T détaillé selon les modes de pêche dans le tableau suivant.

PREVISION DE LA PRODUCTION DE LA PECHE (EN TONNES)

Mode de pêche	Production 1999*	Production 2000**	variation %
Pêche au chalut	23 000	24 500	+6.5
Pêche au feu et P SENNE	32 000	33000	+3.1
Autres modes de pêche	5 500	5 500	-
Total	88 000	92 000	+4.5

* : probable

** : prévisionnelle

Les exportations porteront sur 15 000 T, la transformation (thon et sardine) concernera 10 500 T et près de 72 500 T seront consommés localement en frais.

IX. L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

1- La pluviométrie :

a- La campagne 1998-99

L'année hydrologique 1998-99 a été caractérisée par une pluviométrie satisfaisante sur toutes les régions du pays à l'exception des régions du Centre. Comparée à la normale, la pluviométrie de cette campagne (1998-1999) a été excédentaire sur le Nord et le Sud et déficitaire dans le Centre du pays, où le déficit a été de 14% dans le Centre-Ouest et de 19% dans le Centre-Est.

PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE 1998-99
EN COMPARAISON AVEC LA CAMPAGNE 1997-98

Région	Normale en mm	Campagne 1998-99		Campagne 1997-98	
		Quantité en mm	Différence En %	Quantité en mm	Différence En %
Nord-Ouest	603	691	+14	736	+22
Nord-Est	489	524	+7	543	+11
Centre-Ouest	320	275	-14	342	+07
Centre-Est	324	262	-19	366	+13
Sud-Ouest	126	141	+11	88	-30
Sud-Est	174	179	+2	158	-09

Comme le montre le tableau précédent, la pluviométrie enregistrée au cours de la campagne 1998-99 a été moins importante que celle enregistrée au cours de la campagne 1997-98, et ce, sur les régions du Nord et du Centre, alors qu'elle est plus importante sur les régions du Sud du pays.

La répartition saisonnière de la pluviométrie au cours de la campagne 1998-99 comparée à la normale de la période a été comme suit :

- Excédentaire sur les régions du Nord et la région du Centre-Est et déficitaire sur le reste des régions au cours de la période automnale,
- Légèrement déficitaire sur le Nord-Ouest (-4%) et excédentaire sur toutes les autres régions du pays durant la période hivernale,
- Déficitaire sur toutes les régions du pays durant la période printanière
- Excédentaire sur toutes les régions du pays au cours de la période estivale.

Le tableau suivant illustre l'état de la pluviométrie saisonnière de la campagne 1998-99 :

**REPARTITION SAISONNIERE DE LA PLUVIOMETRIE
CAMPAGNE 1998-99**

Unité : mm

REGIONS	Automne			Hiver			Printemps			Eté			Total		
	Moy	Pluv	%	Moy	Pluv	%	Moy	Pluv	%	Moy	Pluv	%	Moy	Pluv	%
Nord Ouest	175	267	153	241	232	96	156	123	79	36	69	192	608	691	114
Nord Est	165	190	115	193	211	109	115	66	57	18	57	317	491	524	107
Centre Ouest	112	84	75	73	108	148	97	39	40	37	44	119	319	275	86
Centre Est	133	87	65	103	132	128	71	26	36	14	17	121	323	262	81
Sud Ouest	43	54	126	39	64	164	38	15	39	7	8	114	127	141	111
Sud Est	68	53	78	60	97	162	44	22	50	3	7	233	175	179	102

b- La campagne 1999-2000 :

Le début de l'automne de la campagne 1999-2000 a été marqué par une faible pluviométrie qui n'a pas dépassé la moyenne de la période et ce, sur la totalité des grandes régions naturelles du pays. En comparaison avec la normale de la période, le déficit a varié de 13% au Centre-Est à 57% au Nord-Ouest.

**PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE 1999-2000 ET 1998-99
EN COMPARAISON AVEC LA NORMALE
(SEPTEMBRE ET OCTOBRE)**

Région	Normale en mm	Campagne 1999-2000		Campagne 1998-1999	
		Quantité en mm	Différence en %	Quantité En mm	Différence en %
Nord-Ouest	105	45	-57%	134	+28%
Nord-Est	100	34	-66%	133	+33%
Centre-Ouest	87	57	-34%	70	-20%
Centre-Est	92	80	-13%	78	-15%
Sud-Ouest	27	22	-19%	46	+70%
Sud-Est	44	33	-25%	50	+14%

2- La situation dans les barrages

a- La campagne 98-99

a. 1 Les apports

Les apports aux barrages enregistrés au cours de l'année hydrologique 1998-99 ont atteint 1221 Mm³ soit 83% de la moyenne estimée à 1465 Mm³, contre 1200 Mm³ au cours de la campagne précédente (1997-98). Il est à noter que cette campagne (1998-99) a connu l'achèvement de trois barrages qui sont Zouitina, R'mel et Sidi Aïch, ce qui a porté les volumes annuelles et moyennes des apports au niveau des barrages de 1342 Mm³ à 1465 Mm³.

Les fortes pluviométries enregistrées au cours des mois de Janvier et de Février 1999 ont eu des répercussions très favorables sur l'écoulement des eaux de surface, c'est ainsi que les apports enregistrés au cours de cette période ont atteint 647 Mm³, soit 53% du total des apports enregistrés au cours de toute la campagne.

**APPORTS AUX BARRAGES
AU COURS DE LA CAMPAGNE 1998-1999
EN COMPARAISON AVEC LA MOYENNE (EN MILLION DE M3)**

Région	Moyenne	Campagne 1998-99		Campagne 1997-98	
		Volume	%	Volume	%
Nord	1187	1029	87%	1073	97%
Centre	255	130	51%	115	55%
Cap Bon	23	62	270%	12	52%
TOTAL	1465	1221	83%	1200	89%

Il est à signaler, que la moyenne des apports annuels relative à la campagne 1997-98 était de 1342 Mm³ (1107 Mm³ pour le Nord, 212 Mm³ pour le Centre et 23 Mm³ pour le Cap Bon) contre une moyenne de 1465 Mm³ au cours de la campagne 1998-99.

a.2. Les stocks disponibles

Au 31/8/99, les stocks disponibles dans les barrages se sont élevés à 1271 Mm³ contre 1234 Mm³ à la même date de l'année 1998. Ainsi le taux de remplissage des barrages à cette date s'est situé à 62% contre 66% au cours de l'année précédente.

Il est aussi à noter que la capacité totale des barrages au cours de la campagne 1998-99 s'est élevée à 2058 Mm³ contre 1873 Mm³ en 1997-98 et

ce, suite à l'achèvement des travaux des barrages Barabara (75 Mm³), R'mel (22 Mm³) et Sidi Aïch (88 Mm³).

a.3. Les quantités exploitées :

Durant toute la campagne agricole 1998-99, les volumes d'eau tirés des barrages et destinés à l'irrigation et à l'alimentation en eau potable se sont élevés à 445 Mm³ contre 361 Mm³ au cours de la campagne précédente, soit une augmentation de 23%.

b- La campagne 1999-2000

b.1. Les apports

Les faibles pluies enregistrées au début de l'automne 1999 ont eu des faibles répercussions défavorables sur l'écoulement des eaux de surface au cours de cette même période. C'est ainsi que les apports enregistrés au niveau des grands barrages du 1er septembre jusqu'au 20 octobre 1999 n'ont atteint que 87 Mm³, soit 54% de la moyenne de la période estimée à 162 Mm³ et contre un apport de 135 Mm³ enregistré durant la même période de la campagne 1998-1999.

APPORTS AUX BARRAGES
(EN MILLION DE M³)

Région	Moyenne	du 1-9-99	au 20-10-99	du 1-9-98	au 20-10-98
		Volume	%	Volume	%
Nord	100	72	72%	105	105%
Centre	60	14	23%	27	45%
Cap Bon	2	1	50%	3	150%
TOTAL	162	87	54%	135	83%

b.2. Les Stocks disponibles

A la date du 20/10/1999, les stocks disponibles dans les barrages s'élevaient à 1249 Mm³, soit un taux de remplissage de 61%, contre 1255 Mm³ à la même date de l'année 1998.

STOCKS DISPONIBLES DANS LES BARRAGES (EN MM3)

Région	Stocks au 20-10-99	Stocks au 20-10-98
Nord	1028	1029
Centre	197	205
Cap Bon	24	21
TOTAL	1249	1255

3. La politique de l'Etat en matière de développement des ressources hydrauliques

L'année 1999 a connu la poursuite de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement des ressources en eau qui s'est fixé comme objectif principal, la mobilisation de la totalité des ressources en eau techniquement mobilisables et ce, dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau de manière à répondre aux besoins de la population sans cesse croissante en eau potable, ainsi qu'à la demande en eau des secteurs agricole, industriel et touristique. En parallèle à la réalisation des différentes composantes de cette stratégie, les efforts déployés dans le secteur de l'eau au cours de ces dernières années se sont basés essentiellement sur l'économie d'eau en agriculture. Ainsi, une stratégie est en cours d'élaboration et vise l'équipement de toute la superficie irrigable du pays en matériel d'économie d'eau à l'horizon 2010.

Les actions à consolider au cours des prochaines années consistent en la prospection de nouvelles ressources, la recharge artificielle des nappes d'eau souterraines, le dessalement des eaux saumâtres pour desservir en eau potable la population des zones qui ne disposent pas d'une eau douce et l'utilisation des eaux usées traitées en agriculture ainsi que pour les autres secteurs susceptibles de les exploiter.

L'étude stratégique sur le Secteur de l'eau en Tunisie qui a démarré en 1997 est achevée au cours de cette année (1999) et elle a aboutit aux constatations et orientations suivantes :

Les ressources en eau traditionnelles (eaux de surface et eaux souterraines) seront en totalité mobilisées avec la fin de la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau. Ainsi, et pour répondre à la demande croissante en eau des différents secteurs, et afin d'éviter la pression sur les ressources traditionnelles, le pays doit améliorer les outils de gestion des ressources en eau, en incitant les utilisateurs à l'économie d'eau et à sa

valorisation, ce qui nécessitera davantage la participation des utilisateurs dans la gestion des ressources et la modification de la législation en vigueur pour qu'elle réponde au mieux à l'amélioration de la gestion des ressources.

Dans le cadre de l'élaboration d'outils pratiques de gestion des ressources en eau, trois axes principaux ont été identifiés, à savoir :

- la maîtrise de la demande en eau
- l'utilisation intégrée des ressources en eau, et
- la protection des ressources.

3.1. La stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau

La stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau s'est fixé comme objectif la mobilisation de la quasi-totalité des ressources hydrauliques techniquement mobilisables et ce, par la construction de grands et de petits ouvrages hydrauliques tels que les grands barrages, les barrages et les lacs collinaires, les forages, ainsi que d'autres ouvrages de recharge et d'épandage dans le Centre et le Sud du pays. L'état d'avancement des différentes composantes de cette stratégie se présente comme suit :

A - Les grands barrages :

La stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau par les grands barrages a prévu la construction de 21 ouvrages permettant la mobilisation de 740 Mm³/an. Les barrages Sejnane (100 Mm³), Hajar (5Mm³), Sidi Aïch (22 Mm³), R'mel (23 Mm³), Zouitira (80 Mm³) du complexe Barbara et Sidi El Barrak (250 Mm³) sont achevés, alors que les travaux relatifs aux barrages H'ma (10 Mm³), Zerga (22 Mm³), R'mil (6 Mm³), Abid (8 Mm³) Breck (14 Mm³) sont en cours.

Concernant les barrages Kébir, Moula et Sfisifa qui vont permettre la mobilisation de 60 Mm³/an, leurs travaux démarreront au cours de l'an 2000, alors que pour le reste des barrages programmés dans le cadre de la stratégie les travaux démarreront au cours de l'an 2001.

Globalement, les volumes d'eau mobilisés dans le cadre de la stratégie par les grands barrages s'élèvent actuellement à 480 Mm³/an, soit 65% du programme portant sur la mobilisation de 740 Mm³/an.

L'état d'avancement de la réalisation du programme des grands barrages ainsi que les conduites de transfert d'eau se présente comme suit:

Barrage Sejnane (Gouvernorat de Bizerte) : tous les travaux sont achevés, et le barrage est fonctionnel depuis Juin 1994. Cet ouvrage permet la mobilisation de 100 Mm³ par an. Le coût total de construction s'est élevé à 70 MD.

La conduite Sejnane-Joumine qui fonctionne depuis Janvier 1995, s'étend sur 38 km et son coût s'est élevé à 32 MD. L'exploitation de cette conduite a servi à l'amélioration de la qualité de l'eau potable distribuée dans le Grand Tunis, Cap Bon, Sousse et Sfax et ce par le mélange des eaux de Sejnane avec les eaux du Nord.

Complexe Barbara (Gouvernorat de Jendouba): ce projet comprend dans une première étape la construction du barrage Zouitina, une station de pompage, une galerie de transfert de l'eau vers le bassin de la Medjerda, et l'aménagement du bassin versant. Le coût total de ce projet a été estimé à 221 MD.

* **Barrage Zouitina:** Les travaux de construction de ce barrage ont démarré vers la fin de l'année 1994. Cet ouvrage permettra la mobilisation de 80 Mm³ par an avec un coût estimé à 81 MD. Les travaux de construction de ce barrage sont achevés au cours du mois de juin 1998. Il est à signaler que ce barrage offre une eau de bonne qualité (0,5 g/l)

* **Station de pompage:** Les travaux ont démarré au cours du mois de novembre 1994 et le coût est estimé à 20 MD. Tous les travaux relatifs à cette station seront achevés au cours du mois de décembre 1999.

* **Galerie de transfert:** Cette galerie permettra le transfert des eaux du barrage Zouitina vers le bassin de la Medjerda à travers le barrage Bouheurtma, elle s'étend sur une longueur de 6,8 km avec un coût estimé à 37 MD. Tous les travaux relatifs à cet ouvrage se sont achevés au cours du mois de juin 1999.

Avec la réalisation de toutes les composantes du complexe barabra (Barrage, station de pompage et galerie de transfert), ce complexe sera fonctionnel au cours de l'an 2000.

Projet d'aménagement de Sidi El Barrak (Gouvernorat de Béja): ce projet comprend la construction du barrage Sidi El Barrak d'une capacité de 250 Mm³, une station de pompage, l'aménagement de son bassin versant et le transfert de ces eaux vers le barrage Sejnane. Le coût total de ce projet a été estimé à 287 MD.

Les travaux de construction de toutes les composantes du projet ont démarré au cours du mois de juin 1994. Le barrage est prêt, alors que l'équipement de la station de pompage en matériel hydromécanique est en cours. Le projet sera achevé en totalité durant le premier trimestre de l'an 2000.

Barrage Sidi Aïch (Gouvernorat de Gafsa): ce projet comprend la construction du barrage Sidi Aïch d'une capacité de 22 Mm³ pour un coût total estimé à 35 MD. Les eaux de ce barrage serviront à la recharge de la nappe de Gafsa et à l'irrigation de 5000 ha de terres agricoles par la technique d'épandage. Les travaux de construction de ce barrage ont démarré au cours du mois de décembre 1994 et ont été achevés au début de l'année 1998.

Barrage R'mel (Gouvernorat de Sousse): ce barrage permettra la mobilisation de 23 Mm³ par an avec un coût évalué à 35 MD. Les eaux de ce barrage serviront à l'irrigation de 6500 ha de terres agricoles par la technique d'épandage. De même, cet ouvrage est réalisé dans l'objectif de protéger les zones basses contre les inondations. Les travaux ont démarré au cours du mois de juillet 1995 et ont été achevés en octobre 1998.

Barrage Hajar (Gouvernorat de Nabeul): ce barrage permettra de mobiliser un volume de 5 Mm³ par an et son coût a été évalué à 4 MD. Les travaux ont été achevés en 1995.

Barrage Hama (Ben Arous): ce barrage est d'un apport moyen annuel estimé à 10 Mm³, son coût est estimé à 20 MD, il permettra l'amortissement des crues de l'oued El Hama, la protection de la zone aval contre les crues, et la création d'un périmètre irrigué de 500 ha par pompage de la nappe qui sera rechargée artificiellement par les eaux de ce barrage. Les travaux de construction ont démarré au cours du mois de Juin 1998 et s'achèveront au cours du deuxième trimestre de l'an 2000.

Barrage Zerga (Jendouba): ce barrage permettra la mobilisation de 22 Mm³/an qui vont servir à la création d'un périmètre irrigué de 3350 ha dans la région de Tabarka-Mekna à un coût estimé à 30 MD. Les travaux relatifs à cet ouvrage ont démarré au cours de l'été 1999.

Barrages Abid (Nabeul); Breck (Kasserine); R'mil (Siliana) permettront la mobilisation de 16 Mm³/an, les travaux de construction de ces ouvrages ont démarré au cours de l'été 1999.

Barrages Kébir, Moula (Jendouba) et Sfisifa (Kasserine): Ces ouvrages d'un coût estimé à 200 MD permettront de mobiliser 60 Mm³/an. Les travaux de construction démarreront au cours de l'an 2000.

Barrages Harka; Zeyatine; Gamgoum ; (Bizerte) et Miila (Jendouba) :
Le démarrage des travaux est prévu pour l'an 2001. Ces barrages permettront la mobilisation de 70 Mm³/an.

Barrages du bassin d'Ichkeul (Tine; Douimis et Melah du Gouvernorat de Bizerte) : les études d'exécution démarreront après l'achèvement de l'étude de l'impact de ce projet sur l'environnement du lac d'Ichkeul. Ces barrages permettront la mobilisation de 70 Mm³ par an.

Sur cette base, il est prévu que la période du IX^e Plan connaisse l'achèvement des travaux de construction des barrages Hama, R'mil et Abid, en plus du complexe Barabra et du barrage Sidi El Barrak dont les travaux ont démarré au cours du VIII^e ème plan. Par conséquent, un retard d'une année relatif à la réalisation du programme des grands barrages est enregistré par rapport aux prévisions du IX^e ème plan.

b- Les barrages collinaires

Le programme des barrages collinaires inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources en eau prévoit la construction de 203 barrages collinaires permettant la mobilisation d'un volume d'eau estimé à 110 Mm³.

A la fin du mois d'octobre 1999, 108 barrages collinaires ont été réalisés d'une capacité évaluée à 144 Mm³ et d'un volume mobilisable de l'ordre de 80 Mm³/an avec un coût de 180 MD, alors que 5 autres ouvrages sont en cours de construction d'une capacité de 17 Mm³ et d'un coût estimé à 18 MD.

Au vu de cette situation, 73% du volume d'eau prévu par la stratégie a été déjà mobilisé.

c. Les forages :

Dans le cadre de la stratégie nationale de mobilisation des ressources hydrauliques, il a été programmé la réalisation de 1150 forages de reconnaissance, 600 forages d'exploitation, le remplacement de 500 forages et de 600 piézomètres.

c.1. Les forages de reconnaissance:

Jusqu'à la fin du mois d'octobre 1999, le nombre de forages de reconnaissance réalisés est de 787, soit 68% du programme de la stratégie. La part des forages positifs dans toutes ces réalisations est estimé à 73%, le volume mobilisé par ces forages a servi à la création de petits périmètres irrigués et à l'alimentation des zones rurales en eau potable.

c.2. Les forages d'exploitation :

Au cours de la période 1990-1999, un total de 697 forages d'exploitation publique a été réalisé, soit 63 % du programme de la stratégie. Durant la même période, 307 autres forages d'exploitation privés ont été également réalisés

L'ensemble des forages de reconnaissance et d'exploitation publique et privée réalisés au cours de la période précitée permettent la mobilisation de 324 Mm³/an, soit 71% du programme de la stratégie.

c.3. Les piézomètres :

Durant la période 1990-1999, le nombre de piézomètres réalisés a atteint 352, soit un taux de 59% du programme de la stratégie. L'année 1997 a connu une augmentation du rythme de réalisation de ce programme où 68 forages ont été réalisés dont 39 en régie et le reste a été confié aux entreprises privées.

3.2 Les périmètres irrigués :

Les superficies irrigables en intensif ont atteint 345 000 ha vers la fin de l'année 1999, ce qui représente 7% des superficies labourables, alors que les périmètres en semi-intensif se sont élevés à 90 ha.

Le programme des périmètres irrigués au cours du IX^{ème} plan table sur la réalisation de 25 000 ha de nouveaux périmètres dont 1 600 ha irrigués à partir des eaux usées, ainsi que la réhabilitation de 4 100 ha d'anciens périmètres.

En outre, deux grands projets d'économie d'eau dont les travaux démarreront au cours de la période du XI^{ème} plan, ont été identifiés. Le premier concerne les oasis du Sud et s'étend sur 23 000 ha et le second couvre une superficie de 11 000 ha de petites et moyennes exploitations du Centre Ouest du pays (Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid).

Une grande partie des périmètres à aménager au cours du XIème plan (10 ha) est constituée par de grands projets de mise en valeur autour des barrages. Les projets les plus importants sont les suivants :

- création d'un périmètre sur 5 660 ha dans les régions de Nefza et Sejnane irrigué à partir du Barrage Sidi El Barrak
- création d'un périmètre sur 2 900 ha dans la région de Goubellat
- création d'un périmètre sur 2 100 ha dans les régions de Tabarka et de Fernana irrigué partir du barrage Barbara
- création d'un périmètre sur 2 700 ha dans les régions de Tabarka et Mekna irrigué à partir du barrage Zerga
- création et réhabilitation de périmètres irrigués autour des barrages H'ma, Abid, R'mil et Breck. (création de périmètres sur 2 850 et réhabilitation sur 2 006 ha)
- création d'un périmètre sur 5 000 ha irrigués à partir du barrage R'mel
- réhabilitation des périmètres agrumicoles du Cap Bon sur 1 500 ha.

Concernant les projets, qui ont démarré au cours du VIIIème plan, il est à noter que les travaux relatifs aux périmètres Sidi Smaïl, El Alia-Menzel Jemil rba Menzel Temime sont achevés et la mise en eau a été réalisé au cours de l'année 1999, alors que les travaux relatifs aux périmètres Bouheurtma III et Goubellat sont en cours.

D'autre part, le financement extérieur pour les grands nouveaux périmètres programmés au cours du IXème plan a été approuvé et concerne les périmètres Nefza-Sejnane, Barbara, Tabarka-Mekna, le périmètre irrigué sur le barrage R'mel, le périmètre de sauvegarde des agrumes (III ème tranche) au Cap Bon et les périmètres sur les barrages H'ma, Abid, R'mil et Breck.

Concernant les petits périmètres sur forages, 7 000 ha ont été aménagés au cours de la première période du IXème plan (97-99), alors que 250 ha autour des forages et lacs collinaires et 470 ha irrigués à partir des eaux usées traitées ont été réalisés durant la même période.

En ce qui concerne le projet d'économie d'eau dans le Sud du pays et l'objectif d'améliorer les conditions d'exploitation des oasis, il a été programmé la réhabilitation de 23 000 ha d'oasis réparties sur 4 Gouvernorats

La répartition régionale montre que le taux de desserte en eau potable rurale dans la région du Nord-Ouest a atteint 65,8% en 1999 contre 46,4% en 1994.

Le taux national de desserte en eau potable rurale atteindra 79,5% vers la fin de l'année 2000.

Le programme national d'alimentation en eau potable réalisé par les services techniques du Ministère de l'Agriculture (GR) dans le milieu rural pour l'année 2000 comprend 53 projets pour la desserte de 67 238 habitants avec un coût estimé à 23,5 MD.

En ce qui concerne l'entretien et l'exploitation des projets hydrauliques par les AIC et conformément aux orientations de la stratégie nationale pour la promotion des associations qui a été élaborée en 1992, un programme ambitieux a été réalisé visant l'amélioration des capacités de ces associations dans le domaine technique, de gestion financière et de sensibilisation des bénéficiaires, moyennant des sessions de formation spécialisées pour les agents responsables de ces associations.

Le nombre d'Associations d'Intérêt Collectif (AIC) qui gèrent des points d'eau (eau potable et irrigation) s'est élevé à 2 172 associations à la fin de l'année 1997. Selon l'activité, ces associations sont réparties comme suit :

- 1 479 associations s'occupent des projets d'alimentation en eau potable
- 637 associations s'occupent des projets d'irrigation, et
- 56 associations s'occupent aussi bien de projets d'alimentation en eau potable que des projets d'irrigation

X- LA CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS

1- Rappel des objectifs du IXème plan :

Le programme du IXème plan dans le domaine de la conservation des eaux et des sols porte sur :

- l'aménagement anti-érosif et intégré de 200 milles hectares de bassins versants,
- l'entretien et la sauvegarde de 268 mille hectares des ouvrages réalisés,
- l'aménagement de 38 mille hectares des terres à vocation céréalière par des techniques douces,
- la création de 415 lacs collinaires,
- la création de 1 878 ouvrages d'épandage des eaux de crues et de recharge de la nappe.

Parallèlement à l'exécution de ces composantes qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de CES, l'accent sera mis au cours du IXème plan sur:

- l'implication progressive des usagers dans les actions de protection du sol et de mobilisation des eaux de ruissellement,
- l'intensification de l'utilisation des eaux retenues dans les lacs collinaires,
- la consolidation des opérations de sauvegarde et d'entretien des ouvrages de conservation des eaux et du sol,
- l'intensification des opérations de mise en valeur dans les zones aménagées.
- l'intensification des études et recherches pour lutter contre les différentes formes de dégradation du sol (salinisation, érosion).

2- Les réalisations de 1999 :

2.1- En matière d'études de CES:

Vu l'importance des études de planification en matière de CES à l'échelle régionale pour la bonne programmation et l'exécution des projets intégrés des bassins et sous bassins versants et des exploitations agricoles, l'achèvement des études de planification pour l'ensemble des gouvernorats est prévu à la fin de 1999. Actuellement, les études relatives aux gouvernorats de Sousse, Sfax, Monastir et Tozeur sont en cours de finalisation et celles des gouvernorats de Kébili et Ben Arous sont en cours de préparation.

Par ailleurs et dans le cadre de l'application progressive de la nouvelle réglementation relative à la conservation des eaux et des sols, sept études d'exécution concernant les gouvernorats de Nabeul, Kairouan, Sidi Bouzid, le Kef, Kasserine, Sfax et Béja sont en cours d'élaboration. Ces études visent l'identification des périmètres d'intervention prioritaires et des principales actions à entreprendre en collaboration avec la population locale. En outre, la Direction de la CES a entamé la révision de certains textes d'application du code de la conservation des eaux et des sols en vue de simplifier les procédures de création des associations et d'accélérer la mise en oeuvre des actions programmées dans les zones prioritaires.

2.1- En matière physique de CES:

a- Aménagement des bassins versants:

Compte tenu des travaux réalisés dans le cadre du programme national et des projets de développement régional, les réalisations en matière d'aménagement des bassins versants, arrêtées au 30/06/1999 ont porté sur 33 350 Ha, soit un taux de réalisation de 60% par rapport aux prévisions. L'essentiel des travaux a été effectué par des entreprises privées.

b- Entretien et sauvegarde:

En dépit des efforts déployés par l'administration, le rythme de réalisation de la composante sauvegarde et entretien des ouvrages accuse un retard important. En effet, depuis 1997, le taux de réalisation demeure inférieur à 20%. En 1999, les réalisations ont porté sur 8 138 Ha alors que les prévisions tablaient sur 19 900 Ha. Ce retard s'explique par la faible adhésion des agriculteurs qui ne sont pas totalement convaincus de l'utilité de ces travaux et par la faible assise financière de la majorité des exploitants.

c- Techniques douces :

A l'instar des travaux d'entretien et de sauvegarde, le taux de réalisation de la composante de techniques douces demeure faible. En 1999, sur les 1800 Ha prévus, seulement 350 Ha ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 19%. Sachant que cette opération intervient sur des exploitations privées à vocation céréalière, généralement de petite taille et sur des terrains accidentés. A cet effet, un effort doit être consenti en vue de résoudre les problèmes fonciers (morcellement, parcellement) de sensibiliser les agriculteurs à propos de l'utilité de ces travaux.

d- Mobilisation des eaux de surface:

La comparaison des réalisations de 1999 dans le domaine de mobilisation des eaux de surface avec les prévisions montre un manque de réalisation aussi bien pour l'épandage des eaux des crues et de recharge de la nappe qu'au niveau de la création des lacs collinaires. En effet, sur les 336 ouvrages d'épandage et d'alimentation de la nappe prévus en 1999, seulement 22 sont en cours de réalisation. Quant aux lacs collinaires, 11 unités (sur les 67 lacs programmés) sont en cours de construction et dont le taux d'avancement des travaux a atteint 50% au 30/10/1999.

Cette situation est due à l'insuffisance et au retard de l'ouverture des crédits alloués notamment pour les lacs financés par le projet de l'Union Européenne. En effet, la majorité des lacs en cours de réalisation sont financés sur les fonds du programme national.

Compte tenu des réalisations des deux premières années du IXème plan, le nombre total de lacs collinaires réalisés s'élève à 559 unités dont 477 réalisés depuis le démarrage (1990) de la stratégie nationale de la CES. Ces lacs permettent la collecte et le stockage de 50 millions de m³ qui servent entre autres à l'alimentation de la nappe et à l'irrigation. A ce propos, il importe de signaler que conformément aux orientations du IXème plan, 242 lacs sont actuellement équipés de motopompes permettant l'irrigation d'environ 2 300 Ha.

3- Les prévisions de 2000:

Les principales actions de conservation des eaux et des sols prévues pour l'année 2000 se présentent comme suit :

PREVISIONS DES ACTIONS DE CES AU COURS DE 2000

Actions	Prévisions 2000
Aménagement des bassins versants	44 165 Ha
Sauvegarde et entretien	16 033 Ha
Création de lacs collinaires	15 unités
Création d'ouvrages d'épandage	113 unités
Création d'ouvrages de recharge	227 unités

XI- LES FORETS :

Les orientations dans le secteur forestier visent la protection et le développement de l'espace forestier ainsi que la rationalisation de son exploitation tout en prenant en considération les dimensions économiques, sociales et environnementales.

1- Les réalisations de l'année 1999 :

1.1- En matière d'études:

Pour mieux cibler les actions à réaliser et en vue d'assurer une meilleure gestion du patrimoine forestier, différentes études ont été programmées au cours du XI^{ème} plan. L'année 1999 a connu l'achèvement de l'étude «Analyse du bilan de bois-énergie et identification d'un plan d'action». La réalisation de cette étude a démarré en 1997. Par ailleurs, l'étude concernant les secteurs industriels liés au secteur forestier et celle traitant des produits forestiers non ligneux pour la mise en oeuvre d'un plan d'action sont en cours d'achèvement.

Une autre étude visant la mise en place d'un système d'information et de planification forestière a démarré en juillet 1999.

1.2- Les réalisations physiques:

1.2.1- La forestation :

Les réalisations en matière de forestation arrêtés au 31 août 1999, ont porté sur :

- le reboisement de 7 720 Ha dans le domaine forestier de l'Etat contre des prévisions de 14 460 Ha,
- la régénération artificielle de 2 235 Ha contre des prévisions de 4 800 Ha,
- l'entretien des plantations sur une superficie de 2 225 Ha contre des prévisions de 8 835 Ha.

1.2.2- La protection des forêts :

Globalement, le rythme de réalisation des opérations de protection des forêts est acceptable du 31/08/1999, les travaux ont concerné:

- l'ouverture de 106 km et l'entretien de 1 618 km de pistes forestières,
- l'ouverture de 87 km et l'entretien de 959 km de pare-feu,

- l'entretien de 4 postes forestiers,
- la création de 7 postes de vigie et l'entretien de 4 postes de vigie,
- la création de 2 points d'eau
- et le traitement de 2 980 Ha contre les parasites.

1.2.3- La lutte contre la désertification :

Bien que toutes les actions de protection et de développement (boisement, aménagement et amélioration pastoraux, promotion des conditions socio-économiques des populations, ...) contribuent à la lutte contre la désertification, l'Etat à mis en œuvre depuis 1990 une stratégie décennale pour freiner le processus de désertification. Cette stratégie est consolidée par la création en 1998 du fond national de lutte contre la désertification destiné à financer les projets visant à maîtriser ce fléau.

Les principales réalisations en 1999, ont porté sur :

- la confection de 99 Km de tabias contre des prévisions de 330 Km
- le rehaussement de 349 Km de tabias contre des prévisions de 754 Km.

1.2.4- la protection de la faune et de la flore:

Le IXème Plan prévoit la réalisation de 7 réserves naturelles et 3 parcs nationaux dans le gouvernorat de Gabès, Tozeur et Zaghouan en plus de l'aménagement de 19 zones humides, de 14 réserves naturelles et 8 parcs nationaux.

Outre les efforts consentis en matière d'aménagement des parcs nationaux et des réserves naturelles existants, deux parcs nationaux (à Zaghouan et Tozeur) sont en cours de création.

2- Les réalisations de production au cours de l'année 1999:

En plus du rôle de la protection de l'environnement contre les diverses formes de dégradation, le secteur forestier joue un rôle important dans l'économie du pays par la production de bois, de liège, d'alfa et d'autres produits secondaires tels que le romarin, le myrte, les graines forestières, les fruits comestibles, les plantes médicinales, le gibier et les produits de carrières.

* La production de bois:

La production de bois de 1999 est estimée 350 000 m³ contre 171 755 m³ réalisés en 1998, et 371.177 m³ en 1997.

* Le liège:

Localisée dans le Nord du pays (Jendouba, Béja et Bizerte), la suberaie tunisienne s'étend sur une superficie de 80 000 Ha dont 60 000 Ha environ en état de production. La production globale de liège est estimée à 8500 T en 1999 contre 10 085 T en 1998 et contre une production moyenne de 7 180 T au cours du IXème plan.

* L'alfa

Les nappes alfatières couvrent une superficie de 743 000 Ha et se trouvent dans les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid, Kairouan, Gafsa et Gabès. Au cours de la campagne 1998-99, la production d'alfa a atteint 50 000 T, soit une régression de 11% par rapport à celle de la campagne 1997-98.

3- Les mesures d'accompagnement:

Dans le cadre du désengagement progressif de l'Etat et conformément aux orientations du Code forestier, une série de mesures a été prise dans le domaine de développement forestier dont notamment:

- l'encouragement à la création d'entreprises privées d'exploitation et de transformation des différents produits forestiers. Actuellement, on compte plus de 100 petites entreprises opérant dans les gouvernorats du Nord.

- l'application de l'approche participative au niveau de la conception, la programmation et la mise en oeuvre des projets intégrés de développement forestier. Dans ce cadre, sur les 10 opérations pilotes de développement intégré (OPDI) programmées depuis 1995, un total de 9 études conduites avec le concours de 4 ONG et de la FAO ont été réalisées. La dixième est en cours de préparation par la FAO et l'ONG APEL. En 1999, six OPDI localisées dans les gouvernorats de Kasserine, du Kef, de Jendouba, de Siliana, de Kairouan et de Nabeul sont mises en oeuvre.

- l'organisation des usagers des forêts dans le cadre d'associations forestières d'intérêt collectif (AFIC). 9 AFIC ont déjà été créées dont 6 à Kairouan, 2 à Bizerte et 1 à Kasserine.

4- Les prévisions de 2000:

Le tableau suivant résume les principales actions de développement forestier programmées au cours de 2000.

PREVISIONS DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT FORESTIERS POUR L'ANNEE 2000

Actions	Prévisions 2000
Reboisement	8 377 Ha
Plantations pastorales	6 003 Ha
Amélioration pastorale	5 661 Ha
Confection de tabias	270 Km
Rehaussement de tabias	763 Km
Ouverture de pistes	291 Km
Entretien de pistes	1 208 Km
Ouverture de pare-feu	265 Km
Entretien de pare-feu	1 480 Km

XII- LES PARCOURS :

Les parcours naturels et forestiers couvrent une superficie d'environ 5,5 millions d'hectares. Ces superficies se répartissent selon la propriété foncière comme suit:

- Parcours forestiers: 970 000 ha
- Parcours des nappes alfatières: 743 300 ha
- Parcours domaniaux et collectifs: 2 500 000 ha
- Parcours privés indivis: 85 000 ha
- Parcours privés: 1 200 000 ha

Couvrant 33% de la superficie totale du pays, ces parcours jouent un rôle économique et social important dans la mesure où ils permettent un taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel en fourrages variant entre 15% et 40% selon les régions et selon la pluviométrie enregistrée. En outre, les parcours contribuent à la protection des terres et des ouvrages contre toute forme de dégradation et à la préservation de la biodiversité.

Ces parcours ont subi l'effet de plusieurs facteurs de dégradation dont essentiellement la désertification due au surpâturage et à la surexploitation des potentialités par le défrichement et l'arrachage et la régression des superficies pastorales au profit d'autres spéculations telque les grandes cultures ou l'arboriculture.

Pour pallier cette situation, une série de projets a été programmée et mise en oeuvre dans le cadre de la stratégie nationale de reboisement et de lutte contre la désertification.

1- Les réalisations de l'année 1999 :

La mise en oeuvre des actions de développement des parcours dans le cadre de la stratégie nationale a été poursuivie au cours de l'année 1999. Ces actions sont réalisées par l'Office de l'Élevage et des Pâturages pour les parcours privés, et par la Direction Générale des Forêts pour les parcours du domaine forestier de l'Etat et les parcours collectifs. La Direction de la Conservation des Eaux et du Sol assure la consolidation des ouvrages de CES par la plantation d'arbustes fourragers.

1.1- La plantation d'arbustes fourragers:

Au cours des neuf premiers mois de 1999, les plantations d'arbustes fourragers ont porté sur 15 100 ha contre 28 300 ha prévus, soit un taux de

XII- LES PARCOURS :

Les parcours naturels et forestiers couvrent une superficie d'environ 5,5 millions d'hectares. Ces superficies se répartissent selon la propriété foncière comme suit:

- Parcours forestiers: 970 000 ha
- Parcours des nappes alfatières: 743 300 ha
- Parcours domaniaux et collectifs: 2 500 000 ha
- Parcours privés indivis: 85 000 ha
- Parcours privés: 1 200 000 ha

Couvrant 33% de la superficie totale du pays, ces parcours jouent un rôle économique et social important dans la mesure où ils permettent un taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel en fourrages variant entre 15% et 40% selon les régions et selon la pluviométrie enregistrée. En outre, les parcours contribuent à la protection des terres et des ouvrages contre toute forme de dégradation et à la préservation de la biodiversité.

Ces parcours ont subi l'effet de plusieurs facteurs de dégradation dont essentiellement la désertification due au surpâturage et à la surexploitation des potentialités par le défrichement et l'arrachage et la régression des superficies pastorales au profit d'autres spéculations telque les grandes cultures ou l'arboriculture.

Pour pallier cette situation, une série de projets a été programmée et mise en oeuvre dans le cadre de la stratégie nationale de reboisement et de lutte contre la désertification.

1- Les réalisations de l'année 1999 :

La mise en oeuvre des actions de développement des parcours dans le cadre de la stratégie nationale a été poursuivie au cours de l'année 1999. Ces actions sont réalisées par l'Office de l'Élevage et des Pâturages pour les parcours privés, et par la Direction Générale des Forêts pour les parcours du domaine forestier de l'Etat et les parcours collectifs. La Direction de la Conservation des Eaux et du Sol assure la consolidation des ouvrages de CES par la plantation d'arbustes fourragers.

1.1- La plantation d'arbustes fourragers:

Au cours des neuf premiers mois de 1999, les plantations d'arbustes fourragers ont porté sur 15 100 ha contre 28 300 ha prévus, soit un taux de



SUITE EN

F

3



ONAGRI
TUNISIE

MICROFICHE N°

10632

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

Observatoire National de l'Agriculture
30, Rue Alain Savary - 1002 Tunis

المركز الوطني للفلاحة
30 - شارع آلان سافاري - 1002 تونس

F 3

réalisation de 53%. Selon les intervenants, ces réalisations se répartissent comme suit :

- Direction Générale des Forêts : 4 908 ha sur 10 214 ha prévus pour toute l'année. Au cours de 1998 les réalisations ont porté sur 9 838 ha.
- Office de l'Elevage et des Pâturages : 5 910 ha sur 10 450 ha prévus pour toute l'année. Au cours de 1998, la superficie plantée a été de 7 850 ha.
- Direction de la CES : 2 700 ha sur un programme de 3 600 ha pour l'année 99 et contre 6 000 ha plantés au cours de 1998.
- l'Office de Développement du Nord Ouest : 1 587 ha sur 4 063 ha prévus et contre 2 790 ha plantés en 1998.

1.2- L'aménagement des parcours :

L'opération d'aménagement des parcours a concerné au cours des neuf premiers mois de 1999 près de 9 700 ha sur 25 100 ha prévus, soit 39% des prévisions. Par intervenant ces réalisations se répartissent comme suit :

- Direction Générale des Forêts : 6 682 ha sur 15 863 ha prévus et contre 4 576 ha aménagés au cours de 1998.
- Office de l'Elevage et des Pâturages : 2 951 ha sur un programme de 6 500 ha pour toute l'année et contre 4 111 ha aménagés au cours de l'année 1998,
- l'Office de Développement du Nord Ouest : 109 ha sur 2 765 ha prévus contre 3 834 ha plantés en 1998.

REALISATIONS DES TRAVAUX D'AMELIORATION PASTORALE DE L'ANNEE 1999 PAR OPERATEUR

unité : ha

opérateur	plantation d'arbustes fourragers		aménagement pastoral	
	prévisions	réalisations*	prévisions	réalisations*
Direction Générale des forêts	10 214	4 908	15 863	6 682
OEP	10 450	5 910	6 500	2 951
Direction de CES	3 600	2 700	-	-
ODESYANO	4 063	1 587	2 765	109
TOTAL	28 327	15 105	25 128	9 742

* Réalisations des 9 premiers mois de 1999

Il est à noter que les réalisations en matière de plantation et d'aménagement pastoraux demeurent en deçà des objectifs assignés dans le

cadre de la stratégie nationale de développement pastoral. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce manque de réalisation dont principalement:

- les difficultés rencontrées lors de l'application des plans d'aménagement des parcours collectifs (les bénéficiaires et les conseils de gestion ne sont pas encore convaincus de l'utilité de ces actions),
- les problèmes sociaux liés à la propriété foncière (la propriété privée dans l'indivision, le parcellement et le morcellement des exploitations) sont à l'origine des difficultés d'intervention et de l'impossibilité d'application des techniques de protection et de ressemis,
- le manque de moyens des bénéficiaires qui sont tenus à réaliser les travaux d'aménagement et notamment l'irrigation des arbustes fourragers,
- le manque de moyens matériels et humains (techniciens) alloués pour la réalisation de ces actions par rapport aux objectifs assignés, et
- les problèmes techniques liés aux conditions climatiques variables, à la qualité du sol et au manque de ressources hydrauliques qui constituent un facteur déterminant de la réussite des actions d'amélioration pastorale.

2- Les prévisions de l'année 2000:

Les actions de développement des parcours au cours de 2000 prévoient la plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de 21 707 ha et l'aménagement des parcours sur une superficie de 15 780 ha. Par intervenant ces prévisions se répartissent comme suit :

PREVISIONS DE L'ANNEE 2000 PAR OPERATEUR (EN HECTARES)

opérateur	plantation d'arbustes fourragers	aménagement pastoral
Direction Générale des forêts	6 003	5 661
Office de l'Élevage et des Pâturages	7 245	6 850
Direction de CES	5 300	-
ODESYPARO	3 159	3 269
TOTAL	21 707	15 780

cadre de la stratégie nationale de développement pastoral. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce manque de réalisation dont principalement:

- les difficultés rencontrées lors de l'application des plans d'aménagement des parcours collectifs (les bénéficiaires et les conseils de gestion ne sont pas encore convaincus de l'utilité de ces actions),
- les problèmes sociaux liés à la propriété foncière (la propriété privée dans l'indivision, le parcellement et le morcellement des exploitations) sont à l'origine des difficultés d'intervention et de l'impossibilité d'application des techniques de protection et de ressemis,
- le manque de moyens des bénéficiaires qui sont tenus à réaliser les travaux d'aménagement et notamment l'irrigation des arbustes fourragers,
- le manque de moyens matériels et humains (techniciens) alloués pour la réalisation de ces actions par rapport aux objectifs assignés, et
- les problèmes techniques liés aux conditions climatiques variables, à la qualité du sol et au manque de ressources hydrauliques qui constituent un facteur déterminant de la réussite des actions d'amélioration pastorale.

2- Les prévisions de l'année 2000:

Les actions de développement des parcours au cours de 2000 prévoient la plantation d'arbustes fourragers sur une superficie de 21 707 ha et l'aménagement des parcours sur une superficie de 15 780 ha. Par intervenant ces prévisions se répartissent comme suit :

PREVISIONS DE L'ANNEE 2000 PAR OPERATEUR (EN HECTARES)

opérateur	plantation d'arbustes fourragers	aménagement pastoral
Direction Générale des forêts	6 003	5 661
Office de l'Elevage et des Pâturages	7 245	6 850
Direction de CES	5 300	-
ODESYPARO	3 159	3 269
TOTAL	21 707	15 780

Par ailleurs il est à noter qu'en vue d'améliorer le niveau des réalisations des travaux d'amélioration pastorale une commission a été créée au sein du Ministère de l'Agriculture pour l'évaluation et l'actualisation de la stratégie de développement des parcours.

ANNEXES STATISTIQUES

- I. LA PRODUCTION ET LA VALEUR AJOUTEE
- II. LES INVESTISSEMENTS
- III. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LE
CREDIT AGRICOLE
- IV. LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE
- V. L'EMPLOI AGRICOLE
- VI. L'HYDRAULIQUE AGRICOLE
- VII. LES FORETS ET LES PARCOURS
- VIII. LES GRANDES CULTURES
- IX. L'ARBORICULTURE
- X. LES CULTURES MARAICHIERES
- XI. L'ELEVAGE
- XII. LA PECHE

TABLEAU N°11

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTEE DE
L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE AUX PRIX CONSTANTS 1970Q : 1 000 T
V : MD

	Prix 1970	1997		1998		1999		2 000*		Taux de croissance		
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	97-98	98-99	2000-99*
CEREALICULTURE		1853,9	226,50	1885	219,99	1812	222,52	1800	208,50	56,82	2,20	-1,20
- Blé dur	243,0	723,7	177,34	1090	267,89	1144	290,28	1029	266,81	50,72	1,93	-4,17
- Blé tendre	209,0	141,7	31,82	263	54,97	233	37,82	231	32,67	62,63	-3,80	-0,45
- Orge	150,0	160,4	24,06	303	43,81	408	61,20	450	67,50	88,90	14,61	10,29
- Triticale	170,0	8,8	1,46	9	1,33	11	1,39	9	1,53	8,83	-77,22	24,57
ARBORICULTURE			833,81		818,75		768,34		819,73	158,83	23,99	6,87
- Olives à huile	271,0	1350	426,23	430	123,73	600	247,50	1000	271,00	-70,87	100,00	11,42
- Agrumes	313,0	211	66,04	229	71,62	210,5	65,89	220	68,86	8,53	-8,64	4,51
- Raisin de cuve	290,0	46	13,34	43	12,87	54	16,66	60	17,40	-8,52	25,58	11,10
- Raisin de table	993,0	63	37,49	62	36,86	76	43,22	80	47,60	-1,94	22,38	9,26
- Amandes	1270,0	51	64,77	58,7	74,33	58	73,64	55	69,85	15,10	-1,19	-5,17
- Abricots	520,0	22	11,44	27	14,04	30,7	15,94	32	16,64	22,73	13,70	4,23
- Dattes	1123,0	93	108,83	103	113,83	100	112,50	103	118,13	8,42	-2,91	5,00
- Autres fruits	330,0	364	187,20	310	170,50	349	191,93	371	208,21	1,97	17,18	7,49
MARAICHAGE			341,82		366,77		399,81		394,99	6,98	9,03	-1,12
- Pomme de terre	194,0	289	56,64	293	57,87	320	62,72	330	64,63	2,04	1,47	3,13
- Tomate	103,0	500	51,70	663	68,29	830	91,79	730	73,19	32,60	60,27	-21,31
- Artichaut	430,0	24	10,32	23	9,89	19	8,17	22	9,48	-4,17	-17,39	13,70
- Fèves	353,0	180	66,23	189	67,10	185	65,68	200	71,00	1,61	-2,12	8,31
- Melons-pastèques	267,0	313	52,61	300	50,10	330	58,43	360	60,12	-4,78	15,67	2,80
- Autres légumes	218,0	483	101,73	571	113,58	500	109,00	621	114,43	7,47	-4,63	5,00
ELEVAGE			825,82		809,82		890,62		1020,98	20,18	7,82	6,12
- Bovins (vifs)	1640,0	86,3	141,88	88,1	142,14	96,1	157,60	100	164,00	2,31	8,59	4,68
- Ovins (vifs)	2087,0	90	187,83	96,4	201,19	102,3	213,29	104,3	218,09	7,11	6,07	2,23
- Caprins (vifs)	2109,0	16	32,60	19,1	38,11	20,2	42,42	21,3	43,15	19,38	9,76	6,40
- Volailles (vifs)	1307,0	83	111,10	98,9	129,29	107	139,81	110	143,77	16,33	8,19	2,80
- Autres viandes (vi)	1120,0	31	34,72	34,3	38,42	39,8	44,35	42	47,04	10,63	11,47	6,06
- Oeufs (millions)	68,0	1270	86,36	1407	93,68	1530	104,04	1430	98,60	10,79	8,74	-5,23
- Lait	290,0	677	190,51	740	214,60	800	232,00	880	253,20	12,63	8,11	10,00
- Autres produits d'élevage	2211,0	17,3	59,08	20	64,64	21	66,49	22	69,13	16,29	5,00	4,76
DIVERS			62,26		72,12		65,67		72,27	15,99	-2,73	18,12
- Fèves-féveroles	320,0	24	7,68	34	10,88	44,8	14,27	47,00	15,04	41,67	31,18	9,34
- Pois-poichiches	960,0	11,3	10,83	18	17,28	13,8	13,23	20,00	19,20	59,29	-23,33	44,93
- Betterave à sucre	30,0	258	8,04	143	4,29	93	2,67	78,00	2,28	-44,64	-37,76	-14,51
- Tabac	830,0	8,3	3,83	4,5	3,83	4,5	3,83	4,30	3,97	0,00	0,00	0,00
- Alfa	11,0	42	2,14	56	2,84	50	2,53	40,00	2,84	33,23	-10,71	-20,00
- Liège	109,4	6,8	0,72	9,7	1,06	8,5	0,93	9,00	0,98	46,97	-12,37	5,88
- Autres produits			29,00		32,00		32,00		36,00	50,00	0,00	12,50
PECHE		82	158,81	90,2	138,89	88	147,04	92	153,15	-1,85	-0,96	4,83
- Côtière	2317,0	31,5	72,99	28,5	64,83	27,5	63,72	29	67,19	-0,52	-3,51	3,43
- Au chalut	2160,0	22,1	47,75	24,2	52,29	23	49,89	24,5	52,93	9,30	-4,56	6,57
- Au feu	340,0	30,8	11,91	33	12,76	32	12,54	33	12,76	7,14	-3,63	3,33
- Autres	384,4	4,6	11,16	4,5	17,39	5,5	21,21	5,5	21,23	-4,34	22,32	0,00
VALEUR DE LA PRODUCTION			2118,87		2405,24		2768,63		2857,62	-1,82	11,88	3,51
VALEUR DES INTRANTS			418,87		414,24		462,64		478,62			
VALEUR AJOUTEE			2092		2071		2299		2379	-1,80	10,96	3,57

TABLEAU N° 12

ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DE L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE (prix 1990)
Données en millions de francs constants

Q en 1 000 francs
 V en 100

Code	Description	Prix 1990	19 87		19 88		19 89		19 90		Accroissement	
			Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	89-88	90-89
11	CÉRÉALES			264,79		289,19		417,34		415,24	5,24	-0,24
111	Blé tendre	209	344,7	15,87	211,9	32,62	242,47	36,44	149,29	39,15	-3,72	-0,91
112	Blé dur	213	723,3	177,18	807,6	231,72	1093,45	264,36	1100,00	269,59	3,29	0,77
113	Orge	150	166,9	24,06	201,8	45,81	408,20	61,23	490,04	60,00	34,81	2,61
115	Autres céréales	186,4	50	9,31	86,3	14,91	32,06	15,05	66,90	31,18	-12,50	-14,29
116	Faibles sèches	30	687	20,42	700,0	22,50	870,50	71,50	930,00	75,00	13,50	0,00
12	LEGUMINEUSES			23,06		35,14		31,45		32,64	0,83	20,27
121	Fèves et fèves	226	24	1,88	24,00	19,88	44,65	14,27	47,00	18,04	31,15	5,10
122	Pois et pois ches	860	11,3	10,81	18,00	17,23	15,83	13,75	20,00	19,20	-22,17	44,61
123	Legumineuses d	913,1	7	6,37	7,50	1,00	8,50	7,47	9,00	8,40	12,11	-5,83
13	FOURRAGES			42,20		71,30		84,30		80,30	44,00	0,00
131	Foin	100	809	60,00	700,00	70,50	800,00	91,00	800,00	80,50	14,79	0,00
132	Luzerne			0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
133	Fourrages divers			1,20		1,30		1,30		1,30	0,00	0,00
14	CULTURES INDUSTRIELLES			21,60		17,72		15,98		15,49	-9,81	-3,64
141	Betterave à sucre	30	248	8,04	141,00	4,29	89,45	2,61	70,50	2,50	-31,18	-14,43
142	Tabac brut	850	4,5	3,81	4,50	3,81	4,50	3,81	4,50	3,81	0,00	0,00
143	Coton	650	2,7	1,43	1,00	1,20	1,80	1,17	1,50	0,00	-10,00	-10,67
144	Plantes textiles			1,00		1,00		1,00		1,00	0,00	0,00
145	Autres petites industries			5,35		3,10		3,50		3,99	0,00	0,00
21	FRUITES			815,06		879,90		104,34		831,08	22,72	3,94
211	Olives à huile	275	1350	426,25	450,00	121,71	360,00	247,30	800,00	273,00	300,00	11,11
212	Olives de table	825	13	60,73	13,00	12,28	14,00	11,31	17,00	12,30	-6,67	7,14
213	Agrumes	313	208,4	62,72	217,30	68,00	194,30	62,37	200,00	61,42	-8,09	4,33
221	Baies de jus	290	46	13,24	41,00	12,07	54,00	33,64	60,00	17,40	25,58	11,11
224	Baies de table	593	62	77,46	62,00	36,89	56,54	41,22	60,00	47,60	22,54	-5,20
225	Dattes	1123	97	160,85	192,00	113,89	199,00	172,30	302,00	118,21	-2,91	1,00
227	Amandes	1270	51	44,77	38,70	74,31	58,00	77,06	51,00	40,83	-1,19	-0,27
228	Almonds	520	26	13,82	27,00	44,34	34,70	13,96	22,00	16,64	13,70	4,23
229	Fruits divers	339	307	168,83	160,00	170,81	141,90	119,81	360,00	198,00	11,01	4,41
230	Fruits de bouche	929	20	35,57	21,00	31,01	31,60	11,07	25,00	17,57	0,00	4,70
31	LEGUMES			126,56		240,81		278,40		324,41	8,74	-1,07
311	Pommes de terre	196	205,8	32,64	274,40	51,74	297,70	58,31	367,00	63,17	8,49	3,12
312	Tomates	601	464,3	47,82	411,60	82,41	513,00	88,94	670,00	70,04	90,27	-21,25
313	Pommes	233	186	66,01	180,00	67,30	185,00	53,68	200,00	71,20	-2,22	8,11
314	Melons-pastèques	147	272,3	40,11	264,10	44,80	308,10	71,45	217,00	52,94	36,66	2,83
315	Artichauts	430	24	10,22	21,00	9,46	19,00	8,37	22,00	9,40	-13,64	13,79
316	Choux	242	275,8	51,14	241,10	58,31	215,20	92,04	232,00	56,34	-40,74	7,81
317	Autres	219	224	82,29	211,00	97,71	261,00	31,81	295,00	51,61	2,08	1,11
41	PROD. AGRIC. DIV.			23,83		25,10		25,80		24,90	2,79	2,71
411	Fleurs, plantes diverses			9,30		9,50		9,80		8,70	1,00	1,04
412	Semences et plants			13,00		14,00		14,50		13,00	2,57	3,87
413	Services agricoles			1,50		1,60		1,70		1,80	6,25	5,88
51	PROD. ÉLEVAGE			874,80		936,15		1012,64		1055,96	8,17	4,28
511	Bovins	1640	85,3	141,84	88,70	145,14	96,20	157,77	100,00	164,00	8,70	3,50
512	Ovins	2067	90	187,81	96,40	201,19	102,33	217,29	191,50	218,09	6,02	2,23
514	Caprins	2100	18	35,60	19,10	40,11	21,20	42,42	21,30	43,17	2,70	6,44
515	Grandes volailles	1120	13	14,56	13,30	14,90	14,06	15,84	13,00	16,80	3,24	3,14
516	Porcs	290	67	190,51	202,00	214,60	800,00	271,60	890,00	232,20	8,11	65,00
517	Laine brute, porc	1700	8,8	14,96	9,40	13,84	10,00	17,80	10,50	17,83	6,34	3,00
522	Volailles	1207	81	113,10	98,90	129,26	106,00	178,54	110,00	143,77	7,18	3,77
523	Oreilles	88	1270	84,34	1497,00	95,64	1320,00	104,04	1430,00	98,66	6,74	-0,25
527	Autres divers			24,90		23,20		26,70		28,00	14,72	5,66
528	Dindes	2400	17	14,00	21,00	42,00	21,60	31,20	27,00	54,00	21,90	0,47
529	Faisans	15	1800	14,60	1420,00	14,20	1420,00	14,20	1420,00	14,20	0,00	2,11
61	PROD. FORESTIERS			81,99		88,31		86,19		61,81	8,11	5,03
611	Bois brut			21,00		22,00		24,00		21,00	9,09	4,17
612	Bois brut	109,4	6,6	0,72	6,80	0,74	1,10	0,91	0,90	0,98	21,00	3,89
613	Charbon de bois	278	81	26,21	51,50	28,40	91,20	28,91	803,00	31,29	1,37	8,23
614	Autres	51	44	2,74	46,00	2,31	30,00	2,79	40,00	2,04	8,70	-20,60
615	Autres prod. forestiers			1,80		1,80		1,80		1,80	0,00	0,00
81	PROD. DE LA MER			196,42		200,28		147,84		214,15	-0,94	4,87
816	Pêche côtière	2317	31,3	72,99	28,50	66,40	27,50	62,72	29,90	67,19	-3,51	5,43
817	Pêche en haute mer	2100,6	22,1	47,75	24,20	52,29	23,50	49,59	24,50	52,97	-4,90	6,52
818	Pêche au feu	204,8	30,8	11,91	33,00	12,75	22,96	12,38	33,00	12,74	-1,03	3,13
819	Autres	2854,4	4,4	17,79	4,90	17,39	5,50	21,25	6,50	21,21	22,72	0,00
VALEUR DE LA PRODUCTION				3095,78		3467,34		3994,51		3968,79	10,9	3,50
VALEUR DES INTRANTS				619,7		679,50		607,5		720,1		
VALEUR AJOUTÉE				2096		2010		2387		2248	10,87	3,50

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
CERÉALICULTURE											
- Blé tendre	209	209	225	225	225	240	250	250	250	250	250
- Blé dur	245	245	250	260	260	275	285	285	285	285	285
- Orge	150	150	150	150	225	200	170	170	170	170	170
- Tricotiale	170	170	218	220	170	170	170	170	170	170	170
ARBORICULTURE											
- Olives à huile	275	303,2	328,1	303	270	355	350	333,6	304	242	400
- Agrumes	313	343	236	310	365	380	370	380	420	450	450
- Raisin de cuve	290	310	330	350	360	370	380	385	390	395	400
- Raisin de table	595	570	580	620	600	620	630	640	680	720	720
- Amandes	1270	1550	1380	1500	1650	1700	1750	1800	1900	1950	1950
- Abricots	520	560	573	600	620	650	700	720	750	780	780
- Dattes	1125	1200	1300	1400	1450	1500	1550	1560	1580	1600	1600
- Autres fruits	550	595	610	625	650	660	670	680	720	750	750
MARAICHAAGE											
- Pomme de terre	196	200	200	210	230	240	250	270	280	300	300
- Tomate	103	93,5	110	115	120	125	115	120	125	125	120
- Artichaut	430	460	515	520	525	530	540	550	580	600	600
- Piment	355	378	380	420	430	450	460	470	500	550	500
- Melon-pastèque	167	159	1000	155	165	180	190	200	250	300	300
- Autres légumes	218	235	240	250	260	270	280	290	320	350	350
LEVAGE											
- Bovins (vifs)	1640	1760	1880	1975	1925	2200	2200	2250	2280	2300	2300
- Oviens (vifs)	2087	2220	2370	2420	2360	2300	2400	2500	2560	2600	2600
- Caprins (vifs)	2100	2253	2370	2420	2360	2300	2400	2420	2500	2600	2600
- Volailles (vifs)	1307	1390	1480	1520	1580	1600	1650	1700	1750	1800	1800
- Autres viandes (vifs)	1120	1210	1290	1310	1320	1330	1350	1400	1450	1500	1500
- Oeufs (l'unité)	68	70	72	80	85	80	82	90	92	95	95
- Lait	290	295	300	310	310	330	340	350	360	360	360
- Autres produits d'élevage	2233	2412	2580	2735	2870	2870	3000	3100	3100	3100	3100
DIVERS											
- Fèves et féveroles	320	350	370	375	390	385	370	380	400	500	500
- Pois et poisiche	960	1040	1110	1120	1200	1220	1150	1180	1250	1300	1300
- Betterave à sucre	30	32	35	35	38	38	38	38	38	38	38
- Tabac	850	850	850	850	850	850	900	900	900	900	900
- Alfa	51	57	60	63	65	68	70	72	74	78	78
- Liège	109,4	115	130	135	140	145	150	155	160	165	165
PÊCHE											
- Côtière	2317	2520,5	2685	2552,1	2813,9	3376,4	3500	3407,7	3675,8	3700	3600
- Au chalut	2160,6	2030,1	2144,3	2244	2404,5	2730,8	2800	3515,2	3613,5	3800	3700
- Au feu	386,8	572,7	751,3	838,5	695,1	635,9	670	1130,8	1043,9	1200	1100
- Autres	3264,4	3538,7	3328,9	3585,2	4468,1	4466,5	4500	4800,3	4586,4	5000	4500

TABLEAU N° II-1 EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES
(aux prix courants)

en 1000 D

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 *
Hydraulique	158021	232709	267134	296051	278118	286813	340765
Elevage	50843	76585	87578	101853	121674	122947	133167
Pêche	22711	25459	21926	28884	42140	27957	31008
Matériel agricole	67424	59517	79000	70858	71733	81421	91369
Arboriculture	49207	26813	42406	70471	72408	80553	90523
Etudes, recherche et vulg.	13426	12823	11412	6872	9752	11554	13919
Forêts	35210	41775	48423	43200	52254	55680	59720
CES	39001	42633	43098	31074	31269	49629	63768
P. D. R. I.	16100	25956	27525	10100	37016	35000	20000
PRD	5478	6500	11000	6000	6600	8100	10000
FSN (eau potable)	6151	13261	13431	8500	19900	16000	12000
Divers	58222	32583	70194	62120	81458	78765	85072
T O T A L	515807	596624	717831	735983	824272	854219	950811
INVEST. GLOBAUX	3928700	4000700	4743000	5136400	5650000	6485000	7095000
PART DE L'AGRICULT.	13,13	14,91	15,13	14,33	14,59	13,17	13,40

* Réalisations probables, ** Prévisions

TABLEAU N° 11.2

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

Branche : Administration Publique
Répartition par activité

en 1 000 D

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
1. ADMINISTRATION	245397	332479	212971	210300	382447	385786	43205
1.1 HYDRAULIQUE	413031	170837	190234	212700	190927	194331	229732
- Barrages et conduites	36101	87009	107660	137300	118181	105890	99035
- Equipement des PPI	9937	5282	7042	33900	20146	35751	12760
- Assainissement agricole	1285	790	1559	1800	956	424	703
- Matériel hydraulique	5795	4957	4870				
- Etudes hydrauliques	11136	18960	16329	13900	23217	13651	13760
- Eau potable rurale (GR)	19694	20916	18170	16600	16369	19524	31527
- Aménagement PPI	28916	32893	34413	5200			
- Consolidation de PPI	174						
- Améli. coord. d'exploit. PPI					12058	19111	24745
1.2 DEVELOP. DE L'ELEVAGE	5934	4945	5040	2000	4779	4240	8430
- Vulgarisation et suivi animal	2372	2809	3115	800	2334	2000	6350
- Développement de l'élevage	3562	2136	1925	1200	2445	2240	2180
1.3 PECHE	8286	10209	12546	10260	17990	4497	8728
- Infrastructure portuaire	6602	9034	10943	9700	9254	3760	6928
- Développement de la Pêche	1584	1175	1606	500	8736	647	1800
- Amélioration infrastr. portuaire	100						
1.4 ARBORICULTURE	113	0	0	0	0	0	0
- Projet FIDA Sidi Bouzid	23	0	0	0	0	0	0
- Projet arboricole à Gafsa	90	0	0	0	0	0	0
- Autres	0	0	0	0	0	0	0
1.5 ETUDES, RECHER. et M.	12984	12358	10949	6400	8252	8957	11176
- E. R. V. agricole	4705	6091	7094	6200	7188	7651	9528
- Vulgarisation (CRDA) sur PP	8279	6767	3855				
- Etudes forestières				200	1064	1300	1648
- Protection des cultures							
1.6 FORÊTS	34445	40065	46308	42000	46564	47480	50600
- Programme normal	961	1769	1553	28900	29256	31106	33800
- Projet dévelop. forestier	8533	0	0	0	0	0	0
- Projet dévelop. forestier (2e	379	8076	18000	11700	15705	14074	15000
- Plan national des forêts et A	23284	27770	24505				
- Projet intégré Sidi Mheddeb	965	1450	1000				
- Projet des rest. fourragères	121	1500	1750	1400	1603	2300	1800
- Autres							
1.7 C.E.S.	38079	41466	40828	27000	26188	42275	54370
- Programme normal	1874	682	530				
- Stratégie nationale de CES	30830	35310	38858	27000	25940	38175	51370
- Dévelop. intégré Mellégué	2856	1174	0	0	0	0	0
- Dévelop. intégré Souassi	1456	0	0	0	0	0	0
- Projet Sidi Mheddeb	1063	4300	1440	0	0	0	0
- Projet de gestion des rest. nat.					248	4700	3600
- Autres							
1.8 PDR	16100	25956	27525	10100	37016	35000	20000
1.9 PRD	5488	6502	11000	6000	6603	8100	10000
- Eau potable rurale	5488	6500	6000	6000	6600	8100	10000
- Forêt		0	5000	0			
1.10 ISN (eau potable)	6151	13261	13431	8500	19900	16000	12000
1.11 UNIVERS	8380	7852	14610	15900	24231	24376	27800
- Dévelop. intégré O. Mellégué	1488	682	1400	2400	2268	1506	500
- Dévelop. Sud-Ouest de Kef	217	0	50	0	0	0	0
- Dévelop. intégré Souassi	469	1700	0	0	0	0	0
- Pr. intégré S. Mheddeb (FID)	5403	3000	1660	400	655	861	1100
- Pr. dev. N.O. Karouan	0	2600	5500	6200	7101	3500	3000
- Projet dev. Sahara			2300	2300	3480	2863	2100
- Pr dev. N.O. Sidi Bouzid			1250	1800	3857	3500	2800
- Projet Hencha et Jébiniana			650	200	1285	1615	1800
- Projet Souassi (2e phase)			1300	2600	3822	4600	3900
- Projet Dev. intégré Sud Kef					1500	3000	4500
- Projet Dev. intégré N. et N-E Kef					263	3500	2800
- Projet Dev. intégré Zaghouan							1300
- Autres	503	500	500				4000

TABLEAU N° II-2
(Suite)

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLS
Branche : Administration Publique
Répartition par activité

en 1000 D

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	2000 *
II.1.P.I.C	1383	20255	24600	15732	16793	16459	16453
II.1.1.Hydraulique agricole	6009	6000	6000	3009	1733	1909	1960
- Office de l'Épave Maritime	6000	6000	6000	3000	1770	1900	1960
II.2.Élevage	4945	9305	13658	10579	11940	10837	11040
- Office sylvico-pastoral	3132	9220	13520	10500	11800	10773	10900
- FNARC	103	85	138	79	140	62	140
II.3.Arboriculture							
- Office de mise en valeur							
II.4.Études,Rech/vulg.	442	465	463	472	500	577	743
- Office de mise en valeur							
- IRA	230	150	200	200	220	240	300
- ARAPFI	192	315	263	272	280	337	443
II.5.Jurists	765	1710	1615	1200	1700	2200	2120
- Office de mise en valeur							
- Office sylvico-pastoral	765	1710	1615	1200	1700	2200	2120
II.6.C.E.S							
- Office de mise en valeur							
II.7.Divers	2631	2805	4264	481	883	945	590
- Office de mise en valeur							
- ODS	2032	2025	3100	0			
- APIA	538	700	500	481	433	493	590
- GLAF	61	80	0	0			
- Société le Canal							
- Autres			664	0	450	450	
T O T A L	262875	353764	399971	356532	399240	402245	418509
TOTAL INVEST. AGRIC	515807	596674	717831	735983	824272	834319	950811
PART ADMINISTRATION	50,96	59,29	55,58	48,44	48,44	47,89	47,17

* Prévision

TABLEAU N° 11.3

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES
Branche : Entreprises Publiques

en 1000 F

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 *
HYDRAULIQUE	982	872	999	352	471	462	653
- O.T.D.	989	872	900	311	421	362	673
ELEVAGE	5864	6312	10650	9274	13955	12879	13497
- O.E.P.	3519	4937	9180	7500	10173	9704	9429
- O.T.D.	345	1328	1509	1774	3782	3169	4068
- So/s de mise en valeur							
PELAGE	2425	2280	4380	7084	650	460	289
- Agence des Ports et Inst. Po	2423	2280	4380	2684	650	520	280
MATERIEL AGRICOLE	6474	2517	1009	858	732	1421	1269
- SONAM	1500	0	0	0	0	0	0
- SONAPROV	0	0	0	0	0	0	0
- O.T.D.	4924	2317	1000	858	732	1421	1369
- So/s de mise en valeur							
ARBORICULTURE	4294	1112	400	471	408	262	512
- O.T.D.	594	613	400	471	408	262	523
- So/s de mise en valeur	3500	500					
FORÊTS ET C.S.	125	167	180	74	21	214	298
- O.T.D.	125	167	180	74	21	214	298
DIVERS	5011	1896	1220	1539	344	944	682
- O.T.D.	4011	1896	1220	1539	344	944	682
- So/s de mise en valeur	1000						
TOTAL	24932	10160	18860	16251	17032	16974	17107
TOTAL INVEST. AGRICOLES	515807	596674	717831	735813	824772	854219	950811
PART ENTREP. PUBLIQUES	483	271	263	231	207	299	182

TABLEAU N° 10-4

Branche : Entreprises Privées

en 1000 D

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 *
HYDRAULIQUE	38000	53000	65000	80000	85000	90000	110000
ELEVAGE	35200	45000	58000	80000	91000	95000	100000
ARBOURICULTURE	45000	25700	42000	70000	72000	80000	90000
MATERIEL AGRICOLE	35000	57000	78000	70000	71000	80000	90000
PECHIE	12000	12000	5000	15000	23500	25000	22000
ETUDES, rech. et vulgarisation					1000	2000	2000
FORET					4000	6000	7000
C.E.S.	600	1000	2000	4000	5000	7000	8000
DIVERS	42200	20000	50000	44200	55500	52000	56000
TOTAL	228000	226700	300000	363200	408000	435000	485000
TOTAL INVEST. AGRICOLES	513807	596624	717831	733983	824272	854219	950511
PART ENTREP. PRIVEES	44,26	38,96	41,79	49,35	49,50	50,92	51,01

* Provisoire

III. LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS ET LE CREDIT AGRICOLE

- III.1 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES
- III.2 EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS BENEFICIAINT DES AVANTAGES FINANCIERS
- III.3 EVOLUTION DES CREDITS DE CAMPAGNE PAR SOURCE DE FINANCEMENT
- III.4 EVOLUTION DES CREDITS DE CAMPAGNE PAR ACTIVITE

TABLEAU N° III-1

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

en 1000 D

	1991	1995	1996	1997	1998	1999	2000 *
TRESOR	<u>177196</u>	<u>213420</u>	<u>240586</u>	<u>282916</u>	<u>317585</u>	<u>315269</u>	<u>323557</u>
- Administration	138830	164931	189481	208532	223827	224059	229177
- Entrep. Publiques	6122	5804	5828	7774	4910	5010	4880
- Entrep. Privées	32244	42685	45277	66610	88848	86200	89500
FINANC. EXTERIEUR	<u>101572</u>	<u>169700</u>	<u>179370</u>	<u>129210</u>	<u>147953</u>	<u>151773</u>	<u>178712</u>
- Administration	100045	158572	173040	125800	143256	147811	175032
- Entrep. Publiques	1527	2128	6330	3410	4697	3962	3680
- Entrep. Privées							
CREDITS BANCAIRES	<u>91461</u>	<u>83285</u>	<u>90268</u>	<u>88461</u>	<u>102738</u>	<u>108800</u>	<u>125500</u>
- Entrep. Publiques	3461						
- Entrep. Privées	88000	83285	90268	88461	102738	108800	125500
FONDS PROPRES	<u>121578</u>	<u>108958</u>	<u>171157</u>	<u>213196</u>	<u>223839</u>	<u>245002</u>	<u>278742</u>
- Entrep. Publiques	13822	8228	6702	5067	7425	8002	8742
- Entrep. Privées	107756	100730	164455	208129	216414	240000	270000
FONDS/CONC./SPECIAUX	<u>24000</u>	<u>30261</u>	<u>36450</u>	<u>22200</u>	<u>32157</u>	<u>30375</u>	<u>44300</u>
- Administration	24000	30261	36450	22200	32157	30375	44300
TOTAL	<u>515807</u>	<u>596624</u>	<u>717831</u>	<u>735983</u>	<u>824272</u>	<u>854219</u>	<u>950811</u>

* Prévisions

TABLEAU N° 051

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS BENEFICIANT
DES AVANTAGES FINANCIERS AU COURS
DE LA PERIODE 1992-1999***

(En Mds)

ACTIVITES	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*
INVESTISSEMENTS (B-C)								
Agricole (E.L.G.C.A.R.B.O...)	95,227	67,857	96,083	160,285	152,118	162,163	201,914	121,152
Pêche & Aquaculture	19,304	6,466	17,772	6,256	5,751	8,333	15,373	5,438
Serv & IAA liés à l'Agri & P.	32,181	45,639	53,050	66,316	12,021	15,601	25,126	8,369
STOTAL	146,7116	119,962	166,905	232,857	169,89	186,099	242,413	135,009
INVESTISSEMENTS (A)								
Agricole (E.L.G.C.A.R.B.O...)	44,50	35,30	25,60	43,14	29,10	43,06	62,00	50,33
Pêche & Aquaculture	2,50	2,50	1,50	1,00	2,00	2,54	1,20	1,77
Serv & IAA liés à l'Agri & P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
STOTAL	47,00	37,80	26,50	44,14	31,10	47,60	65,20	52,10
TOTAL INVESTISSEMENTS								
Agricole (E.L.G.C.A.R.B.O...)	139,727	103,157	121,683	205,425	181,218	207,219	263,914	171,489
Pêche & Aquaculture	21,804	8,966	19,272	7,256	7,751	10,879	18,573	7,260
Serv & IAA liés à l'Agri & P.	32,181	45,639	53,050	66,316	12,021	15,601	25,126	8,369
TOTAL	193,712	157,762	193,405	278,997	200,990	233,699	307,613	187,109

* mai 1999

TABLEAU N° III-3

**EVOLUTION DES CREDITS DE CAMPAGNE
AU COURS DES CAMPAGNES 93/94-98/99**
(en millions de Dinars roumains)

SOURCES DE FINANCEMENT	93/94		94/95		95/96		96/97		97/98		98/99	
	Montant	Nombre Bénéficiaires										
Fonds BNA	54600	5298	61000	5288	63000	6121	54400	4556	59600	4898	57700	4656
Crédits supér. BNA	2700	1780	4200	2911	5200	3650	4400	2520	4800	2932	4900	2815
Fonds budgétaires*	4600	5195	4020	5789	4500	6255	2300	2340	3100	3307	3500	3339
TOTAL	62100	12473	69220	13988	73600	16026	61100	9436	67500	11138	66100	11000

**EVOLUTION DES CREDITS DE CAMPAGNE
AU COURS DES CAMPAGNES 92/93 - 97/98**
(en millions de Dinars roumains)

TABLEAU N° III-4

ACTIVITES	93/94		94/95		95/96		96/97		97/98		98/99	
	Montant	Nombre Bénéficiaires										
GRANDES CULT.	45600	7649	52900	10125	55200	11611	43200	6162	51300	8455	52300	8217
C. MARAICHERES	8400	3239	7700	2593	7900	2341	8300	2148	8100	1882	7900	2028
ARBORICULTURE	5600	1158	5600	772	5000	772	6000	821	5600	821	3800	569
AUTRES CREDITS	2500	427	3020	1209	3900	1303	3400	1176	2500	0	2100	196
TOTAL	62100	12473	69220	13988	73600	16027	61100	9436	67500	11138	66100	11000

IV. LA BALANCE COMMERCIALE
ALIMENTAIRE

TABLEAU N° IV

BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE

Q en 1 000 T
V en M.D.

	1 9 9 3		1 9 9 4		1 9 9 5		1 9 9 6		1 9 9 7		1 9 9 8		1 9 9 9		2 0 0 0**	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
IMPORTATIONS																
- Blé dur	28,7	4,8	49,5	11,6	687,3	137,9	824,0	525,8	238,5	54,6	393,4	101,2	300	54,0	350	63
- Blé tendre	686,1	85,6	802	89,6	965	147,1	655,3	126,8	946,8	172,4	926,6	145,9	890	111,0	909	118
- Orge	29,8	2,9	454,1	37,8	687,2	75,2	31,75	4,2	303,7	47,6	139,6	13,8	145	12,0	149	12
- Maïs	290	36,6	254	33	328,9	42,9	314,76	58,2	445,7	69,2	467	66,0	480	62,5	450	59
(total céréales)	1034,6	129,9	1559,6	272	2668,4	403,2	2207	241,9	1955	343,8	1927	326,9	1775	239,8	1860	248
- Lait et dérivés	45,6	53,9	33,2	41,1	25	50,6	27,9	39	43,0	12,9	12,9	24,8	12	21,5	10	18
- Viandes	11,3	19	7,8	13,4	6	11,7	8,2	7,9	15,7	4,3	4,3	10,2	2,5	7,0	7	6
- Huiles alimentaires	141	65,6	153,7	97,6	176,4	111,0	196,6	112,5	190,8	99,6	188,8	140,2	190	130,0	130	123
- Pomme de terre	52,8	11,6	37,1	12,7	64	24,8	31,2	12,7	26,15	13,6	47,3	24,9	10	6,5	8	5
- TN et café	16,6	23	21,8	34,5	15,3	35,0	17,8	32,5	22,5	46,0	20,3	45,1	19	39,0	20	41
- Sucr. et secretées	212,9	61,8	283,9	93,7	187,4	68,6	242	87,4	246,8	92,2	310,4	108,2	290	81,0	390	84
- Autres produits		53,3		81,8		119,2		82,5		110,3		122,2		120,0		115
EXPORTATIONS																
- Huile d'olive	122,6	177,3	192,9	305,2	90,2	216,6	45,2	154,2	126	288,4	124,1	212,7	160	368,0	150	345
- Produits de la mer	15,7	89,8	13,5	82,6	10	74,1	13,34	90,8	15,6	107,3	16,5	125,7	13,6	105,0	15	116
- Dattes	18,5	47,7	20,8	56,1	20,8	58,3	18,2	46,7	21,3	52,1	27,3	70,0	25	60,0	25	60
- Agrumes	23,6	9,6	21	7,7	25,2	10,6	8	9,1	15,1	6,4	22,6	9,5	22	9,5	23	10
- Préparation & farine de céréa	38,4	19,9	76,7	29,9	108,7	39,8	39	26,3	127	65,3	135,6	63,9	143	56,0	145	57
- Vins et liqueurs		12,5	14,7	21,9	9,8	14,8	6,4	6,4	6,2	6,4	5,4	6,0	7,5	8,0	7,8	8
- Autres produits		42,3		47,8		47,8		57,7		69,7		60,9		70,0		72
SOLDE		-19,9		8,1		-262,8		-251,4		-168,8		-203,8		32,8		28
TAUX DE COUVERTURE %				167,7		86,1		18,4		77,7		81,4		190,8		165

* Préviation

** Préviationnelle

V. L'EMPLOI AGRICOLE

TABLEAU N° V

L'EMPLOI AGRICOLE

	1980	1984	1989	1993	1994	1995	1996	1977	1998
AIDES FAMILIAUX	573600	537000	500000	769000	737000	1102400	1260500	1260500	1004100
- prestations	271400	250000	205000	355000	345000	393700	676900	676900	491200
- allocations	302200	287000	295000	414000	392000	708700	583600	583600	512900
SALARIES	148300	111000	147000	200300	200000	148300	267100	267100	278300
- permanents	46000	42000	46000	55300	54000	37100	60400	60400	50000
- temporaires	102300	69000	101000	145000	146000	111200	206700	206700	228300

VI. L'HYDRAULIQUE AGRICOLE

VI-1 LA SITUATION DANS LES BARRAGES

VI-2 LES PERIMETRES IRRIGUES

TABLEAU N° VI-1

SITUATION DANS LES BARRAGES

en 1000 m³

BARRAGES	Le 27 Octobre de chaque année			
	1995	1999	Variation	
			en 1000 m ³	en %
BARRAGES DU NORD	1017,059	982,877	-34,182	-3%
-eau potable	191,789	195,465	3,676	2%
*Béni Mitr	33,388	36,465	3,077	9%
*Kasseb	56,021	62,954	6,933	12%
*Sejaane	102,38	96,046	-6,334	-6%
-eau potable/irrigation	674,011	640,516	-33,515	-5%
*Sidi Salem	316,33	443,625	127,295	40%
*Joumine	96,785	104,22	7,435	8%
*Mellegue	60,916	92,671	31,755	52%
-irrigation	151,239	146,896	-4,343	-3%
*Bouheurtma	90,74	78,715	-12,025	-13%
*Siliana	46,85	55,96	9,11	19%
*Lakhmès	5,669	5,190	-0,473	-8%
*Ghezala	7,98	7,025	-0,955	-12%
BARRAGES DU CENTR	203,662	186,391	-17,271	-8%
*Nebhana	25,752	23,022	-2,73	-11%
*Bir Mcherga	39,76	39,468	-0,292	-1%
*Sidi Saad	127,6	121,8	-5,8	-5%
*Houareb	10,55	2,101	-8,449	-80%
BARRAGES CAP BON	20,334	23,536	3,202	16%
*Béznik	2,786	1,518	-1,268	-46%
*Chiba	1,215	2,187	0,972	80%
*Mairi	2,735	1,205	-1,53	-56%
*Lebna	13,598	18,626	5,028	37%
TOTAL	1241,055	1192,804	-48,251	-4%

VII. LES FORETS ET LES PARCOURS

VII-1 LES SUPERFICIES PASTORALES

VII-2 LES PREVISIONS DES TRAVAUX DE FORESTATION

VII-3 LES PREVISIONS D'AMELIORATION PASTORALE

**TABLEAU N°VII-1: REPARTITION DES SUPERFICIES SYLVO-PASTORALES
DE L'ANNEE 2000**

Unité : Ha

A- TERRAINS A FORMATIONS LIGNEUSES	970 817
1- TERRAINS FORESTIERS	830 737
- forêts	500 826
- boqueteaux	2 164
- maquis et garrigues arborés	132 898
- maquis et garrigues non arborés	194 849
2-AUTRES TERRAINS FORESTIERS	12 074
(terrains nus, tranchés pare feu, pistes, clairières forestières)	12 074
3-AUTRES TERRAINS	128 006
(terrains nus, dunes, carrières, terrains rocheux)	128 006
B-TERRAINS A FORMATIONS HERBACEES ET LIGNEUSES BASS	4 706 029
- nappes alfatières	743 306
- parcours	3 962 723

**TABLEAU N° VII-2: PREVISIONS DES TRAVAUX DE FORESTATION
POUR L'ANNEE 2000 (Programme de la DGF)**

	Réalisations 1997	Réalisations 1998	Réalisations 31/08/1999	Prévisions 2000
Reboisement (ha)	12 473	13 705	7 720	8 377
Plantations arbustes fourragères (ha)	10 643	9 838	4 908	6 003
Aménagement pastoral (ha)	10 792	4 576	6 682	5 661
Confection de tabias (km)	403	428	99	270
Rehaussement de tabias (km)	782	926	349	763
Ouverture de pistes (km)	179	241	106	291
Entretien de pistes (km)	2 513	1 852	1 618	1 208
Ouverture de pare-feu (km)	190	223	87	265
Entretien de pare-feu (km)	1 208	981	959	1 480

**TABLEAU N° VII-3 : REALISATIONS ET PREVISIONS DES TRAVAUX
D'AMELIORATION PASTORALE**

(Tous les intervenants)

	Réalisations 1998	Réalisations 1999 *	Prévisions 2000
Plantations d'arbustes fourragers (en ha)	26 478	15 105	21 707
- Direction Générale des Forêts	9 838	4 908	6 003
- Office de l'Elevage et des Pâturages	7 850	5 910	7 245
- Direction de la C&S	6 000	2 700	5 300
- ODESYPANO	2 790	1 587	3 159
Aménagement pastoral (en ha)	12 521	9 742	15 780
- Direction Générale des Forêts	4 576	6 682	5 661
- Office de l'Elevage et des Pâturages	4 111	2 951	6 850
- ODESYPANO	3 834	109	3 269

VIII. LES GRANDES CULTURES

VIII-1 EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET
DES RENDEMENTS CEREALIERES.

VIII-2 EVOLUTION DU DESHERBAGE CHIMIQUE DES
CEREALES

VIII-3 EVOLUTION DES SUPERFICIES DE LA PRODUCTION ET
DES RENDEMENTS DE LA BETTERAVE A SUCRE

VIII-4 EVOLUTION DES SUPERFICIES ET DE LA PRODUCTION
DES LEGUMINEUSES GRAINES

TABLEAU N° VIII-1

EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET DES RENDEMENTS CERÉALIERES

Superficie en 1975 hectares
 Production en 1975 quintaux
 Rendements en quintaux/hectare

	1974-75			1975-76			1976-77			1977-78			1978-79		
	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL	NORD	C-S	TOTAL
SUPERFICIES															
B. Dur	829	502	1341	815	1009	1824	871	575	1446	872,5	626	1518,5	892,5	756	1626,5
B. Tendre	546	228	774	523,1	150	673,1	536	286	822	548	502	1050	511	323	833
Orge	122	17	139	132,5	41	173,5	131	13	144	129	19	148	137	42	179
Triticale	165	257	422	193	449	642	201	276	477	212	305	517	196	391	540
	0	0	0	2,4	0	2,4	3	0	3	3,5	0	3,5	3,5	0	3,5
PRODUCTION															
B. dur	6437	761	6198	6741	10328	17069	14852	1797	16649	14957	3158	18125	15084	3916	19000
B. tendre	4227	396	4623	5693	5424	10219	5987	914	6901	8098	1541	11439	9660	1840	11500
Orge	526	49	575	1567	430	2000	2554	80	2634	2407	124	2531	2457	243	2700
Triticale	467	316	803	1395	4454	7100	2225	803	3028	2558	1423	4081	2667	1823	4700
	87	0	87	80	0	80	60	0	60	74	0	74	74	0	74
RENDEMENTS															
B. dur	7,92	1,74	6,10	19,06	10,53	15,38	18,63	3,20	13,26	18,06	5,10	13,40	16,50	5,71	13,81
B. tendre	4,39	2,83	4,21	11,82	10,49	18,60	19,50	6,15	18,29	18,60	6,53	17,10	17,93	5,79	15,08
Orge	2,95	1,23	1,90	7,23	9,97	11,45	11,07	2,91	6,35	12,21	4,90	7,80	14,41	4,65	7,97
Triticale	14,50		14,50	15,92		25,00	28,67		28,67	20,96		20,96	26,57		28,57

*Prévisions

TABLEAU N° VIII-2

EVOLUTION DU DESHERBAGE CHIMIQUE DES CEREALES

en hectares

GOUVERNORAT	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000*
TUNIS	401	750	830	600	800	1400	1407	847	827	800
ARIANA	25000	25000	28900	23200	18750	33750	37600	37500	35900	40000
BEN AROUS	3230	3600	3840	6600	1820	4900	4775	5572	6300	5200
ZAGHOUAN	26000	29000	32000	10800	1565	50000	17100	35000	40233	40000
NABEUL	1680	5050	7950	5000	0	5422	9961	16374	14500	15000
BIZERTE	60000	70100	70280	61200	55275	70326	77462	77300	71800	70000
BEJA	77000	90000	107300	74700	69000	88700	106000	113520	110000	110000
JENDOUBA	14200	22700	23500	27800	25360	41300	42650	46000	52200	53000
SILIANA	29215	53900	56200	18200	4000	55850	18800	57500	58000	60000
LE KEF	17600	37500	27500	15900	4750	62650	18100	48773	69960	70000
KAIROUAN	1200	1850	2020	1600	1785	3515	3700	2580	2604	5500
SOUSSE	1446	550	370		0	1114	0	60	0	1400
SIDI-BOUZID	1446	550	370		150	440	2042	1456	1000	2000
KASSERINE						600	0	400	0	0
TOTAL	258418	340550	361060	245600	183755	419267	339197	442882	463324	472700

* Prévisions

TABLEAU N° VIII-3

SUPERFICIE ET PRODUCTION DE BETTERAVE A SUCRE

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	Superficie en hectare Production en tonne 1999-2000*
SUPERFICIE	5386	5937	6167	6049	3126	2290	1700
PRODUCTION	231462	270000	305597	268000	142620	89358	76500
RENDEMENT	42.97	45.48	49.5	44.30	45.62	39.02	45.00
EQUIV. SUCRE	23430	26604	26106	25528	13538	8545	7315

*Prévision

TABLEAU N° VIII-4
SUPERFICIES ET PRODUCTION DE LEGUMINEUSES

Superficies en hectáreas
Producción en toneladas
Rendimientos en quintales/hectáreas

	1994-95			1995-96			1995-97			1997-98			1998-99			1999-2000*		
	Superf	Produc	Rend	Superf	Produc	Rend	Superf	Produc	Rend									
Fève	30155	19450	6.45	39500	28236	7.15	29000	16906	5.83	36500	25000	6.85	33750	28533	8.75	38550	29761	7.70
Fèvesoles	8495	6950	8.18	9800	9065	9.25	9000	7044	7.83	8900	9300	10.45	11440	15050	13.16	10850	12923	11.90
Petits pois	4970	1830	3.68	5750	3655	6.36	4000	3254.6	8.14	8000	5470	6.84	7200	4683	6.50	7470	4930	6.60
Lentilles	1350	270	2.00	7950	3600	4.53	200	153.2	7.66	1200	180	1.50	2040	2085	10.22	4580	3160	6.90
Poi chiches	18850	8960	4.76	22650	12446	5.49	15000	8090	5.39	19000	12295	6.47	16600	9067	5.46	25000	15000	6.00
Haricots	1355	720	5.31	850	661	7.78	1000	540	5.40	1120	730	6.52	510	352	6.90	2000	1320	6.60
TOTAL	65175	38200		86500	57663		58200	35968		74720	52975		71540	60770		88560	67094	

*Prévisions

IX. L'ARBORICULTURE

IX-1 EVOLUTION DES NOUVELLES PLANTATIONS
ARBORICOLES

IX-2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION ARBORICOLE

TABLEAU N° IX-1 EVOLUTION DES NOUVELLES PLANTATIONS ARBORICOLES

Unité: l'hectare

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Oliviers à huile	3147	8000	13100	27900	24740	17750	21950	8000	8550	16950	21430	26719	25000
Agrumes	168	122	261	206	265	230	443	337	278	188	325	532	470
Vigne de cuve	476	203	311		980	1000		892	319	344	406	185	750
Vigne de table	1022	587	799	700	702	700	1280	589	509	315	202	492	100
Amandiers	9614	11300	10850	13080	12205	9174	8837	7442	3447	8282	5935	6027	4190
Abricotiers	602	647	1290	1136	1860	1943	1467	1146	437	707	624	192	268
Palmiers dattiers	423	480	500	580	485	540	630	650	500	450	500	500	200
Oliviers de table	911	1140	750	1100	1260	1200	1550	1460	1200	1500	2293	1332	1500
Pêchers	2910	1994	3145	2286	2069	1949	2231	1375	859	1370	901	622	787
Pommiers	2330	1539	2109	2248	1940	1709	2143	1666	1059	1880	1287	842	882
Poiriers	1280	880	1370	1134	976	1023	681	479	255	340	317	266	283
Pruniers	526	420	626	522	604	646	613	539	324	522	227	177	180
Pistachiers	3490	4148	6670	8150	5311	3399	2217	2463	1683	2325	1415	620	583
Grenadiers	830	864	870	817	1092	746	597	537	334	410	417	404	363
Cognassiers	20	16	15	33	32	10	24	34	21	42	16	23	48
Néfliers	18	10	12	30	16	12	11	8	2	7	6	0	222**
Figuier	1800	1170	1290	933	1487	816	966	796	370	712	907	800	1497

TABLEAU N° IX-2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION ARBORICOLE

Unité: 1.000 tonnes

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Olives à huile	570	500	270	650	825	1325	675	1050	350	300	1550	450	900	1000
Agrumes	250	230	260	236,6	223,6	185,3	281	210	194	210	211	229	210,5	225,5
Raisin de cuve	63	35	38	40	60	47	48	43	40	33	46	43	54	
Raisin de table	55	45	50	40	60	50	60	60	60	55	63	62	76	
Amandes	46	30	35	52	40	45	47	52	35	42	51	58,7	58	
Abricots	20	15	19	17	20	20	24	26,5	26	25	26	27	30,7	
Dattes	56	70	75	81	75	75	86	74	69	74	95	103	100	
Olives de table	13	13	7	13	14	15	13	13	8,6	9	13	15	14	
Pêches	37	26	31	35	40	56	59	66	48	55	60	65	79	
Pommes	39	30	40	43	40	61	75	61	65	81	82	82,5	97	
Poires	33	23	32	29,5	32,6	36	42	36	30	51	47	53,9	50	
Prunes	7	5	6	6,8	8	8,4	10,5	11,5	9	10	9,7	13	15	
Pistaches	0,4	0,2	0,4	0,6	0,62	0,8	0,9	0,9	0,9	1	1,15	1,2	1,3	
Grenades	34	32	37	38,5	47	44,5	54	50	48	55	60	61	65	
Coigns	7	3	3	4,5	3	3,3	5	2,6	3	4	4,4	4,7	4,7	
Nèfles	2	2	2	2,1	2,8	3	3,4	3,6	3,6	3,3	3,3	3,3	3,3	
Figues	26	15	22	27	28	32	35	30	26	30	26	28	31	

X. LES CULTURES MARAICHIERES

X-1 EVOLUTION DES SUPERFICIES DE LA PRODUCTION ET
DES RENDEMENTS MARAICHERS.

X-2 SUPERFICIES DES CULTURES SOUS-SERRES NON
CHAUFFEES

TABLEAU N° X-1 EVOLUTION DES SUPERFICIES, DE LA PRODUCTION ET
DES RENDEMENTS MARAICHERS

	Superficie en 1000 hectares Production en 1000 tonnes Rendement en tonnes/ha					
	1995	1996	1997	1998	1999*	2000**
SUPERFICIES	129,83	146,78	137,63	139,07	135,36	
Pomme de terre	17,00	21,60	22,20	21,26	20,35	21,76
Tomate	22,60	23,80	20,66	23,30	24,06	24,00
Piment	15,00	16,30	15,30	15,50	15,40	16,00
Melon-pastèque	25,10	35,00	20,20	26,00	23,30	24,50
Artichaut	2,63	2,58	2,67	2,74	2,60	2,70
Oignons	15,50	14,50	14,90	15,27	14,62	15,00
Légumes divers	32,00	33,00	35,00	35,00	35,03	34,90
PRODUCTION	1755,0	2006,4	1739,0	1990,9	2306,0	
Pomme de terre	233,0	270,0	269,0	295,0	320,0	330,0
Tomate	580,0	700,0	500,0	663,0	930,0	730,0
Piment	150,0	190,0	188,0	189,0	185,0	200,0
Melon-pastèque	300,0	370,0	315,0	300,0	350,0	360,0
Artichaut	22,0	21,0	24,0	22,9	19,0	22,0
Oignons	254,0	238,4	246,0	270,0	241,0	260,0
Légumes divers	216,0	217,0	239,0	251,0	261,0	265,0
RENDEMENT						
Pomme de terre	13,71	12,50	13,02	13,88	15,72	15,17
Tomate	25,66	29,41	24,20	28,45	38,65	31,74
Piment	10,00	11,66	12,16	12,19	12,01	12,50
Melon-pastèque	11,95	10,57	11,71	11,54	15,02	14,69
Artichaut	8,37	8,14	8,99	9,36	7,31	8,15
Oignons	16,39	16,44	16,51	17,68	16,50	17,33
Légumes divers	6,75	6,58	6,83	7,17	7,45	7,59

* Réalisations probables

** Prévisions

TABLEAU N° X-1

SUPERFICIES DES CULTURES SOUS SERRES NON CILAUFEES

en hectares

	TOMATE	PIMENT	MELON	DIVERS	TOTAL
SOUSSE	21,00	45,70	15,10	27,85	109,65
MONASTIR	153,20	271,00	42,10	112,60	578,90
MAHDIA	10,70	168,00	16,60	20,31	215,61
GABES	10,25	16,40	10,40	3,05	40,10
MEDENINE	4,43	4,18	0,50	2,18	11,29
KEBILI	0,16	1,55	0,35	4,07	6,13
TATAQUINE	1,00	0,40		0,30	1,70
GAFSA	2,00	36,60	2,45	0,35	41,40
TOZEUR	0,95	1,20			2,15
SIDI BOUZID	22,30	148,00	0,70		171,00
KAIROUAN	37,15	7,30	0,26	0,36	45,07
NABEUL	70,60	13,85	7,10	17,90	109,45
ZAGHCUAN	0,20	0,20			0,40
BEN AROUS			0,15	0,54	0,69
TUNIS					0,00
ARIANA	3,95	3,25	3,20	3,10	13,50
BIZERTE	10,20	6,70	0,40	0,10	17,40
BEJA	2,20	1,50			3,70
JENDOUBA					0,00
KASSERINE					0,00
SFAX	6,95	165,00	7,10	6,30	185,35
TOTAL	357,24	890,83	106,41	199,01	1553,49
RAPPEL 1997	355,08	825,21	109,53	189,89	1479,71

XI. L'ELEVAGE

XI-1 EVOLUTION DES EFFECTIFS

XI-2 EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

TABLEAU N° XI-1

EVOLUTION DES EFFECTIFS

en 1 000 têtes femelles

ANNEE	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
BOVINS	357	362	381	386	384,6	409,31	430,38	458,5
-R. pure	101	108	123	124	127,4	144,65	158,15	173,3
-R.I.C.	256	254	258	262	257,2	264,66	272,2	287,2
OVINS	3110	3364	3540	3528	3776	3989	3971,6	3943
CAPRINS	692	712	762	723	757	834	788	733

* Estimation provisoire.

TABLEAU N° XI-2

EVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

en 1 000 T

ANNEE	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Viande bovine	37,7	40,7	42,6	43,7	45,3	45,0	46,0	50,9
Viande ovine	34,6	36,9	37,8	39,6	41,0	40,5	43,4	46,5
Viande caprine	6	6,4	6,7	6,7	6,7	6,7	8,0	8,5
Viande avicole	51,3	53,4	52,3	54,8	55,5	63,7	74,2	80,0
Autres viandes	10	13	12,7	14,5	15,4	20,0	20,8	26,7
Oeuf (millions)	1000	966	1011	1096	1130	1270	1409	1530
Lait	450	486	521	565	619	657	734	806

1/ La production de viande est exprimée en poids carcasse.

* Estimation provisoire.

XII. LA PECHE

XII-1 EVOLUTION DE LA FLOTILLE

XII-2 EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PECHE PAR
GOUVERNORAT

XII-3 EVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR MODE DE PECHE

TABLEAU N° XII-1

EVOLUTION DE LA FLOTILLE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*
CHALUTTERS	393	404	416	440	459	430	426	430	431
SARDINIERS	265	305	346	356	361	377	394	424	444
THONIERS	55	62	63	65	66	66	72	74	75
BARQUES COTTIERES	12580	12963	13046	13544	13614	13762	13071	13146	13246

TABLEAU N° XII-2

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PECHE
PAR GOUVERNORAT

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*	2000**
JENDOUBA	1012	1227	1251	1504	1352	1600	1581	1668	1800	2100
BIZERTE	4856	5788	5649	6118	5752	4825	5293	5206	5000	5300
TUNIS	1750	1414	1594	1630	1717	1869	1865	2860	3000	3100
NABEUL	7523	8793	8747	10311	11427	10447	11846	12870	13000	13600
SOUSSE	5072	5365	3755	4206	4472	4734	4504	4547	4300	4400
MONASTIR	2960	3556	5530	6555	7061	8353	9000	9450	9600	9800
MAJIDIA	12909	14307	12707	14455	13600	12104	13980	14751	13500	14000
SEAX	24609	24673	25033	23369	21203	21890	22449	21751	21000	21800
GABES	13851	10676	6186	6347	5049	6710	5856	4690	5000	5500
MEDENINE	13083	12752	13002	12403	11844	11516	12289	11979	11500	12000
AUTRES GOUV ^{es}			325	145	151	181	364	273	300	400
TOTAL	87625	88551	83779	87043	83628	84229	89027	90045	88000	92000

en tonnes

TABLEAU N° XII-3

EVOLUTION DE LA PRODUCTION PAR MODE DE PECHE

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*	2000**
PECHE COTIERE	38607	39612	36071	31495	27626	31579	31497	28521	27500	29000
PECHE AU CHALUT	16653	15874	17777	16796	17512	18324	22092	24117	23000	24500
PECHE (FEU/SENNE)	27606	28827	25283	33310	33816	29733	30803	32897	32000	33000
PECHE AU THON ET AUTRE	4759	4238	4648	5442	4674	4593	4635	4510	5500	5500
TOTAL	87625	88551	83779	87043	83628	84229	89027	90045	88000	92000

* Probable; ** Prévisionnelle

FIN

159

VUES